



Organisation des Nations unies
pour l'éducation, la science et la culture

le nouveau **Courrier**

Octobre 2003 N° 3

A woman in silhouette is shown from the side, holding a clear plastic water bottle up to her eye as if looking through it. The background is a bright, hazy sunset or sunrise over a body of water. The overall mood is one of hope and the preciousness of water.

L'eau pour tous l'eau pour la vie

**Données génétiques
et libertés**

**Les nouveaux bijoux
du patrimoine mondial**

**De la société de l'information
aux sociétés du savoir**

Le monde en bref 5

Le Sras contourné par Internet,
Une Convention pour les migrants,
On a volé la «Mona Lisa des sculptures»,
Afrique : alerte aux futurs conflits,
Une découverte en Amérique,
La plus grande leçon du monde,
Le chromosome Y réhabilité, etc.



Entretien &
Abdelwahab Meddeb :
Généalogie de l'intégrisme musulman

L'UNESCO en action Sciences sociales 12

Données génétiques : une matière à débats

Les données génétiques humaines «parlent» beaucoup et promettent toujours plus. Mais l'on peut craindre qu'elles ne se prêtent à des usages contraires à la justice et aux libertés, par exemple à des discriminations en termes d'assurance ou d'emploi.

Science 17

Le sablier du temps

Dans les Caraïbes, ouragans et orages tropicaux finissent par détruire les plages. Des plages que des pratiques raisonnées peuvent reconstituer, alors que le développement touristique, lui, n'est pas toujours raisonnable.

Culture 20

Les nouveaux bijoux du patrimoine mondial

Vingt-quatre nouveaux sites ont été ajoutés cette année au patrimoine mondial. Nous vous en présentons une sélection, qui illustre la diversité de ces prodiges de la nature et du génie humain.

Éducation 26

Universités sous haute surveillance

Les libertés académiques des étudiants et des enseignants ne vont pas toujours de soi. Dans de nombreux pays, elles sont bafouées au nom de la sûreté de l'État ou des règles de la concurrence.

Communication 29

De la société de l'information aux sociétés du savoir

À elle seule, la technologie ne suffira pas à combler le fossé numérique. Pour l'UNESCO, les aspects sociaux, politiques et culturels de la révolution de l'information en cours doivent être pris en compte si l'on veut que tous, au Nord comme au Sud, puissent en bénéficier pleinement.

L'UNESCO en bref 34

Maîtres du 7^e art, La Bosnie-Herzégovine à la biennale de Venise,
Les Afghanes font entendre leur Voix, Amira Hass consacrée pour son courage,
Cinq millions de manuels scolaires pour l'Iraq,
Croire à la paix envers et contre tout, Une production UNESCO primée au FESPACO, PMA cherchent chercheurs,
L'éducation religieuse, une valeur en hausse, etc.



2



Grand-angle 38

2003, Année internationale de l'eau douce

Des flots de promesses, des progrès au compte-gouttes

Introduction 39

Une marchandise pas comme les autres 40

Le « modèle » argentin tombe à l'eau 46

La guerre du Nil n'aura pas lieu 48

Eaux mortes, sources de vie 52

L'or bleu victime de l'or noir 54

L'Èbre de la discorde 57

Cocktail dangereux 59

Ce qu'il faut savoir sur l'eau 61

Archives 62

L'eau, une priorité constante de l'UNESCO

Partenaires 64

Développement durable : les entreprises aussi

Lutte renforcée contre le trafic d'art iraquien

Modèle de paix

Les Afghanes vues par elles-mêmes

La traite négrière racontée aux enfants

Une voix pour les trésors vivants

Un fonds pour l'éducation supérieure en Iraq

Les nouveaux anges gardiens du patrimoine

Zoom 68

L'éternelle jeunesse des Écoles associées

Galerie 76

Moore : une sculpture de plein air

Vient de paraître 78

Les dernières publications de l'UNESCO : livres, CD-Roms, vidéos

Bloc-notes 82



3





Photo de couverture :
© Ed Kashi/Rapho, Paris

Le **nouveau Courrier** est publié par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Tél.: 01.45.68.46.85 / Fax : 01.45.68.56.52
Courrier électronique: unesco.courier@unesco.org
Internet: <http://www.unesco.org/courrier>

Direction de la publication et rédaction en chef : Michel Barton
Rédaction en chef adjointe : Sophie Boukhari, Sue Williams
Rédaction : Roni Amelan, Jens Boel, Peter Coles, Pierre Gaillard, Serafin Garcia Ibanez, Lucía Iglesias-Kuntz, Cristina L'Homme, Asbel Lopez, Bassam Mansour, Amy Otchet, Monique Perrot-Lanaud, Marie Renault, Liliana Sampedro, Vladimir Sergueev, Jasmina Sopova
Assistante de la rédaction : Gisèle Traiano
Recherche et documentation : José Banaag
Iconographie : Ariane Bailey, Niamh Burke
Éditions hors Siège : Michiko Tanaka
Direction artistique : Jean-François Cheriez, Ewa Maruszewska
Production : Éric Frogé, Gérard Prosper
Photogravure : Annick Coueffé
Diffusion : Michel Ravassard
Impression : Imprimerie Corlet, Condé-sur-Noireau, France

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduit du *nouveau Courrier* de l'UNESCO », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du *nouveau Courrier*. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international.

Le **nouveau Courrier** de l'UNESCO, destiné à l'information, n'est pas un document officiel de l'organisation. Les articles expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'UNESCO. Les frontières sur les cartes n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'UNESCO ou les Nations unies, de même que les dénominations de pays ou de territoires mentionnés.

ISSN 0304-3118

« De toutes les crises d'origine sociale ou naturelle auxquelles les êtres humains sont confrontés, c'est celle de l'eau qui est le plus au cœur de notre survie et de celle de notre planète Terre ». Ainsi s'exprimait le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, à l'occasion du lancement, en mars 2003, du *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*, une évaluation approfondie de cette ressource réalisée conjointement par les 23 agences, programmes et commissions des Nations unies concernés par les problèmes de l'eau.

En fonction de divers facteurs tels que la croissance démographique et les choix politiques, on estime que deux à sept milliards de personnes seront, dans une soixantaine de pays, confrontées au manque d'eau d'ici le milieu du siècle. Alors que, chaque jour, 6 000 enfants meurent déjà de maladies transmises par l'eau, la qualité de l'eau va continuer à se détériorer dans les années à venir, en raison du rejet quotidien dans les fleuves et les rivières de deux millions de tonnes de déchets.

Présenté à la veille du Troisième Forum mondial de l'eau (Kyoto, Japon, mars 2003), le *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau* a stigmatisé l'inertie des politiques face à cette crise montante. De tous les objectifs que les conférences internationales, les unes après les autres, se sont fixés pour améliorer la gestion de l'eau, « aucun n'a vraiment été atteint », rappelle le Rapport.

L'UNESCO, avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, pilote les efforts de tout le système des Nations unies pendant cette Année internationale de l'eau douce. L'organisation a notamment illustré sa détermination à aider les pays en développement à mieux faire face au problème de l'eau en intégrant récemment l'Institut spécialisé de Delft (Pays-Bas), sous le nom d'Institut UNESCO-IHE d'éducation relative à l'eau. Reconnu depuis longtemps comme une institution scientifique de très haut niveau, cet institut va devenir un centre de formation de professionnels de l'eau, un lieu ressource pour les instituts de formation des pays en développement et en transition dans les domaines de l'eau, de l'environnement et des infrastructures ainsi qu'un réseau mondial d'échanges entre tous les partenaires, publics et privés, du secteur de l'eau dans les 190 États membres de l'organisation.

Informé, éduqué, formé des professionnels, créer des compétences : c'est une question de survie.

Michel Barton

Le Stras contourné par Internet

Les élèves des écoles et les étudiants des universités de Chine, y compris Hong Kong, ont continué à travailler en ligne, depuis chez eux, lorsque les écoles ont été fermées cette année pour cause d'alerte maximale au SRAS. Les professeurs d'université de Hong Kong ont même pu faire passer des examens en ligne, permettant aux étudiants de boucler leur semestre malgré

les perturbations liées à l'épidémie de pneumonie atypique. Les quelque 500 étudiants venus d'Asie de l'Est pour suivre les cours d'été de l'Université de Californie à Berkeley ont été moins chanceux.

L'université leur a demandé de ne pas assister aux cours. Berkeley a ensuite mis en place un plan de prévention pour faire face à ce genre de menaces sanitaires. Les autres universités américaines n'ont pas suivi l'exemple.



© Jan Zdzarski Jr./East News/Gamma, Paris

Une Convention pour les migrants



© UNESCO/Jean Mohr

Le 1^{er} juillet 2003 est entrée en vigueur la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Objectif principal : lutter contre l'exploitation et les violations des droits humains des migrants, une des catégories de population les plus vulnérables qui soient, a fortiori quand ils sont clandestins. On estime à 175 millions le nombre de migrants dans le monde, dont 60% vivent en Europe et en Amérique du Nord. Parmi les 22 premiers pays qui ont ratifié la convention figurent essentiellement des pays d'émigration mais aucun des grands pays d'immigration.
<http://www.migrantsrights.org>

On a volé la «Mona Lisa des sculptures»

La *Salière*, une sculpture en or, ébène et émail de l'orfèvre et sculpteur de la renaissance italienne Benvenuto Cellini (1500-1571) a été volée en mai 2003 au Musée d'histoire de l'art de Vienne.

Cette œuvre maniériste est composée de deux figures en or qui représentent la déesse de la Terre et Neptune, avec son trident et un coquillage. Un temple ionique et un bateau, situés de chaque côté de la sculpture, servaient à contenir le sel et le poivre. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie, le plus beau que le maître florentin ait légué à la postérité, lui avait été commandé par le roi français François I^{er}. Elle avait ensuite été offerte à l'archiduc Ferdinand d'Autriche. Les autorités de

Vienne ont demandé l'aide d'Interpol pour retrouver cette *Salière*. La valeur monétaire de cette œuvre, baptisée la «Mona Lisa des sculptures», est estimée à 57 millions de dollars.



© Kunsthistorisches Museum Wien, Kunstammer

Puissance de jeu

Un centre de recherche américain a réussi à construire un super-ordinateur en mettant en réseau 70 consoles de jeu Playstation 2. Pour 50 000 dollars, cette unité peut réaliser 500 milliards d'opérations par seconde (ou 0,5 teraflops). L'ordinateur le plus rapide du monde, l'Earth Simulator de NEC, peut réaliser environ 40 000 milliards (40 teraflops) d'opérations par seconde, mais coûte plus de 400 millions de dollars. Le super-ordinateur Playstation a été construit par le National Center for Supercomputing Applications (NCSA) de l'Université de l'Illinois. Il utilise le système d'exploitation libre Linux, qui est constamment remis à jour gratuitement par la communauté scientifique mondiale.



© National Center for Supercomputing Applications/University of Illinois

L'adieu au Prince charmant

Le Prince charmant est un mythe, et la vie loin d'être un conte de fées. Voilà pourquoi une coalition de 103 écoles privées américaines de filles a lancé un programme d'«alphabétisation financière» afin de renforcer le pouvoir des femmes. Un objectif prioritaire, alors que, souligne la coalition, les Américaines gagnent 25% de moins que les hommes, passent un tiers de leur vie seules, le plus souvent dans la pauvreté. L'égalité des chances ne sera réalisée, selon la coalition, que lorsque les femmes seront capables de contrôler leurs finances. Pour y parvenir, les élèves suivent des cours sur l'endettement, les plans de retraite et la

renégociation des emprunts immobiliers. Elles apprennent à concevoir une stratégie commerciale et à percer les mystères de la bourse et des fonds de pension. «Nous devons faire comprendre aux filles qu'elles doivent prendre leur destin en main, estime la directrice de la coalition, Whitney Ransome. Mais cette révolution ne pourra se faire que petit à petit, école par école, presque fille par fille.» <http://www.ncgs.org>



© Miss Porter's School, Farmington, Conn/NCGS

Afrique : alerte aux futurs conflits

Depuis 1970, une trentaine de conflits ont éclaté sur le continent africain, constate le rapport *La paix en construction*, publié par Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO), une organisation non gouvernementale basée depuis 1990 à Dakar (Sénégal).

Selon ce rapport, 19 pays d'Afrique subsaharienne présentent des «signes annonciateurs» de crise ou se sont engagés dans des processus fragiles de rétablissement de la paix sur un continent «ruiné par les conflits». Avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, la Mauritanie, le Nigeria, la Sierra-Leone et le Togo, répertoriés par la RADDHO comme pays «à



surveiller», l'Afrique de l'Ouest demeure la zone la plus menacée du continent. L'Afrique centrale vient en deuxième position, avec sept pays recensés, alors que l'Est et le Sud du continent n'ont qu'un «mauvais exemple» chacun.

Avec *La paix en construction*, la RADDHO souhaite alerter l'opinion internationale sur les risques de conflits et permettre ainsi leur prévention. L'ONG propose l'organisation d'une conférence internationale sur la question et recommande l'adoption d'une Déclaration universelle du droit à la paix.

Pour plus d'informations : <http://www.raddho.africa-web.org/Html/presentation.htm>

Avant-garde ou vandalisme ?

Les œuvres d'art sont-elles intouchables ? Deux incidents ont récemment remis la question au goût du jour. Le Musée de Berlin vient d'exposer le célèbre buste polychrome de Néfertiti (1372 av. J.-C.), en lui «ajoutant» un corps nu en bronze provoquant l'indignation et la surprise générale. Et aussi une protestation officielle des autorités égyptiennes, qui réclament la restitution du chef-d'œuvre.

À Londres, lors de l'exposition organisée par le musée d'Art moderne d'Oxford, les deux frères Jake et Dinos Chapman ont «re-décoré» une série

complète de 83 gravures des *Désastres de la Guerre* de Francisco de Goya (1746-1828), en y ajoutant des visages de clowns et des animaux. Cette œuvre avait été imprimée en 1937, en pleine guerre civile espagnole.

Question : le fait que les propriétaires ou les dépositaires d'une œuvre d'art modifient celle-ci, ne serait-ce que pour une durée limitée, est-il licite ? La réponse reste floue : ce que les uns estiment être un geste d'avant-garde est considéré par d'autres comme un acte de vandalisme.

Une découverte en Amérique

En juin 2003, une équipe d'archéologues de l'Institut de recherche pour le développement (France) et de l'Institut national du patrimoine culturel (Équateur) a découvert les vestiges d'une civilisation vieille de 4500 ans en Amazonie occidentale. Parmi les restes mis au jour figurent cinq récipients (bols, petits plats et un mortier) décorés avec des têtes de félins, des serpents et des rapaces, qui rappellent les grandes civilisations andines de Chavin et Cupinisque. Selon les spécialistes, la découverte est d'autant plus intéressante qu'elle a été faite dans une

zone de forêt tropicale humide, peu propice à la conservation des vestiges et mal connue des archéologues.

<http://www.ird.fr>



© Laurence Billaut/IRD (mise à plat)/Francisco Valdez/IRD, Équateur



© SPL/Cosmos, Paris

Le chromosome de la masculinité réhabilité

Les scientifiques ont peut-être sauvé l'honneur du chromosome Y, caractéristique du sexe masculin chez l'être humain. Récemment, des chercheurs de l'Institut Whitehead pour la recherche biomédicale à Cambridge et de l'école de médecine de l'Université Washington à Saint Louis, aux États-Unis, ont identifié 78 gènes sur ce chromosome, au lieu des quelque 40 qu'il était censé contenir. Et ces gènes sont loin d'être inutiles. Non seulement ils déterminent le sexe mais ils pourraient aussi jouer un rôle dans la fertilité

masculine et protéger les hommes contre l'ostéoporose, une maladie qui, de fait, affecte surtout les femmes. On pensait également que, contrairement aux autres chromosomes que l'on trouve par paires, le Y solitaire n'avait pas les moyens de corriger les mutations génétiques pour préserver ses gènes. Or, il semblerait que ce chromosome possède en réalité ses propres mécanismes de protection : il serait porteur de copies de secours qu'il utiliserait pour corriger les défauts.



7

La plus grande leçon du monde

Comment encourager les décideurs de la planète sexiste à assurer la parité filles-garçons à l'école? Le 9 avril 2003, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), qui est une coalition d'ONG, de syndicats et de groupements de citoyens, a répondu en battant le record Guinness de la plus grande leçon simultanée du monde, qui avait pour thème l'éducation des filles. Ainsi, à

l'occasion de la semaine de l'Éducation pour tous qui est célébrée du 6 au 13 avril, cette même leçon a été suivie, au même moment, par 1,8 million de personnes dans plus de 150 pays. Les pays ayant enregistré le plus grand nombre de participants sont le Bangladesh (photo), l'Inde et le Brésil. Le dernier record s'élevait à quelque 28800 personnes.



© UNESCO

Abdelwahab Meddeb

« Il faut balayer devant notre porte »



L'écrivain et poète tunisien revient sur la généalogie de l'intégrisme islamique. Aujourd'hui, il voit dans l'autocritique le plus sûr moyen de sortir le monde musulman de la crise morale et politique où il s'enfonce.

Pensez-vous que les attentats commis par des islamistes soient un phénomène religieux ou le symptôme de la frustration politique des musulmans ?

❶ Le mouvement intégriste est doublement alimenté. C'est à la fois un mouvement insurrectionnel, révolutionnaire, et un phénomène qui se nourrit d'éléments puisés dans l'histoire et la tradition islamiques. Toutefois, on ne peut pas dire que les attentats soient un phénomène religieux. L'utilisation du

suicide, au nom de la politique ou de la religion pour tuer aveuglément n'a jamais existé dans l'islam, jamais. Certains prétendent le contraire en rappelant les attentats perpétrés par les Ismaéliens au Moyen-Âge. Or, ce phénomène est très particulier : il s'agissait d'attaques contre l'autorité sunnite venant d'un mouvement millénariste chiite ; d'autre part, les Ismaéliens pratiquaient l'assassinat politique de manière ciblée, sans jamais toucher aux civils. Ils visaient leurs ennemis, des théologiens ou des représentants de l'autorité. Non, ce qui se passe aujourd'hui est plutôt à rapprocher du mouvement nihiliste occidental.

C'est-à-dire ?

❷ Ce mouvement a commencé avec les anarchistes au XIX^e siècle. Il a été illustré par Dostoïevski dans les *Possédés*. Il puisait ses adeptes dans les milieux de la frustration. L'écrivain italien Solmi a montré que le révolutionnaire

Pour de nombreux musulmans, l'attentat de mai 2003 à Casablanca (Maroc) a été le signe que l'islam est malade.



© Benito/Gamma, Paris

type naît dans les sphères semi-intellectuelles : il s'agit souvent d'instituteurs, c'est-à-dire de prétendants intellectuels qui n'ont pas les moyens d'être reconnus. C'est également chez les semi-lettrés que se recrutent les terroristes musulmans. Avec la démographie et la démocratisation d'un enseignement médiocre, ces semi-lettrés constituent une immense masse rongée par le ressentiment. Nombre de musulmans ne supportent pas l'état de faiblesse qui est le leur et qui leur a été révélé depuis Bonaparte. Depuis la fin du XVIII^e siècle, l'islam n'a pas trouvé les moyens de riposter à l'hégémonie occidentale. De nos jours, nombreux sont ceux qui se sentent tellement impuissants face à l'hyper-puissance américaine que la violence sacrificielle leur apparaît comme la seule réponse.

Vous dites dans votre livre *La Maladie de l'islam* que cette religion est, plus qu'une autre, un terreau fertile pour l'intégrisme. Pourquoi ?

Il est vrai que le radicalisme qui prêche la *takfir* (l'excommunication) est né avec la première secte de l'islam, les kharidjites, dès le VII^e siècle. Il est vrai aussi qu'un violent débat est né dès la deuxième génération de musulmans et qu'il s'est souvent soldé par des affrontements armés entre les littéralistes et les allégoristes, c'est-à-dire ceux qui ne voyaient dans le Coran qu'un sens unique et ceux qui le lisaient dans l'ambivalence du sens, ce qui réclame l'interprétation. Toutefois, ce débat n'est pas propre à l'islam ; il traverse toutes les religions.

Tout système engendre une maladie. Si les chrétiens se portent mieux que les autres de nos jours, c'est qu'ils ont passé des siècles à dénoncer la maladie du christianisme. Tout ce qui s'est fait de neuf dans la tradition occidentale après le Moyen-Âge s'est construit dans la critique de la religion, contre soi et non pas avec soi. D'Érasme à Schopenhauer, en passant par Voltaire, Nietzsche et Kierkegaard, nombre de penseurs ont dénoncé les maux du christianisme. Ils en ont démonté les ressorts et les illusions.

Le problème, c'est qu'en islam, ce travail critique est à peine amorcé. Même des musulmans éclairés ne supportent pas qu'on applique à leur croyance la métaphore de la maladie : c'est pour cela que le titre de mon livre en arabe a

été modifié (voir encadré). Cependant, depuis les attentats de Ryad et de Casablanca en mai 2003, cette métaphore commence à se retrouver jusque chez des théologiens. Bien entendu, je ne dis pas que d'autres religions n'auraient pas besoin du même examen de conscience. Mais ce n'est pas à moi d'écrire sur la maladie du judaïsme ou sur celle du puritanisme protestant. Je préfère balayer devant ma porte.

Pouvez-vous rappeler comment s'est construite l'idéologie intégriste musulmane ?

Cette idéologie procède d'une combinaison de trois éléments. Il faut chercher le premier dans la lettre même du Coran. Il y a par exemple ce fameux « verset de l'épée », qui ordonne de pourchasser et de tuer tous les polythéistes. Selon les intégristes, ce verset annule toutes les nuances de tolérance contenues dans le Coran. Le deuxième élément renvoie au courant de pensée littéraliste qui s'est développé au fil des siècles. Il s'est incarné de façon spectaculaire dans le fondateur de l'une des quatre écoles orthodoxes de l'islam, Ibn Hanbal (780-855). Ce théologien né à Bagdad a combattu les mu'tazilites, c'est-à-dire le courant rationaliste soutenu par le pouvoir de Bagdad au IX^e siècle. Il a d'ailleurs été mis en prison et persécuté pour ses idées rigoristes. Après sa mort, ses disciples ont radicalisé sa pensée. Par exemple, les intégristes actuels, qui se réclament du hanbalisme, usent abondamment du *takfir*, alors qu'Ibn Hanbal lui-même récusait cette notion.

Le deuxième homme clé de ce courant traditionaliste, c'est le penseur hanbalite Ibn Taymiyya (1263-1328). À côté d'une œuvre monumentale, il a écrit un petit livre intitulé *As-siyassa ash-Shar'ia* (« la politique au nom de la loi divine »), qui constitue le bréviaire de l'intégriste. À son époque, Ibn Taymiyya a été critiqué, y compris au sein de l'école hanbalite, et a passé une partie de sa vie en prison. Mais aujourd'hui, il est une référence centrale pour les intégristes.



Le troisième pilier de l'idéologie intégriste s'appelle Ibn Abd Al Wahhab, qui voulait le retour à la lettre la plus radicale. Ce Saoudien, reprenant la théorie d'Ibn Taymiyya, refusait toute forme d'intercession entre Dieu et les hommes. C'est à lui que l'on doit la disparition de toutes les tombes de saints en Arabie et la destruction des rites propres au soufisme populaire, très riches d'un point de vue anthropologique. Les idées d'Ibn Abd Al Wahhab (1703-1792) ont été décriées de son vivant, avant de devenir la doctrine officielle de l'Arabie saoudite.

Et quelles sont les causes externes de l'intégrisme ?

① Elles remontent à l'expédition de Bonaparte en Égypte, au choc de la rencontre avec l'Occident. Les peuples du Moyen-Orient découvrent que l'Europe est puissante et qu'ils occupent désormais la place du faible. La première réaction, qui s'est manifestée vers 1830, a été le projet de modernisation de l'Égypte de Mohamed Ali. L'intellectuel Rifaa Al Tahtawi (1801-1874) représente ce mouvement de pensée. Il entreprend tout un travail de traduction de manuels scientifiques. Dans le domaine théologico-politique, les cheikhs Al Afghani (1838-1897) et Mohammed Abduh (1849-1905) vont ensuite créer ce qu'on appelle la *salafiya*, une sorte de fondamentalisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'intégrisme.

Quelle est la différence entre intégrisme et fondamentalisme ?

① Afghani et Abduh ont été défaits historiquement mais leur démarche était plus ouverte. Que cherchaient-ils ? Ils voulaient revenir aux fondements de l'islam pour les adapter de manière à reconstruire les sociétés musulmanes en tenant compte de l'apport occidental, à savoir la démocratie et le parlementarisme. Leur projet était d'utiliser ces concepts pour lutter contre l'emprise coloniale et le despotisme local. D'ailleurs, leur lieu de réunion au Caire était le café Al Barlaman (le Parlement).

Comment est-on passé de ce fondamentalisme moderniste à l'intégrisme ?

① Par glissements progressifs. Dans la descendance de ce fondamentalisme, il y a un chaînon intermédiaire qui est Rachid Ridha (1865-1935). Cet homme commence par reprendre les idées de Abduh et par critiquer le wahhabisme, qui fait parler de lui au début du xx^e siècle et finira par s'imposer en Arabie en 1932. Mais à la fin de sa vie, Ridha change de direction et écrit un texte favorable au wahhabisme, qui n'est pas seulement opportuniste. Il signale l'évolution de l'homme, à une époque de conquête coloniale qui voit la montée de l'anti-occidentalisme.

C'est donc dans les années 1920 qu'est né l'intégrisme...

① Oui, avec l'élève de Rachid Ridha, Hassan Al Banna (1906-1949), resté célèbre pour avoir créé les Frères musulmans en Égypte en 1928. On passe alors à un anti-

Repères

➔ Né à Tunis en 1946, Abdelwahab Meddeb est venu s'installer à Paris pour y poursuivre des études de lettres et d'histoire de l'art. Poète, romancier, essayiste, traducteur, il possède une connaissance approfondie des cultures arabe et occidentale.

➔ Directeur de la revue internationale *Dédale*, il enseigne aujourd'hui la littérature comparée à l'Université Paris X-Nanterre. Il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages en français, dont

Talismano (Bourgeois, Paris, 1976, rééd. Sindbad, 1987); *Phantasia* (Sindbad, Paris, 1989); *Aya dans les villes* (Fata Morgana, Saint-Clément, 1999); *Matière des oiseaux* (Fata Morgana, Saint-Clément, 2001) et *La Maladie de l'islam* (Seuil, Paris, 2002). Ce livre a été accueilli avec beaucoup d'intérêt dans de nombreux pays du monde. Il a jusqu'ici été traduit en allemand, anglais, arabe, bosniaque, espagnol, italien, portugais et turc.

occidentalisme virulent. La démocratie est présentée comme une supercherie et une idéologie de domination. Si elle existait, dit Hassan Al Banna, comment pourrait-il y avoir du colonialisme ? Il en conclut que les pays musulmans n'ont pas besoin de l'Occident mais, plutôt, de rénover leur système politique par leurs moyens propres. On passe donc, si l'on veut, d'un mot d'ordre qui appelait à la modernisation de l'islam à un autre, qui prêche l'islamisation de la modernité. Par exemple, au lieu de défendre le système parlementaire, on s'appuie sur le Coran, on en extrait le mot *choura* pour le substituer au mot *barlaman*. Or, la *choura* n'a rien à voir avec le parlementarisme : elle n'est pas fondée sur l'élection et l'égalité ; il s'agit d'une simple instance de consultation, qui guide le prince dans ses décisions.

Comment ces idées ont-elles été accueillies ?

① Dans un premier temps, les Frères musulmans ont fait l'expérience de la répression, du despotisme nationaliste, de l'émergence post-coloniale de l'État totalitaire. Dans la tradition, le despotisme s'exerçait dans le cadre de l'État minimum. Mais à l'âge de la technique, on est passé à l'État maximum dans tous les pays arabes, où le modèle du parti-État a triomphé. Et les intégristes ont gagné du terrain au fur et à mesure que ce modèle a trouvé ses limites. Ils ont bénéficié de l'échec du nationalisme arabe, de la défaite de 1967 contre Israël, de l'échec du développement et de



10



© Stephan Gladieu/Gamma, Paris

Le parti religieux Jamiat Ulemai-Islam, proche des talibans d'Afghanistan, en réunion à Peshawar (Pakistan).



l'élimination de toute forme d'expression politique. Un élément nouveau est intervenu avec la montée en puissance du pouvoir saoudien après le choc pétrolier de 1973. Les pétrodollars ont alors aidé à la diffusion spectaculaire d'un islam rigoriste fondé sur la seule orthopraxie : la stricte observance du culte est devenue la base de la censure sociale et a effacé les pratiques locales au profit d'un islam uniformisé.

Mais comment en est-on arrivé à la dérive terroriste ?

④ Avec la fin du nassérisme et l'arrivée de Sadate au pouvoir en Égypte, on a assisté à une migration d'Égyptiens semi-lettrés en Arabie saoudite, où les idées des Frères musulmans se sont mariées avec le wahhabisme. Puis il y a eu une deuxième rencontre, explosive, en Afghanistan : c'est la jonction égypto-saoudo-pakistanaise dans le cadre du *djihad*, tel qu'il était orchestré et encadré par les États-Unis pour lutter contre l'invasion soviétique. Vous connaissez la suite.

Comment voyez-vous l'avenir ?

④ Aujourd'hui, le monde musulman est en situation de guerre civile. Mais tout un corpus d'œuvres critiques est en train de se constituer. En France, la révolution de 1789 a été précédée par deux siècles de travail intellectuel. Actuellement, dans la violence de l'histoire, la pensée

critique s'étend, notamment dans le monde chiite. En Iran, le concept de *vilayat e-faqih*¹ introduit par Khomeini est théologiquement critiqué. En Iraq, l'idée d'un califat spirituel, qui suppose une séparation du religieux et du politique, semble prendre corps dans la majorité chiite. Quant à l'Arabie saoudite, si elle ne veut pas implorer, elle va devoir résoudre la contradiction entre son discours religieux qui conduit à l'anti-occidentalisme et son alliance géopolitique avec les États-Unis.

Et les opinions publiques, de quel côté penchent-elles ?

④ Depuis les années 70, un intégrisme diffus s'est développé dans les sociétés arabo-musulmanes. Mais on assiste peut-être aujourd'hui au début du reflux. Les attentats perpétrés dans plusieurs pays musulmans ont été reçus comme un choc par les opinions. L'enjeu maintenant, c'est de séparer l'islam de l'islamisme. Il faut agir pour que l'islam participe à la guerre contre l'intégrisme.

**Propos recueillis par
Sophie Boukhari et Bassam Mansour**

1. Théorie qui fonde la théocratie chiite iranienne et fait de l'imam suprême le représentant de Dieu sur Terre.



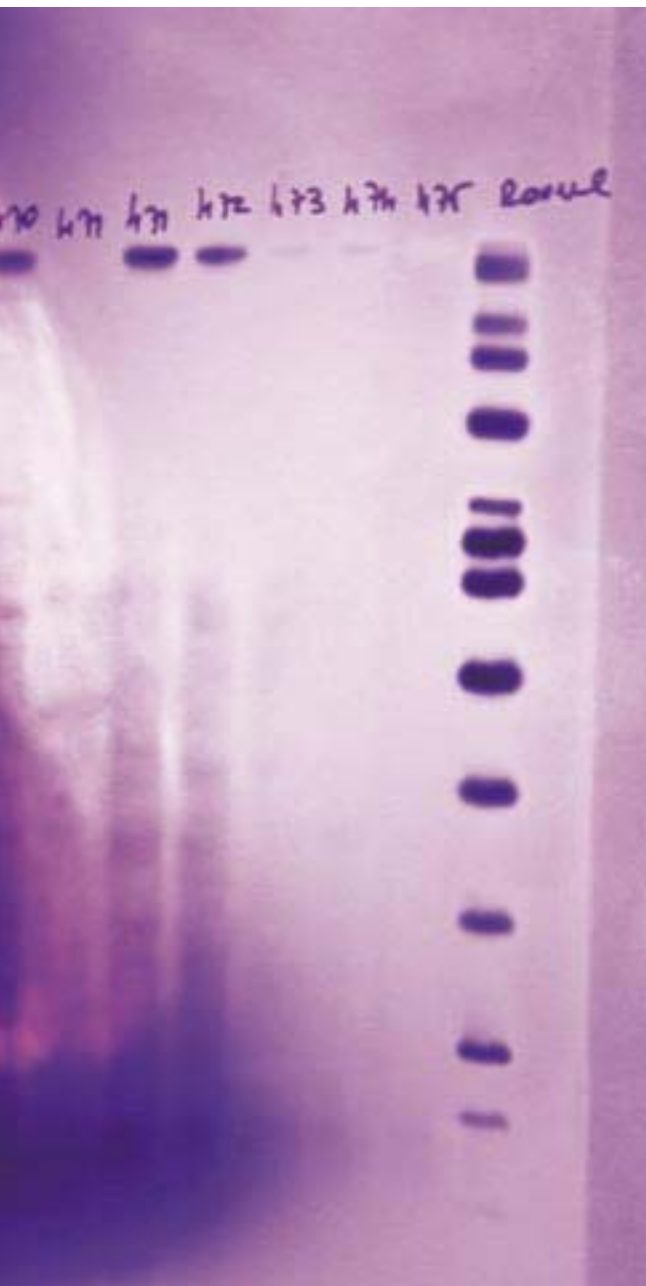
12

Données génétiques : une matière à débats

Les données génétiques humaines jouent un rôle de plus en plus important dans nos vies. Recueillies sous forme d'échantillons biologiques (sang, tissus, salive, sperme, etc.), elles apportent déjà des réponses aux questions des juges et des policiers : preuve d'une paternité, identité d'un délinquant sexuel ou d'une victime d'accident. À des degrés variables, elles répondent aussi aux interrogations

des médecins. Des tests génétiques dépistent des maladies comme la chorée de Huntington; d'autres, qui indiquent seulement une prédisposition, fournissent des informations précieuses pour la prévention.

Quant aux recherches réalisées à partir de ces données génétiques humaines, elles laissent entrevoir une multiplication des tests et l'amélioration de leur fiabilité ainsi que de nouvelles pistes pour



© Patrick Landmann/Gamma, Paris

comprendre et traiter d'innombrables maladies.

Les données génétiques humaines parlent donc beaucoup et promettent toujours plus. Mais l'on peut craindre qu'elles ne se prêtent à des usages contraires à la justice et aux libertés, par exemple à des discriminations en termes d'assurance ou d'emploi. Pour mieux comprendre la complexité de ces problèmes, il convient de se pencher sur des situations concrètes. Exemples.

1 *Un de ses parents étant décédé de la maladie de Huntington, une Nord-Américaine décide de faire un test génétique pour savoir si elle va développer à son tour cette maladie neurodégénérative. La probabilité est de 50%. Un conseiller en génétique lui recommande de s'assurer sur la vie et de contracter une assurance-maladie avant de faire le test : en effet, en cas de résultat positif, elle sera non seulement condamnée à la maladie mais aussi dans l'impossibilité de s'assurer car aucune compagnie ne voudra d'elle. Et si elle cache sa « positivité », elle agira de mauvaise foi, ce qui permettra à l'assureur d'annuler les contrats a posteriori. Le test s'avère positif. Sachant qu'elle va développer la maladie, elle en parle autour d'elle. Elle est très vite licenciée alors qu'au cours des mois précédents, elle avait été félicitée pour son travail et promue. Voyant cela, tous ses proches – ses sœurs notamment – décident de ne pas faire le test en question.*

LES TESTS PRÉDICTIFS

On estime que trois à quatre mille maladies (Huntington, mucoviscidose, neurofibromatose, myopathie de Duchenne, etc.) sont directement liées à des altérations génétiques héréditaires. D'autres héritages d'erreurs génétiques plus complexes peuvent augmenter le risque individuel de développer des maladies courantes (cancers, maladies cardio-vasculaires, diabète, etc.).

Il existe beaucoup de tests génétiques qui recherchent ces altérations ou erreurs. Des kits coûtant généralement entre 100 et 200 dollars sont disponibles pour plus de quatre cents maladies et des centaines d'autres vont arriver sur le marché. Quelques-uns de ces tests, comme celui sur la chorée de Huntington, présente la particularité d'être catégoriques : si le résultat est positif, la personne développe la maladie à coup sûr. Mais la grande majorité des tests, comme ceux qui visent certains cancers, ne donnent que des indications : ils indiquent éventuellement que vous êtes prédisposé à telle maladie, ce qui ne signifie pas que vous allez la développer obligatoirement.

LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Le mécanisme économique de l'assurance consiste à assurer des individus et pas des groupes. Pour chaque sinistre ou maladie, il y a un risque statistique donné (risque qu'il faut





© Patrick Aventurier/Gamma, Paris

éventuellement moduler en fonction de l'âge ou de l'environnement de la personne concernée). Tout le système suppose évidemment la bonne foi des contractants. Si un grand nombre de personnes demandent à s'assurer sur la vie parce qu'elles ont appris qu'un cancer les menace beaucoup plus que la moyenne de la population, le mécanisme sera faussé. Les assurances disent craindre ces assurés « fraudeurs » mais ne sont pas démunies face à eux : elles peuvent essayer de faire la preuve que l'assuré a triché en omettant de les informer de leur situation.

La balance peut aussi être faussée dans l'autre sens et la menace est alors d'une tout autre ampleur. Les assurances peuvent être tentées d'utiliser à leur profit la multiplication des tests génétiques. Sans aller jusqu'à imposer ces tests à leurs clients, elles peuvent les inciter à les faire en leur faisant miroiter de meilleurs tarifs. On aboutirait alors à une assurance à deux, voire trois vitesses : les « clients à risque » (présentant une prédisposition à une maladie grave ou refusant de faire le test) payeraient le prix fort tandis que les clients ayant tiré le bon numéro à la loterie génétique bénéficieraient, en plus, d'excellents tarifs.

LA DISCRIMINATION PAR L'EMPLOYEUR

Elle paraît évidente dans notre exemple. Mais elle aurait pu prendre une forme plus insidieuse, si l'employeur avait attendu un peu plus pour licencier son employée « à problème », afin que personne n'en soupçonne la vraie raison.

La discrimination peut surtout être plus active. Dans l'exemple, l'employeur ne fait que réagir au résultat du test décidé par la salariée. Mais un employeur peut être à l'origine d'un test génétique. Des employés du *Ernesto Orlando Lawrence Berkeley National Laboratory* ont ainsi découvert par hasard qu'ils étaient testés : grossesse pour les femmes, syphilis pour les employé(e)s afro-américain(e)s et latino-américain(e)s, drépanocytose pour les employé(e)s afro-américain(e)s. Des cheminots du *Burlington Northern Santa Fe Railroad* ont aussi découvert que leur entreprise avait utilisé des échantillons de sang d'au moins dix-huit d'entre eux pour faire réaliser, à leur insu, des tests de prédisposition au syndrome du canal carpien (SCC), une pathologie de la main qui coûte cher aux employeurs. Que comptait faire la compagnie des résultats de ce test « sauvage » ?

Les enquêteurs (ici du FBI) utilisent couramment les données génétiques à partir de taches de sang, par exemple.

En outre, la discrimination n'est pas toujours facile à établir. Où passe la frontière? Éviter de mettre un employé prédisposé au SCC à un poste où il utilisera un marteau-piqueur peut relever d'une mesure de prévention, prise dans l'intérêt du salarié.

Ces discriminations découragent évidemment d'éventuels candidats aux tests, les privant du même coup des avantages que représente un dépistage précoce. Du fait de cette méfiance, les chercheurs risquent pour leur part d'être privés d'informations précieuses.

2

Dans les années 1980, un habitant de Seattle atteint de leucémie se fait hospitaliser dans un célèbre hôpital universitaire californien. On lui fait une splénectomie (ablation de la rate) et de nombreux prélèvements (sang, moelle osseuse, etc.). Sans demander le consentement du malade, un chercheur travaille sur ces tissus et découvre une substance intéressante. Un brevet est déposé qui bénéficie à cinq parties (le médecin, l'hôpital, le chercheur, un institut de génétique et une compagnie pharmaceutique) mais pas à l'homme dont les cellules renfermaient la substance. Celui-ci saisit la justice californienne, qui lui donne raison sur un point – le défaut de consentement – mais le déboute en ce qui concerne son droit de propriété, au motif que la reconnaissance d'un tel droit empêcherait la recherche d'avoir accès aux cellules dont elle a besoin. Quel serait le résultat d'un tel procès aujourd'hui, alors que l'arsenal législatif évolue sans cesse? Tout dépendrait en fait de l'État où il serait jugé, certains États comme la Géorgie et l'Oregon protégeant davantage le «propriétaire» biologique.

LE CONSENTEMENT

Dans le cadre du traitement de sa leucémie, le patient a donné son accord pour qu'on lui retire la rate. Pas pour qu'on l'exploite aux fins de la recherche. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1983, et alors qu'il se demandait pourquoi il devait retourner en Californie pour effectuer des prélèvements réalisables dans sa propre ville, que le patient s'est vu demander de renoncer à ses droits sur tout produit dérivé de son sang. Il a alors refusé de signer et a intenté un procès quand il a découvert qu'un dépôt de brevet avait été effectué dès 1981 par le médecin et d'autres parties.

On demande généralement à un consentement d'être préalable, libre, et éclairé. Autrement dit, la personne doit savoir d'avance que l'échantillon

qu'on lui prélève est destiné à produire des données génétiques; elle ne doit subir aucune contrainte physique ou psychologique; elle doit comprendre pourquoi les données sont produites (avantages et inconvénients éventuels, garanties prévues). On ajoute parfois que le consentement doit être exprès, c'est-à-dire que les finalités du prélèvement doivent être clairement soulignées.

LE CHANGEMENT DE FINALITÉ

Pour le patient, les prélèvements étaient effectués dans un but thérapeutique, c'est-à-dire pour le soigner. Pour le médecin, la finalité était la même au début du traitement. Mais il s'en est ajouté une autre quand il a compris qu'une substance intéressante se trouvait dans le sang de son patient. D'où des prélèvements supplémentaires utiles à la recherche, mais pas forcément au patient. D'où, aussi, l'exigence que les prélèvements soient effectués en Californie, dans le service du médecin, afin de lui assurer une sorte d'exclusivité.

Parfois, le changement de finalité est encore plus évident. Imaginons qu'un pays crée une banque de données génétiques incluant tous ses ressortissants pour aider la recherche à améliorer les soins de santé, mais que les données collectées soient ensuite mises à la disposition de la police pour la recherche de criminels. Du point de vue de l'éthique, un tel changement de finalité n'est pas admissible. Pour des hommes politiques en quête de popularité, il peut être tentant.

LA PROPRIÉTÉ

Qui est propriétaire de quoi? Marie Curie n'a jamais fait breveter le radium. Elle l'avait découvert mais elle ne l'avait pas inventé. On pourrait en dire autant des gènes: les chercheurs les découvrent, ou découvrent une de leurs fonctions, mais ils ne les inventent pas. Cela n'a pas empêché que des demandes de brevets soient déposées par milliers.

Plus concrètement, à qui appartient un échantillon porteur de données génétiques? Réponse de bon sens: à celui qui le fournit. Mais cesse-t-il de lui appartenir une fois extrait de son corps? Sans prétendre à une propriété absolue, est-ce que la personne n'a pas, au moins, son mot à dire sur l'utilisation qui est faite de ses cellules?

Il y a quelques années, les chercheurs ne s'embarrassaient guère de ces questions. Si le patient avait consenti à donner ses cellules ou tissus, ils se considéraient comme libres de les utiliser. Mais aujourd'hui, le problème a pris de l'importance.



15

Vers une Déclaration internationale

Les données génétiques humaines auront bientôt leur texte, une Déclaration internationale qui posera les principes éthiques devant régir la collecte, le traitement, le stockage et l'utilisation de ces informations. Un projet

de déclaration, qui entend apporter des débuts de solutions à des problèmes d'une grande complexité, est soumis à la Conférence générale de l'UNESCO qui se tient en septembre-octobre 2003.

À partir de cellules ou de tissus humains, ou en analysant les données qu'ils fournissent, des centaines d'entreprises biotechnologiques se livrent à une course aux tests ou aux thérapies en tous genres. Des millions sont en jeu et c'est bien pour cela que l'on constate une explosion des banques de données génétiques, un secteur économique qui ne peut que croître.

3 *Envoyez-nous un peu de votre salive, vous aiderez la science et nous vous donnerons des actions de notre entreprise! Ce surprenant message a circulé sur Internet. Une entreprise basée à Bruxelles (Belgique) et baptisée Spitter voulait créer une banque de données génétiques ouverte aux chercheurs du privé comme du public. Ses revenus devaient provenir de l'industrie pharmaceutique qui payerait pour avoir accès aux données collectées. L'ADN, lui, devait venir des millions d'échantillons de salive que l'entreprise espérait emmagasiner. Les « donneurs » qui désiraient recevoir des actions de l'entreprise devaient en plus remplir, via Internet, un questionnaire médical. L'anonymat était garanti par l'entreprise. Cette start-up a mal tourné, comme le groupe auquel elle appartenait, Starlab NV/SA. Après sa faillite, cinq cents échantillons de salive ont été mis en vente, au même titre que le mobilier de bureau (mais la vente n'a jamais eu lieu).*

LES ÉCHANTILLONS

Ils semblent souvent anodins : une goutte de sang, une trace sur une tasse à café, un mouchoir en papier abandonné sur une table, un mégot de cigarette, de la cire récupérée sur un appareil auditif... Entre les mains d'un laboratoire, tous ces petits riens suffisent à établir un code ADN. Les policiers à la recherche de preuves ne peuvent que s'en féliciter. Mais la chose prend une tournure plus inquiétante quand on trouve sur Internet des

publicités pour des tests (notamment de paternité) effectués dans des conditions douteuses. Quand certains laboratoires garantissent l'anonymat, il s'agit de celui du fournisseur des échantillons mais pas de celui de la personne à qui ces échantillons ont été prélevés. Dans bien des cas, cette personne n'a pas donné son consentement et son anonymat est menacé. Un problème crucial quand on sait que lorsque quelqu'un essaye de retrouver son père biologique, c'est souvent pour le traîner en justice.

CONSENTEMENT ET FINALITÉ

Spitter et Starlab avaient tout pour plaire. Des chercheurs de renom y collaboraient et l'entreprise, bien qu'originale, présentait toutes les garanties de sérieux. Les personnes qui lui avaient fourni un échantillon de leur salive en pensant contribuer à la science ont pourtant bien failli voir leur « don » vendu à l'encan pour servir, le cas échéant, à une tout autre fin. Ce cas pose le problème du lien entre consentement et finalité.

Si quelqu'un accepte que des données génétiques tirées d'un échantillon à lui servent à un but précis, il peut sembler choquant de les voir utilisées à une autre fin sans qu'il ait à nouveau fourni son consentement. On n'en parle guère mais de nombreuses données génétiques, collectées dans un but précis et temporaire, sont « recyclées » par la suite. Quand un mari donne un échantillon de sperme pour aider la police à enquêter sur le viol de sa femme, il pense que cet échantillon (qui sert à procéder par élimination afin d'isoler le sperme du violeur) sera détruit, de même que les données qui en ont été extraites. Souvent, il se trompe : ses données rejoignent, dans les fichiers de la police, celles de suspects et de personnes innocentes, voire de victimes. Toutes ces données sont mélangées, ne serait-ce que pour en simplifier l'utilisation. Autre exemple, quand un pompier, conscient qu'il peut disparaître dans un sinistre, donne un échantillon de son sang pour faciliter d'éventuelles recherches et atténuer les souffrances de sa famille, il ignore que les entreprises qui exploitent ce créneau du stockage de l'ADN en font parfois commerce auprès de laboratoires.

On voit ainsi comment des utilisations non contrôlées pourraient ouvrir la porte à des discriminations et à des pratiques qui ont fait dire au psychanalyste français Jean-Jacques Moscovitz que l'on passait « de la filiation à la filature ». Et pourquoi, pour l'UNESCO, l'existence de règles en la matière devient une nécessité.

Pierre Gaillard



Hurricane Luis
6 September 1995
1422 GMT
DMSP F12 OLS - TIR

Le sablier du temps

Dans les Caraïbes, ouragans et orages tropicaux finissent par détruire les plages. Des plages que des pratiques raisonnées peuvent reconstituer, alors que le développement touristique, lui, n'est pas toujours raisonnable.

Chaque année, des ouragans, comme Luis, frappent les îles caraïbes.

Tous les Antillais se souviennent de «Lenny le gaucher». Lenny, c'est cet ouragan arrivé du mauvais côté, en novembre 1999. Aux Antilles, la plupart des ouragans prennent naissance dans l'océan Atlantique et se déplacent à travers les îles d'est en ouest. Lenny, lui, se souvient Gillian Cambers, une spécialiste de l'érosion des plages qui vit à Puerto Rico, «est parti de la côte colombienne à l'ouest des Caraïbes mais au lieu de se déplacer en direction du nord ou de l'ouest, comme les météorologues le prédisaient, il s'est mis à avancer vers l'est. Au fur et à mesure qu'il grossissait, les vagues devenaient de plus en plus grosses.»

En deux jours, il a causé dans les îles des dégâts matériels estimés à 269 millions de dollars, sans parler des pertes de revenus. Pour la seule Grenade, une des îles les plus touchées, le coût des dommages dépassait 94 millions de dollars, soit l'équivalent de 27% du PNB¹.

«Aucune alerte n'avait été donnée, aucun bateau tiré sur la plage, rappelle Cambers. Et, plus étrange encore, il n'y avait pas de vent. Ce sont les vagues qui ont tout détruit. La plus grande partie des infrastructures touristiques est concentrée sur les côtes ouest des Antilles, où elles sont protégées des vents d'est prédominants. Mais là, Lenny les a eues. Des maisons ont disparu, des hôtels et des routes ont été endommagés et inondés, des bateaux de pêche perdus en mer. Les plages situées sur la côte ouest des îles allant de Tobago (au sud) aux Iles Vierges (au nord) ont été érodées, juste un mois avant le début de la haute saison touristique. Les pertes économiques ont été énormes et les hôtels ont dû fermer pendant des mois, parfois pendant plus d'un an, pour réparer les dégâts et nettoyer leur plage.»

Si les insulaires ont été pris par surprise par Lenny, ils n'en ont pas moins l'habitude des ouragans. Dans les Caraïbes, ces phénomènes ont



leur «saison», entre juin et novembre. Avant le boom du tourisme, la sagesse insulaire poussait les gens à construire à l'intérieur des terres ou, au moins, à une distance raisonnable des côtes. «Lenny n'a d'ailleurs pas fait grand mal à l'infrastructure de l'île, remarque Arlington James, de la Division des parcs, de la faune et des forêts de la Dominique, mais les vagues qu'il a provoquées ont terriblement affecté le littoral. Certaines plages venaient à peine de se remettre de la tempête Iris, de l'ouragan Marilyn et de l'ouragan Luis, qui ont frappé en l'espace de deux semaines en 1995. Avant, en 1989, nous avons déjà eu l'ouragan Hugo.»

Et encore, la Dominique n'a qu'une petite activité touristique, contrairement à la plupart des îles des Antilles qui, de plus en plus, dépendent du tourisme. En 2000, par exemple, les visiteurs ont dépensé quelque 277 millions de dollars à Sainte-Lucie, soit l'équivalent de 40 % du PNB². Or, tourisme rime souvent avec hôtels et buvettes «les pieds dans l'eau». Quand une plage disparaît, on perd aussi, le plus souvent, les hôtels, routes, conduites d'eau et boutiques qui vont avec.

DYNAMIQUE DES PLAGES

De nombreux dégâts pourraient être évités, estiment les spécialistes. «Les gens pensent qu'ils doivent absolument construire sur la plage, et les services de l'urbanisme ont toutes les peines du monde à les convaincre du contraire», explique Gillian Cambers. «Les plages sont des éléments dynamiques, qui changent continuellement de forme. Sur les cartes, les côtes sont représentées par des traits nets et définitifs. En fait, ces zones où la mer rencontre la terre sont mouvantes; leur position varie en fonction des marées, des vagues, des tempêtes et de nombreux autres paramètres comme la saison, les sédiments, etc.»

«Si on laissait aux plages la possibilité de bouger, il y a fort à parier qu'à long terme, elles arriveraient à se maintenir», ajoute-t-elle. Mais les entrepreneurs persistent à construire trop près de l'eau, par ignorance ou par excès d'optimisme. En plus, pour protéger le littoral et les infrastructures, on construit souvent des digues de protection ou des brise-lames destinés à atténuer l'impact des vagues. Or, ces mesures sont contre-productives dans de nombreux cas. Les digues augmentent invariablement l'érosion, tandis que le sable a tendance à s'accumuler d'un côté des brise-lames et à disparaître de l'autre côté.

«L'érosion des plages est un phénomène complexe, poursuit Gillian Cambers. Et comme



© Gillian Cambers

chaque littoral est différent, on ne peut pas appliquer les mêmes remèdes partout». Une étude de l'UNESCO sur l'évolution des plages³ a montré que sur dix ans, les deux tiers des plages surveillées s'érodaient, tandis que le tiers restant s'agrandissait ou restait stable. Avec dix administrations insulaires des Antilles, l'UNESCO a élaboré une série de brochures «sur mesure» pour provoquer une prise de conscience. Ces brochures proposent des solutions précises, plage par plage, pour la mise en oeuvre de mesures de précaution⁴. «Nous les utilisons pour nos étudiants, les ONG et les défenseurs de l'environnement», assure Benjie Farrell, du ministère de l'Environnement, à Saint Kitts.

«La majeure partie de notre population connaît bien les problèmes, poursuit-il, mais il faut continuer à les inciter à changer leurs pratiques dans la zone côtière.» Encore récemment, déplore-t-il, «un port de dix hectares a été gagné sur la mer et comblé avec de gros rochers. Il s'y trouve maintenant un centre commercial. Cet aménagement perturbe les courants, ce qui, à son tour, nuit aux plages environnantes». Ironie du sort, le sable marin est souvent utilisé dans la fabrication du béton nécessaire à ces travaux de construction. Avec le temps, il y retournera probablement, et finira par former des plages.

Peter Coles



1. USAID, 17 avril 2000
2. *Précis de statistiques sur le tourisme*, 2000, Organisation mondiale du tourisme
3. COSALC (Managing Beach Resources and Planning for Coastal Change)
4. <http://www.unesco.org/csi/wise2b.htm>





© Gillian Cambers

La plage de Pinney, à Nevis, avant (à gauche) et après (à droite) le passage de l'ouragan Luis.



© Gillian Cambers



© Gillian Cambers

Les bonnes pratiques contre l'érosion

➔ **Environ 20% de la population mondiale** (quelque 1 147 millions de personnes) habitent à moins de 30 km du littoral. Dans certains pays insulaires en développement, comme les Seychelles ou certaines îles des Antilles, cette proportion peut atteindre 90%. La zone côtière possède la plus grande diversité d'espèces végétales et animales, et un grand nombre de petites îles sont entièrement dépendantes de leurs ressources côtières, comme la pêche, le tourisme, etc. Pourtant, partout dans le monde, le littoral est menacé par des agressions diverses : montée du niveau de la mer liée au réchauffement planétaire, disparition des barrières de corail de protection et des forêts de palétuviers (qui jouent le rôle de brise-lames), érosion des plages, tempêtes de plus en plus violentes, pollution terrestre, projets de développement non durables.

➔ **Les plages sont dynamiques** par nature, constamment érodées et renflouées. Elles sont capables d'absorber le choc des flots et des tempêtes, de se retirer à l'intérieur des terres puis de retrouver leur position initiale quelques mois ou années plus tard. Mais les constructions en dur – routes, digues et fondations de bâtiments –, lorsqu'elles sont trop près de la grève, empêchent ce processus et provoquent l'érosion. Certains États africains comme le Nigeria perdent ainsi des pans entiers de littoral au rythme de 20 à 30 mètres par an.

➔ **Les dunes constituent également une barrière** de protection contre les vagues. Leur disparition accélère l'érosion du littoral de façon spectaculaire. Certaines techniques peuvent encourager leur réapparition, comme l'installation de palissades pour piéger le sable. Mais tout cela demande du temps.

Des plages érodées peuvent être reconstruites artificiellement grâce à du sable extrait des fonds marins. Les hôtels les plus riches du littoral antillais procèdent souvent de cette façon après le passage d'un ouragan. Mais cette technique est coûteuse et peut causer d'autres ennuis.

➔ **L'érosion du littoral** n'est pas un problème réservé aux îles de petite taille et aux pays en développement. Pour y faire face, la Floride aux États-Unis dépense environ 8,6 millions de dollars chaque année (y compris les frais d'observation de la côte). Dans les îles des Caraïbes, grâce à ce type de surveillance, souvent effectué par des bénévoles, des profils de chaque plage ont été dressés sur plusieurs années, mettant en évidence les plus vulnérables. Ce travail est indispensable si l'on veut identifier des « bonnes pratiques », comme le font les brochures de l'UNESCO.

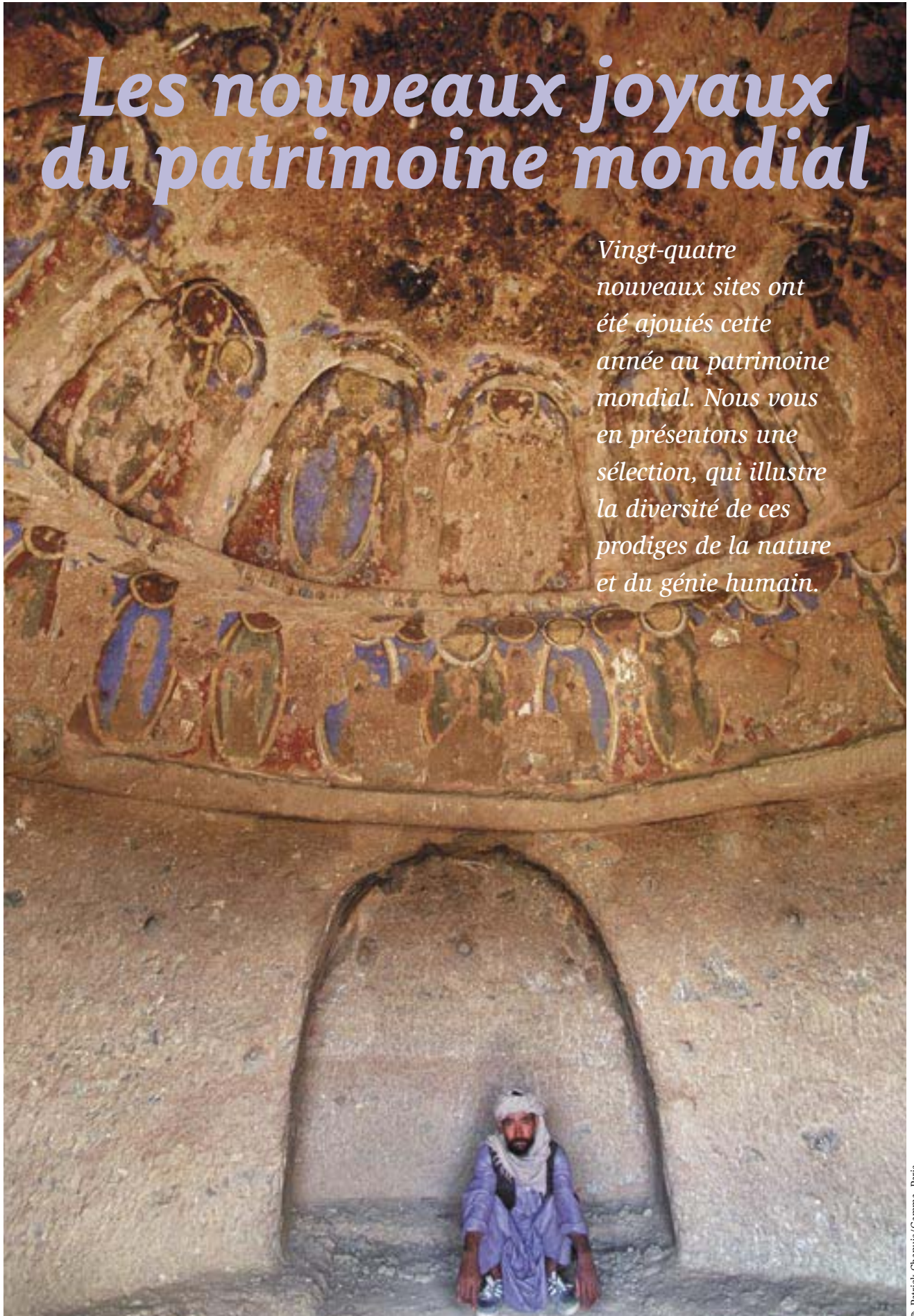
En haut à droite, construction de palissades pour retenir les dunes. Ci-dessus, la baie de Maunday (Anguilla) après le passage de Lenny.

Les nouveaux joyaux du patrimoine mondial

*Vingt-quatre
nouveaux sites ont
été ajoutés cette
année au patrimoine
mondial. Nous vous
en présentons une
sélection, qui illustre
la diversité de ces
prodiges de la nature
et du génie humain.*



26



© Patrick Chapuis/Gamma, Paris

Depuis le 3 juillet, la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO compte 754 sites de « valeur universelle exceptionnelle », dont 582 culturels, 149 naturels et 23 mixtes.

Cinq sites naturels ont rejoint cette liste lors de la dernière session du Comité du patrimoine mondial : le Parc national de Purnululu (Australie), les Aires protégées des trois fleuves parallèles au Yunnan (Chine), le Bassin d'Ubs Nuur (Fédération de Russie/Mongolie), le Monte San Giorgio (Suisse) et le Parc national de Phong Nha-Ke Bang (Viet Nam).

Dix-neuf nouveaux sites culturels ont également reçu, cette année, le label « patrimoine mondial » : le Paysage culturel et les vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan (Afghanistan), le Paysage culturel de Mapungubwe (Afrique du Sud), la Quebrada de Humahuaca (Argentine), le Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso (Chili), les Ensembles monumentaux Renaissance de Ubeda et Baeza (Espagne), la Citadelle, la vieille ville et la forteresse de Derbent, (Fédération de Russie), l'Île James et les sites associés (Gambie), les Abris sous-roche du Bhimbetka (Inde), le Takht-e Sulaiman (Iran), Assur/Qala'at Cherqat (Iraq), la Ville blanche de Tel Aviv-le mouvement moderne (Israël), les Sacri Monti du Piémont et de Lombardie (Italie), le Mausolée de Khoja Ahmad Yasawi (Kazakhstan), les Missions franciscaines de la Sierra Gorda de Querétaro (Mexique), les Eglises en bois du sud de la Petite Pologne (Pologne), le Quartier juif et la basilique Saint-Procope de Trebic (République tchèque), les Jardins botaniques royaux de Kew (Royaume-Uni), le Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne (Soudan) et les Monts Matobo (Zimbabwe).

BAMIYAN, POUR MÉMOIRE

Le monde entier se souvient du dynamitage spectaculaire des bouddhas de Bamiyan, en mars 2001. Deux ans après, le **Paysage culturel et les vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan** entrent dans le patrimoine de l'humanité, symbolisant l'espoir de la communauté internationale de ne plus jamais voir l'intolérance extrême produire de tels crimes contre la culture.

Situé en Afghanistan, à quelque 250 kilomètres à l'ouest de Kaboul, le site illustre les développements artistiques et religieux qui, du 1^{er} au XIII^e siècle, caractérisent l'ancienne



© UNESCO

Bactriane. Dans les premiers siècles de notre ère, un art hybride et original fleurit dans la vallée de Kaboul et les régions environnantes. Des influences gréco-romaines, indiennes et parthes s'y entremêlent pour donner naissance à l'art bouddhique du Gandhara. C'est sous les doigts de ses adeptes que Bouddha prend forme humaine pour la première fois.

À partir du VIII^e siècle, l'islam s'installe dans la vallée de Bamiyan et finit par éliminer le bouddhisme. D'où la présence, à côté des monastères et sanctuaires bouddhistes, d'anciens édifices fortifiés de la période islamique.

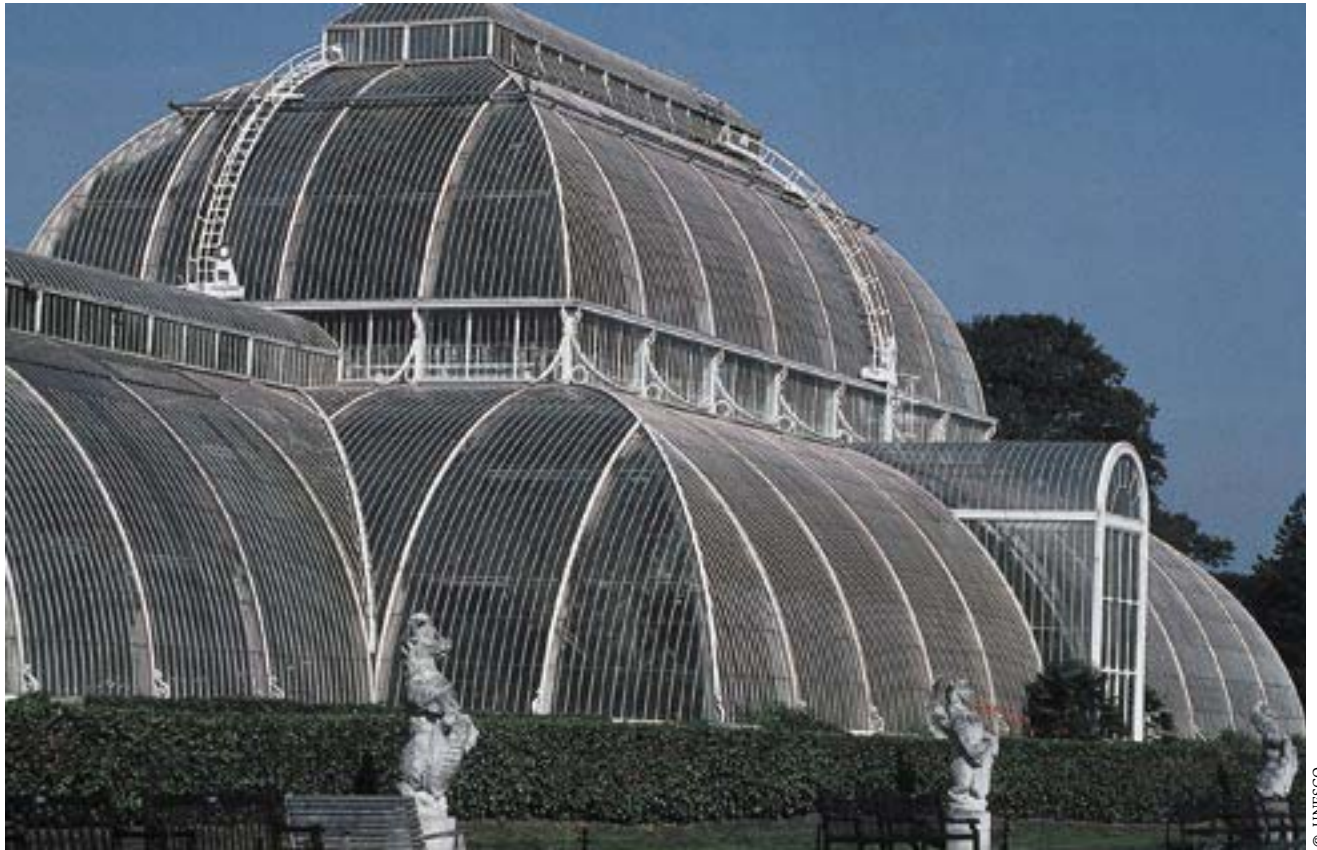
Très fragile, le site a été inscrit simultanément sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Laissé à l'abandon pendant de nombreuses années, il a essuyé plusieurs actions militaires. Certaines parties de la vallée, truffées de mines antipersonnel, restent d'ailleurs inaccessibles. D'autre part, les explosions qui ont anéanti les bouddhas ont endommagé les niches contenant les restes des statues, qui menacent de s'effondrer. Elles ont aussi fissuré la falaise et détruit des décorations murales. Les peintures qui ornent toujours certaines des six cents grottes creusées dans le grès sont également très détériorées. Enfin, les risques de pillage et de fouilles illicites sont loin d'être écartés.

ASSUR, BERCEAU DE L'EMPIRE ASSYRIEN

La cité antique d'**Assur (Qala'at Cherqat)** surgit sur les rives du Tigre, dans le nord de la Mésopotamie iraquienne. La ville, fondée par les Sumériens au troisième millénaire avant J.-C., fut progressivement occupée par les Assyriens, qui auraient abandonné le nomadisme pour s'y installer. Durant le deuxième millénaire avant J.-C., elle devint la première capitale de l'empire

Ci-dessus, les cônes de grès du massif des Bungle Bungles, dans le Parc national de Purnululu (Australie), ont 350 millions d'années. À gauche, dans cette grotte de Bamiyan (Afghanistan), les fresques (V^e au VII^e siècle) ont été restaurées dans les années 70.





© UNESCO

assyrien, qui finira par couvrir un territoire d'une ampleur sans précédent au Moyen-Orient.

Ville-État et carrefour commercial, elle était aussi la capitale religieuse de l'empire, associée au dieu Assur. Ce dieu de la totalité, créateur du ciel et des enfers, fut identifié au fil des siècles à l'Assyrie tout entière. Quant à la ville elle-même, elle fut détruite par les Babyloniens en 612 avant J.-C. mais renaquit de ses cendres à l'époque parthe, aux I^{er} et II^e siècles.

De sa gloire passée, Assur conserve de nombreuses traces, comme le ziggourat (colossal temple-tour) et le grand temple du dieu Assur, le double temple d'Assur et d'Adad, dieu de l'orage, le temple d'Ishtar, déesse sumérienne de l'amour et de la guerre, le vieux palais avec ses tombes royales et plusieurs quartiers résidentiels.

Lorsque Assur a été proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, avant la guerre, un grand barrage menaçait de noyer partiellement le site. Bien que ce projet ait été suspendu par l'administration actuelle en Iraq, Assur n'est pas à l'abri d'un éventuel retournement de situation dans le futur.

Ce risque, associé au fait que le site manque cruellement de protection, a justifié son inscription simultanée sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Selon les derniers observateurs qui se sont rendus à Assur, les quelque vingt

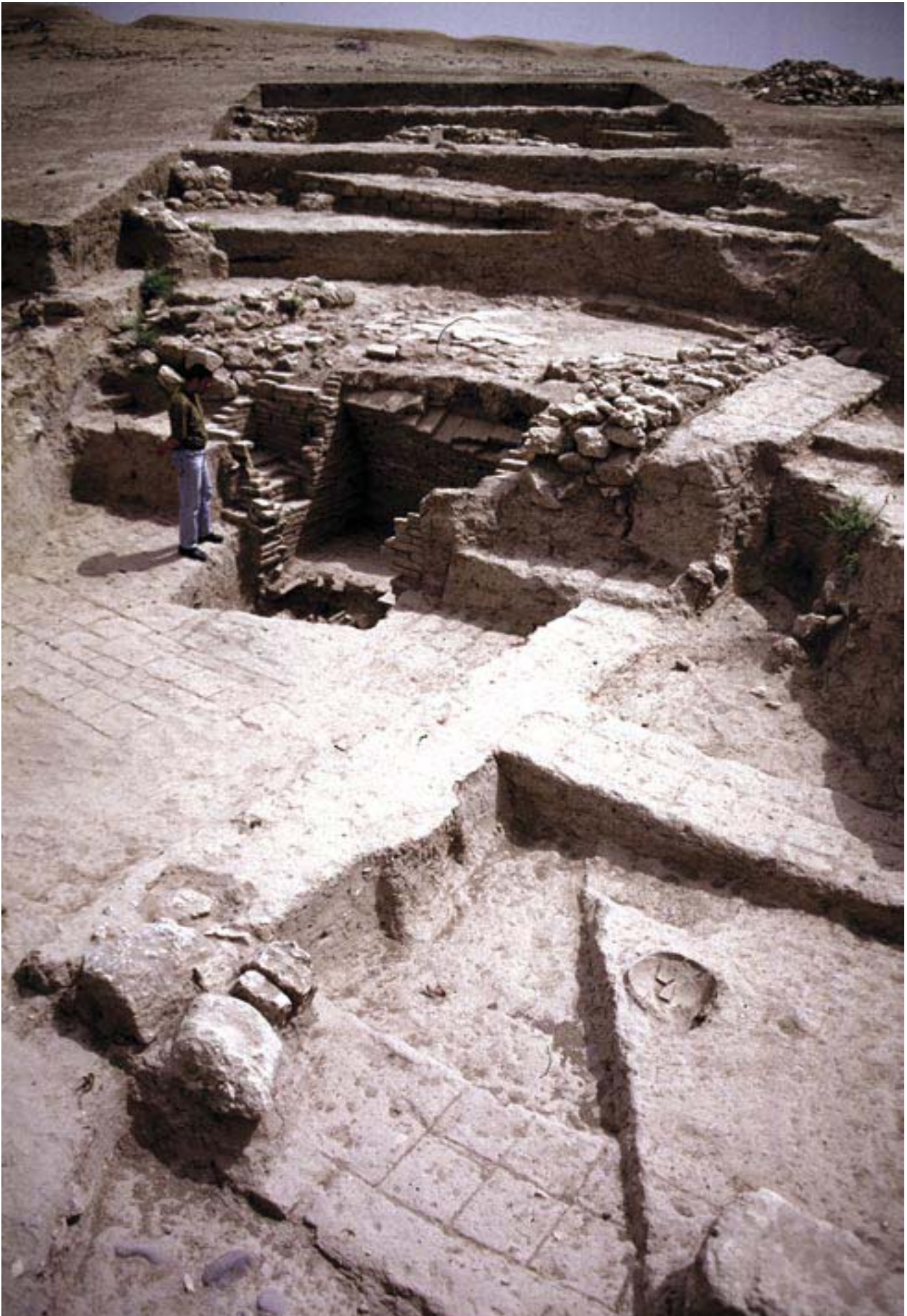
gardes chargés de veiller sur ce grand périmètre (environ 65 hectares) ne disposent plus d'aucune arme et craignent une attaque des pillards, très actifs sur de nombreux autres sites irakiens.

KEW, UN PARADIS UTILE

Les **Jardins botaniques royaux de Kew**, tout près de Londres, en Angleterre, n'ont rien d'un austère sanctuaire de la biodiversité mondiale. Le week-end, les Londoniens se pressent sur les pelouses tirées au cordeau et dans les allées luxuriantes. Ils viennent pique-niquer, flâner ou admirer une végétation exceptionnelle – rhododendrons de Chine, palmiers tropicaux, fleurs en tous genres... –, sans parler de la pagode chinoise et de la spectaculaire verrière victorienne.

C'est sans doute là que réside le secret de la renommée de Kew : dans l'art que les jardins déploient depuis leur création en 1759 pour allier le charme à l'excellence scientifique. C'est d'ailleurs autant l'un que l'autre qui leur a valu d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Les jardins botaniques de Kew abritent en effet des collections botaniques (plantes conservées, vivantes et documents) qui ont été enrichies de manière considérable au cours des siècles. Ils ont ainsi largement contribué à l'étude de la diversité des plantes et à l'économie botanique. Comme le note l'Union mondiale pour la nature

Ci-dessus, la verrière victorienne des Jardins royaux de Kew (Royaume-Uni), qui sont un exceptionnel conservatoire botanique. Ci-contre, la cité antique d'Assur (Iraq), très vulnérable en cas d'attaque des pillards.



© UNESCO/Giovanni Boccardi



23

(UICN), Kew n'est pas un jardin ordinaire car il a « réellement montré la voie en créant un mouvement mondial en faveur de la conservation de la flore ». Ses travaux scientifiques ont eu un « effet culturel formidable », les connaissances et les compétences botaniques acquises à Kew ayant été diffusées dans le monde entier.

Depuis quelque temps, Kew peut aussi s'enorgueillir de posséder la plus grande banque de semences du monde. Cette Millennium Seed Bank, située dans l'ouest du Sussex, vise à collecter et à conserver d'ici 2010 environ 10% de la flore mondiale, soit 24 000 espèces¹.

VALPARAISO, PORT DE LÉGENDE

Les visiteurs qui se rendent à Valparaiso se laissent rarement séduire au premier regard. Il faut du temps pour découvrir dans la capitale législative du Chili (environ 300 000 habitants), qui est aussi son port le plus important, la magie de la ville mythique autrefois chantée par tous les marins du monde. En inscrivant le **Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso** sur la Liste du patrimoine mondial, c'est bien ce port de légende que le Comité a surtout voulu honorer.

Sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture, le périmètre inscrit (situé entre la mer et une première ligne de collines) offre un exemple intéressant de développement urbain de la fin du XIX^e siècle en Amérique latine. Le port de Valparaiso a été fondé par les Espagnols au XVI^e siècle, sur une étroite plaine côtière alors occupée par les Indiens Chango. Longeant une baie naturelle en forme d'amphithéâtre creusée dans la côte pacifique, la ville a ensuite grandi en montant à l'assaut des collines.

Elle a connu un essor important au XIX^e siècle, devenant une halte vitale pour les marins qui naviguaient entre l'Europe et la côte ouest des États-Unis. Avant la construction du canal du Panama, au début du XX^e siècle, les bateaux étaient obligés de passer le cap Horn et de remonter le long de la côte pacifique. Beaucoup de navires sombraient corps et biens. Seuls les plus chanceux arrivaient à toucher Valparaiso, le premier port qu'ils rencontraient sur leur route. C'est dans les rêves des marins – survivre et pouvoir enfin s'égailler dans les ruelles et les tavernes du port – qu'est née la légende de la ville.

Aujourd'hui, son quartier historique a gardé une belle unité formelle où se détachent les clochers des églises. La ville a également conservé certaines infrastructures du début de l'ère



© UNESCO

industrielle, comme les fameux « funiculaires » à flanc de colline, qui grincement tant et plus en s'élançant vers les hauteurs.

UNE ÎLE TÉMOIN DE LA TRAITE

En Gambie, l'**Île James et les sites associés** témoignent de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, le long du fleuve qui a donné son nom à ce petit pays enclavé en territoire sénégalais. Dès le XV^e siècle, les commerçants européens se sont livrés des batailles acharnées pour tirer profit de cette voie d'accès aux richesses de l'Afrique occidentale.

Construit en 1651, le fort de cette petite île de 3 000 mètres carrés, située au beau milieu du fleuve, a joué un grand rôle dans la traite des esclaves jusqu'à la fin du XVII^e siècle. C'était l'une des principales escales pour les femmes et les hommes capturés dans l'intérieur des terres, avant le voyage sans retour vers l'Europe et le Nouveau Monde. La position stratégique du

Pour les marins européens, atteindre Valparaiso (Chili) signifiait avoir survécu au terrible Cap Horn.



fort lui a valu d'être âprement disputé, détruit et reconstruit à plusieurs reprises, avant d'être abandonné en 1829.

Quand la traite a été abolie, l'île James a été utilisée pour contrôler et arrêter les trafics illicites d'esclaves. Aujourd'hui, ce site touristique majeur pour la Gambie reçoit plusieurs milliers de visiteurs par an, européens et afro-américains pour la plupart.

À l'île avec son fort sont liés d'autres sites témoignant de la longue histoire des relations afro-européennes : Fort Bullen sur la rive nord du fleuve, le bâtiment de la Compagnie française d'Afrique occidentale (CFAO), construit en 1847, les ruines du vieux village colonial de San Domingo, la batterie de six canons de Banjul (la capitale) et la chapelle portugaise de Juffureh. Ce village mandingue a été rendu célèbre par le livre d'Alex Haley, *Racines*, où l'auteur situe les origines de son ancêtre Kunta Kinteh.

LE MONDE PERDU DES BUNGLE BUNGLE

Situé dans l'État d'Australie occidentale, le **Parc national de Purnululu**² (240 000 hectares) contient le massif découpé des Bungle Bungle, qui fait la joie des amoureux des espaces sauvages. Cette appellation dériverait de *bundle bundle*, un nom désignant une herbe répandue dans la région en langue locale aborigène. Quant à Purnululu, il signifie « piles de sable » dans la même langue. Car les karst à cônes de grès qui font l'originalité de cette région du Kimberley, l'une des plus reculées d'Australie, ont été formés

avec ce matériau il y a quelque 350 millions d'années.

À cette époque, des rivières et des ruisseaux venant des montagnes du sud et de l'est ont apporté du sable et des cailloux, formant petit à petit le grès dont sont composés les Bungle Bungle. Par la suite, le massif s'est élevé et, pendant des millions d'années, les éléments y ont creusé des gorges profondes. Il en reste aujourd'hui un ensemble spectaculaire de tourelles et de cônes en forme de ruches aux flans raides, dont la surface est régulièrement striée de bandes horizontales de silice et de lichen. Le parc, occupé par les populations autochtones depuis plus de vingt mille ans, est riche en art aborigène et parsemé de plusieurs sites funéraires. Il contient aussi de nombreuses espèces de plantes dont certaines ont été découvertes si récemment qu'elles n'ont pas encore de nom. D'étonnants palmiers se cramponnent de façon précaire aux parois des rochers et aux crevasses. Quant au reste du parc, il est recouvert d'une plaine de sable rouge et jaune où pousse une grande diversité d'arbres et d'arbustes. On peut aussi y observer plus de 130 espèces d'oiseaux, dont des nuées de perruches ondulées aux couleurs vives.

Sophie Boukhari



1. www.rbgkew.org.uk/
2. www.calm.wa.gov.au/national_parks/previous_parks_month/purnululu.html

L'ancien fort de l'île James (Gambie) était une des principales étapes de la Route de l'esclave.



© UNESCO

Universités sous haute surveillance



© Secda/Gamma, Paris

Les libertés académiques des étudiants et des enseignants ne vont pas toujours de soi. Dans de nombreux pays, elles sont bafouées au nom de la sûreté de l'État ou des règles de la concurrence.

La scène se passe au Myanmar, au début du mois de juin 2003. En arrivant devant leur université, les étudiants trouvent portes closes. Le gouvernement a ordonné la fermeture pure et simple de l'établissement, au lendemain de l'arrestation de Aung San Suu Kyi le 30 mai, afin de prévenir toute manifestation de soutien en faveur du prix Nobel de la paix.

Quelques jours plus tard, dans la capitale iranienne cette fois, des étudiants de l'Université de Téhéran sont réveillés en sursaut et passés à tabac par des partisans du pouvoir. Bilan de cette attaque surprise : une cinquantaine de blessés, dont de nombreux participants aux manifestations qui ont secoué le pays pendant plusieurs semaines.

Les étudiants ne sont pas les seuls à faire les frais de cette censure du pouvoir dans les

Manifestation devant le campus de l'université de Téhéran (Iran) contre les lois religieuses en juin 2003.



universités. Les enseignants sont également visés. En mars dernier, la justice égyptienne a finalement acquitté Saad Eddin Ibrahim. Ce professeur de sociologie à l'Université américaine du Caire, militant des droits de l'homme, avait été condamné en mai 2001 à sept ans d'emprisonnement pour financement illégal et divulgation de fausses informations à l'étranger.

Tous ces cas, et bien d'autres, ont été signalés par le réseau NEAR (Network for Education and Academic Rights) et figurent parmi les derniers incidents recensés sur son site (www.nearinternational.org). Créé en 2001 avec l'appui de l'UNESCO, ce réseau de vigilance rassemble plus d'une quarantaine d'ONG engagées dans la lutte pour les libertés académiques. À partir d'informations parues dans la presse ou collectées sur le terrain par les organisations membres, il tire la sonnette d'alarme quand il faut. L'objectif est d'attirer l'attention sur les pays qui bafouent les libertés académiques visant des étudiants ou des enseignants, depuis les atteintes à leur liberté d'expression jusqu'aux cas d'emprisonnement ou de disparition.

S'il n'existe pas de texte spécifique concernant les droits des étudiants, les enseignants du supérieur peuvent se référer à la Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (voir encadré p. 28). Ce texte rappelle que les enseignants doivent pouvoir jouir de la liberté d'enseigner et de discuter, de mener à bien des recherches et d'en publier les résultats, mais aussi d'exprimer librement leurs opinions sur l'institution où ils travaillent. «Il s'agit là de points très importants car un enseignant ou une université doivent pouvoir remettre en cause les acquis et le savoir d'une époque donnée. Le progrès de la connaissance se réfère à un ordre supérieur à celui de l'intérêt de l'État», estime Andris Barblan, conseiller spécial de l'Université européenne de Genève.

L'UNESCO lance un avertissement

La liberté académique figurait en bonne place sur l'agenda de la Conférence mondiale sur l'éducation supérieure + 5, qui s'est tenue à l'UNESCO du 23 au 25 juin 2003.

Plus de 400 participants venus de 120 pays ont assisté à cette réunion qui a fait le point sur le progrès accomplis depuis 1998.

Tout le monde s'accorde à dire que jamais dans l'histoire de l'humanité, le bien-être des nations n'a autant dépendu de la qualité et de la portée des systèmes et des institutions d'éducation supérieure. Or, ces paramètres dépendent largement de la liberté académique dont

peuvent jouir les enseignants et les élèves.

«Les changements en cours dans l'enseignement supérieur peuvent, dans certaines circonstances, menacer l'exercice de la liberté académique, l'autonomie des universités et l'indépendance de la recherche, a prévenu Koïchiro Matsuura, dans le discours d'ouverture de la conférence. Et n'oubliez pas, s'il vous plaît, que ces principes et ces valeurs sont importants en soi, mais pas seulement. En bridant les libertés académiques, on peut par exemple provoquer un exode des cerveaux ou l'abandon de certains domaines de recherche.»

Pourtant, les pays qui n'hésitent pas à bafouer ces libertés sont nombreux. Depuis le début de l'année, NEAR a recensé une quarantaine de violations. Des chiffres en légère augmentation par rapport aux années précédentes. «Mais cela tient sans doute au fait que le réseau est mieux rôdé et les signalements plus nombreux, indique John Akker, directeur exécutif de NEAR. Tous ces exemples montrent en tout cas que l'université est encore perçue comme un foyer d'agitation potentielle par bien des régimes.»

C'est notamment le cas en Afrique, où les pressions exercées sur les enseignants et les étudiants sont fréquentes. «Peu de pays font exception, déplore Adebayo Olukoshi, secrétaire exécutif du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA). Il est plus facile de bâillonner la presse que les enseignants ou les étudiants ; l'université apparaît donc souvent comme le dernier bastion de la liberté d'expression. C'est pourquoi elle est surveillée de près.» Dans les cas extrêmes, cela peut aller jusqu'à la détention d'enseignants ou à un contrôle très strict du contenu des programmes.

Mais il existe aussi des mesures de rétorsion moins directes vis-à-vis d'enseignants jugés trop indépendants : suppression arbitraire de certains cours, refus systématique d'accorder des promotions, exclusion des instances de décision...

L'université apparaît souvent comme un foyer de contestation. Au Myanmar, les forces de l'ordre stationnent devant l'université de Rangoon, fermée après l'arrestation d'opposants, le 2 juin 2003.



© PIC/AFP, Paris



⇒ **«Aucun enseignant du supérieur** ne devrait être contraint de dispenser un enseignement qui soit en contradiction avec le meilleur de ses connaissances ou qui heurte sa conscience. » C'est ce que précise la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur¹. Adopté en 1997, ce texte donne une définition assez large, dans ses articles 25 à 32, de la liberté académique. Si un enseignant d'université doit pouvoir jouir des « droits civils, politiques, sociaux et culturels » au même titre que n'importe quel autre citoyen, il se voit aussi reconnaître des droits spécifiques liés à la nature de sa profession.

⇒ **Ces droits englobent la liberté d'exercer** à l'abri de toute ingérence, d'effectuer des recherches et d'en publier les résultats, de ne pas être soumis à la censure institutionnelle et de participer sans discrimination aux activités d'organisations professionnelles ou académiques représentatives. La Recommandation de l'UNESCO reconnaît également aux enseignants le droit d'exprimer librement leur point de vue sur l'établissement ou le système pour lequel ils travaillent. Tous les enseignants, précise encore le texte, « devraient pouvoir exercer leurs fonctions sans subir de discrimination d'aucune sorte ni avoir à craindre de mesures restrictives ou répressives de la part de l'État ou de toute autre source ». En cas de violations de leurs droits, les enseignants doivent pouvoir saisir les instances nationales, régionales ou internationales compétentes. « Les organisations représentant le personnel enseignant de l'enseignement supérieur, ajoute la Recommandation, devraient les appuyer pleinement dans de telles circonstances. »

1. Texte intégral : www.unesco.org/education/educprog/am/recom_f.html

Sur un continent où les universités sont financées essentiellement par des fonds publics, l'argent est un autre moyen de pression efficace. « Il suffit de réduire le financement d'une université de 25% pour qu'elle ne puisse plus fonctionner normalement », explique Adebayo Olukoshi. C'est d'autant plus vrai que les conditions d'exercice des enseignants, avec des salaires qui – lorsqu'ils sont versés – dépassent rarement 500 dollars par mois, sont déjà assez précaires.

CONFLITS DE LOYAUTÉ

Les pressions qui peuvent s'exercer sur les universités des pays industrialisés sont d'un tout autre ordre. De plus en plus présentes sur les campus, les entreprises privées financent aujourd'hui une partie de la recherche appliquée. En novembre 1998, l'université américaine de Berkeley a par exemple conclu un accord avec la société suisse Novartis pour un montant de 25 millions de dollars. Son Département de biologie des plantes et microbial reçoit cinq millions de dollars par an pendant cinq ans. En échange, le géant suisse de la pharmacie obtenait le droit de breveter les découvertes des chercheurs de ce département.

De tels accords permettent de contribuer au financement de la recherche et, selon l'université, le choix s'est porté sur Novartis « en raison de l'intérêt manifesté par la société pour le respect de la liberté académique ». Mais les objectifs des entreprises ne sont pas toujours compatibles avec la mission de l'université. « Si certaines grosses compagnies comprennent l'enjeu qu'il y a à soutenir une recherche libre, assure Andris Barblan, ce n'est pas le cas de toutes. » Des conflits de loyauté peuvent ainsi se poser à des étudiants travaillant dans le cadre de l'université mais financés par des sociétés privées. Ancien ministre français de l'Éducation, Claude Allègre l'a observé lors d'un séjour au Massachusetts Institute of Technology (Boston, États-Unis) : « Il arrive que dans un même laboratoire de recherche, un étudiant soit financé par une entreprise, un groupe pharmaceutique par exemple, et un autre par une société concurrente. Or ils n'ont pas le droit de discuter de leurs travaux même si (et surtout si) leur recherche porte sur des sujets proches »¹. « De telles situations, conclut Andris Barblan, portent aussi atteinte à la liberté académique. »

Agnès Bardou



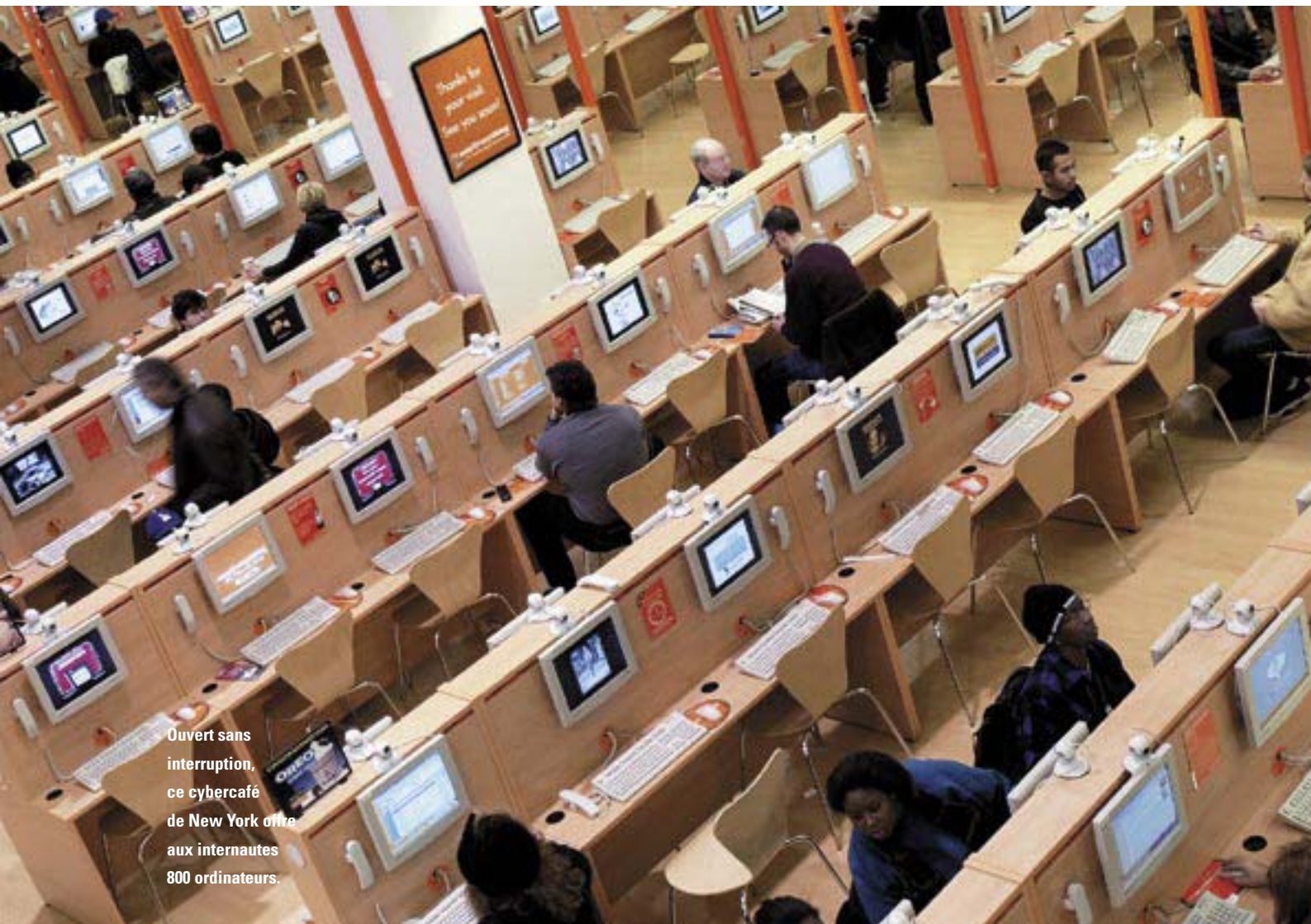
28



© Marwan Naamani/STF/AFP, Paris

Le professeur et militant des droits de l'homme Saad Eddin Ibrahim (à gauche) à la Cour suprême du Caire en janvier 2001.

1. *Autonomy and responsibilities. The University's obligations for the twenty-first century*, Bononia University Press, 2002.



Ouvert sans interruption, ce cybercafé de New York offre aux internautes 800 ordinateurs.

© David Lefranc/Gamma NY, Paris

De la société de l'information aux sociétés du savoir

À elle seule, la technologie ne suffira pas à combler le fossé numérique. Pour l'UNESCO, les aspects sociaux, politiques et culturels de la révolution de l'information en cours doivent être pris en compte si l'on veut que tous, au Nord comme au Sud, puissent en bénéficier pleinement.

En dix ans, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ont provoqué une révolution silencieuse, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'accès à l'information. Les TIC suscitent de grands espoirs car elles pourraient contribuer à renforcer non seulement la liberté d'expression, la diversité culturelle et la bonne gouvernance, mais aussi la lutte contre la pauvreté. Elles posent néanmoins un certain nombre de problèmes qui seront examinés, en décembre prochain à



© Luc Gnago/Panapress/Gamma, Paris



30

Genève (Suisse), par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Les participants s'y interrogeront notamment sur les moyens de réduire le fossé numérique qui sépare les pays riches et les pays pauvres, ainsi que les groupes privilégiés et les populations défavorisées au sein d'un même pays.

QUATRE PRINCIPES CLÉS

Pour le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, «l'accès à l'information et au savoir a de plus en plus d'impact sur les modalités de l'apprentissage, sur l'expression culturelle et la participation sociale, tout en offrant des opportunités de développement. Il contribue à réduire la pauvreté et à préserver la paix. En effet, le savoir est devenu une force motrice majeure de la transformation des sociétés».

C'est pourquoi l'UNESCO préfère le concept de «sociétés du savoir» à celui, plus technocratique, de «société de l'information», qui met l'accent sur la connectivité mais ne s'intéresse pas aux contenus ni à la façon d'utiliser les réseaux. Construire les sociétés du savoir, selon Koïchiro Matsuura, suppose que l'on respecte «quatre principes clés : l'accès équitable à l'information ; la liberté d'expression ; l'accès universel à l'information, qui implique le renforcement du domaine public de l'information ;

Les TIC en chiffres

Nombre d'internautes dans le monde :
665 millions (prévisions pour 2003),
580 millions en 2002, 10 millions en 1993.

Nombre d'internautes dans les pays les moins développés (PMD) : 1,8 million en 2001.

Nombre d'ordinateurs dans le monde :
650 millions (prévisions pour 2003),
615 millions en 2002, 175 millions en 1993.

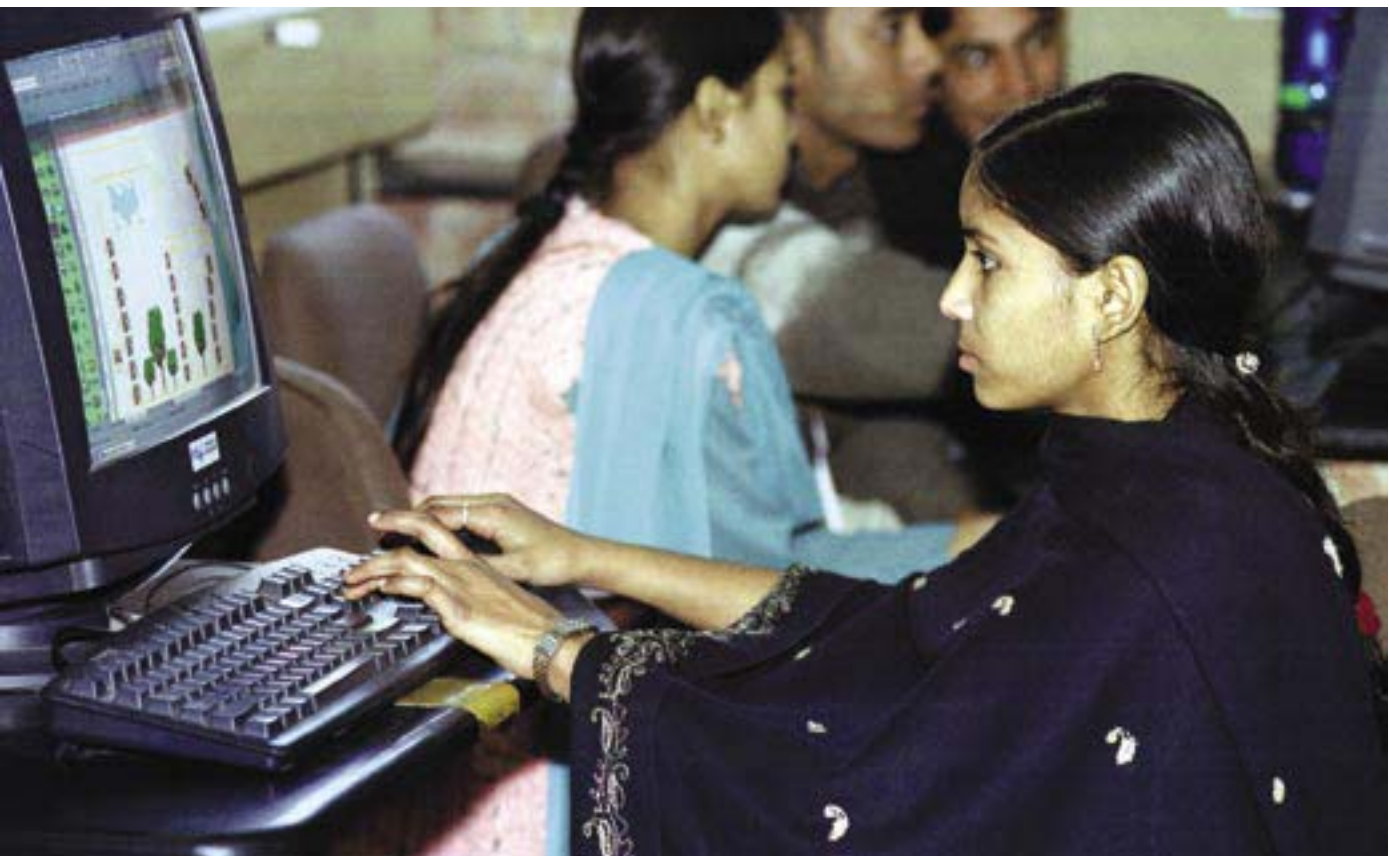
Nombre d'ordinateurs dans les PMD :
1,3 million en 2001 (pour 684 millions d'hab.).

Nombre d'ordinateurs connectés à Internet pour 1 000 habitants en 2001 :

Pays de l'OCDE à haut revenu	400
OCDE	332
Amérique du Sud et Caraïbes	49
Europe centrale et orientale et CEI	42,8
Pays en développement	26,5
Asie orientale et Pacifique	41,4
Afrique subsaharienne	7,8
États arabes	15,6

À gauche : dans une rue d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

À droite : Shebnum, une lycéenne de 16 ans à New Delhi (Inde).



© UNESCO/Brendan o'Malley



31

la sauvegarde et la promotion de la diversité culturelle, y compris le multilinguisme».

L'éducation à distance dans l'enseignement supérieur constitue l'un des meilleurs exemples de la révolution des TIC. Pour John Daniel, sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, « tout au long de l'histoire, l'enseignement s'est trouvé pris entre trois contraintes : qualité, accès, coût. Dans le cas de l'enseignement traditionnel, la qualité tend à baisser lorsqu'on élargit l'accès ou qu'on réduit les dépenses. En revanche, les universités ouvertes démontrent qu'il est possible d'élargir l'accès à l'enseignement, tout en améliorant la qualité et en diminuant les coûts ». L'enseignement à distance revient moins cher que l'enseignement traditionnel, explique John Daniel. Une étude réalisée à la demande du gouvernement britannique le confirme : le coût total d'un diplôme obtenu à la UK Open University est inférieur de 20% à 40% à celui des diplômes délivrés par les universités classiques.

Mais les TIC n'ont toujours pas de réel impact sur l'enseignement primaire et secondaire, en particulier dans les pays en développement. Et l'on peut se demander si le seul fait qu'il existe dans le monde 862 millions d'analphabètes et 211 millions d'enfants travailleurs – exclus du jeu de l'ère postindustrielle, fondée sur le savoir – ne

dément pas la notion même de société de l'information.

Dans les pays du Sud, le développement des connections par satellite et du haut débit, ainsi que la création de centres multimédia communautaires, constituent deux conditions nécessaires à l'expansion des TIC et de leurs bienfaits. Mais il faut faire plus.

Les TIC, en particulier Internet, sont des vecteurs à double sens, à la fois lieux d'expression et portails d'accès à l'information. Et la liberté d'expression est un élément capital si l'on veut qu'Internet bénéficie aux individus et aux communautés. Chacun, dans sa quête de solutions à des problèmes sociaux, économiques, politiques ou culturels, doit pouvoir exprimer librement son point de vue et faire part de son expérience, sans crainte de représailles.

LIBERTÉ SURVEILLÉE

Sans nier les contraintes de sécurité, notamment liées à la lutte contre le terrorisme, et le besoin de respecter les lois nationales – sur la pédophilie, le trafic de drogue et l'incitation à la haine – les organisations professionnelles de journalistes rappellent que la liberté d'expression est un droit consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme et qu'elle doit être respectée.

Le téléphone mobile tend à remplacer le téléphone fixe, surtout dans les pays à faibles infrastructures. Il est aussi de plus en plus utilisé pour accéder à Internet, comme ici au Japon.

L'UNESCO souligne que les sites d'information en ligne doivent bénéficier des mêmes droits que les médias traditionnels.

L'organisation est préoccupée non seulement par le harcèlement subi par les journalistes dans certains pays, mais aussi par des restrictions moins évidentes de la liberté d'expression. Ces restrictions peuvent prendre la forme de mesures financières (taxes sur les équipements et tarifs élevés des communications), techniques (faible développement du réseau téléphonique local, filtrage et blocage de logiciels sur les serveurs), administratives (autorisation exigée pour la création de sites, interdiction d'installer des serveurs internationaux) ou encore législatives (censure de sites politiquement gênants ou supposés nuire à la sécurité).

Internet a réellement permis la création de e-médias indépendants à des coûts sans précédent. En ce sens, il a constitué un appui formidable au pluralisme et à la liberté d'expression. Mais pour beaucoup, ces nouveaux sites ne sont pas faciles d'accès et, finalement, la majorité des internautes en quête d'informations fraîches continuent de se tourner vers les médias traditionnels.

CONTENUS PERTINENTS

Pour qu'Internet bénéficie à tous, il ne suffit pas d'installer des ordinateurs, surtout là où il n'y a pas d'électricité. Il faut aussi proposer des contenus pertinents pour les usagers, dans une langue qui leur est familière. En développant l'information locale, on contribue également à davantage de transparence, à une «e-gouvernance» qui améliore le dialogue entre la population et les autorités.

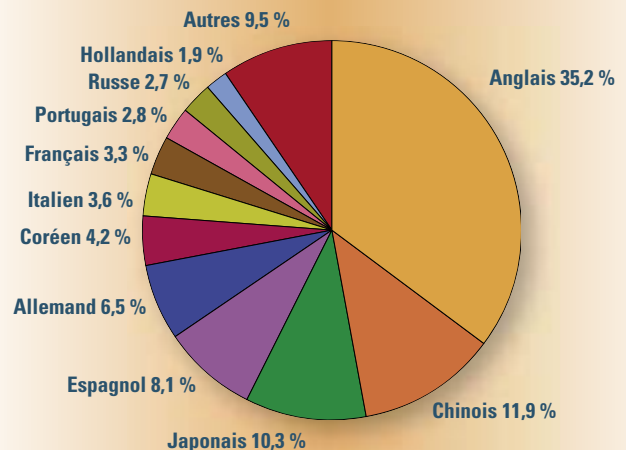
Il est également important de garantir le libre accès aux informations du domaine public, à savoir celles qui émanent d'initiatives financées par des fonds publics ou qui ne sont plus soumises à droit d'auteur. Le système du



© Isett Stuart/Gamma, Paris

Les langues qui dominent Internet

En 2003, 90% des usagers d'Internet se servent de 11 langues seulement. L'anglais est la langue la plus utilisée mais le chinois devrait la dépasser en 2007, selon les prévisions.



Source : <http://www.global-reach.biz/fr/index.php3>



copyright et des brevets est nécessaire parce qu'il encourage la création et incite le secteur privé à investir dans la recherche. Mais il n'en faut pas moins trouver un équilibre entre le droit des auteurs et le droit du public d'accéder à l'information, notamment scientifique et éducative. À cette fin, l'UNESCO s'emploie par exemple à promouvoir la diffusion électronique de matériels de formation gratuits et de logiciels libres, comme Linux.

CHANCE OU MENACE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ?

Alors que les uns perçoivent Internet comme un instrument d'homogénéisation culturelle, d'autres soutiennent au contraire qu'il favorise la diversité ainsi que les cultures minoritaires. Même si les deux tendances sont à l'œuvre, Armand Mattelart, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris VIII, constate que «pour l'heure, rares sont les minorités qui disposent des ressources nécessaires pour faire entendre leur voix grâce aux nouvelles technologies». De son côté, Dan Schiller, professeur en sciences de l'information à l'Université de l'Illinois (États-Unis), est convaincu que la situation joue «indiscutablement contre la diversité dans tous les sens du terme».

Il y a pourtant des signes de changement. «On assiste clairement, poursuit Dan Schiller, à la métamorphose de systèmes de distribution culturelle plus anciens et à sens unique – comme la télévision, qui rediffuse des westerns américains auprès des téléspectateurs de Tonga ou d'Asie orientale.» La production culturelle transnationale tend plutôt à commercialiser des contenus locaux à l'échelle mondiale. Ainsi, l'influence des cultures étrangères aux États-Unis, par exemple, est plus forte aujourd'hui que dans les précédentes décennies. Dan Schiller s'interroge cependant : «Les produits culturels sont devenus multiformes, mais est-ce de la diversité culturelle ou une manière de parasiter celle-ci?»

L'une des façons de promouvoir la diversité culturelle, soutenue par l'UNESCO, consiste à augmenter le nombre de langues sur Internet et à favoriser la production de contenus locaux. Cette approche suppose bien sûr de résoudre le problème des écritures non latines dans le cyberspace. Autre moyen de promouvoir la diversité culturelle : sauvegarder le patrimoine numérique. À l'heure actuelle, une grande partie de la production numérique est perdue,

Des normes pour le cyberspace

L'UNESCO soumettra au Sommet mondial sur la société de l'information une Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace*. Cet instrument juridique sera soumis pour approbation à la 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003. Il contient des recommandations sur l'accès équitable à l'information, le développement de sociétés

du savoir respectueuses de la diversité culturelle et linguistique. **Autre instrument normatif**, un projet de Charte sur la conservation du patrimoine numérique sera soumis également à la 32^e session de la Conférence générale. Il vise à la sauvegarde d'un patrimoine qui constitue une riche mais vulnérable source de connaissances et sur les moyens de le rendre plus accessible.

* http://portal.unesco.org/ci/ev.php?URL_ID=8357&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload

soit parce qu'elle a été effacée car considérée comme dépassée, soit parce que son support, devenu obsolète, a disparu. L'UNESCO s'emploie également à trouver des solutions à ce problème.

Armand Mattelart et Dan Schiller pensent tous deux que seul l'engagement des pouvoirs publics permettra aux TIC de jouer pleinement leur rôle social. Selon eux, le Sommet mondial sur la société de l'information et ses débats préparatoires sont le théâtre d'affrontements entre partisans et adversaires de l'implication du secteur public dans ce domaine.

Pour Koïchiro Matsuura, les responsables politiques qui participeront au Sommet doivent utiliser la révolution du savoir en cours pour améliorer la vie des populations jusqu'ici laissées pour compte, aussi bien dans les pays pauvres qu'au sein de certaines communautés des pays riches.

Roni Amelan



Le Sommet mondial sur la société de l'information est organisé par l'Union internationale des télécommunications : <http://www.itu.int/wsis/index-fr.html> et l'UNESCO : http://portal.unesco.org/ci/ev.php?URL_ID=1543&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload



33

Maîtres du 7^e art

À l'occasion du Festival de Cannes, le Sri-Lankais Lester James Peries et l'Américain Clint Eastwood étaient réunis le 24 mai 2003 pour recevoir la médaille d'or Fellini de l'UNESCO des mains du Directeur général de l'organisation, en hommage à leur exceptionnelle carrière cinématographique.

Considéré comme le père du cinéma du Sri-Lanka, Lester James Peries, 80 ans, a connu son premier succès en 1963 avec *Changes in the village* et a ensuite réalisé une vingtaine de longs métrages. Quant à l'acteur mondialement connu Clint Eastwood, 73 ans, il a exploré de nombreux genres cinématographiques, en réalisant 24 films (road movies,



© UNESCO/Niamh Burke

dramas, thrillers, westerns, etc.).

La médaille d'argent Fellini de l'UNESCO a par ailleurs été décernée le 16 juin à l'Afghan Sedigh Barmak (photo), dont le premier long métrage, *Osama*, a reçu plusieurs distinctions internationales. Né en 1962, le responsable de l'Agence afghane du cinéma dirige également l'ACEM, une association de promotion de l'alphabétisation, de la culture et des arts qui bénéficie du soutien de l'UNESCO.



34

Les Afghanes font entendre leur Voix

La Voix des femmes afghanes, une station de radio communautaire indépendante dirigée par des Afghanes, a commencé à émettre à Kaboul le 8 mars, Journée internationale de la femme. La station, gérée par une association de professionnelles des médias, la Voix des femmes afghanes dans les médias globaux, a été créée avec le soutien de l'UNESCO.

Elle diffuse en dari des programmes éducatifs, de loisirs et d'appui au



© UNESCO/F. Charaffi

développement, axés sur les activités et les centres d'intérêt des femmes. Une autre radio FM équipée par l'UNESCO devrait bientôt commencer à émettre à la Faculté de journalisme de l'Université de Kaboul. Ces

deux stations communautaires sont les premières du genre depuis la chute des talibans.

La Bosnie-Herzégovine à la Biennale de Venise

Pour la première fois de son histoire, la Bosnie-Herzégovine était présente à la Biennale de Venise, en juin dernier. Quatre artistes de ce pays d'Europe du Sud-Est – Edin Numankadic, Jusuf Hadzifejzovic, Maja Bajevic et Nebojsa Seric-Soba – ont exposé leurs travaux

dans le *Cortile* du Palazzo Zorzi, siège du Bureau de l'UNESCO à Venise. Un cinquième peintre, Damir Niksic, a pour sa part présenté son œuvre dans le cadre de l'exposition « Rêves et conflits, la dictature du spectateur ». Ces deux initiatives

sont le fruit de la collaboration de l'UNESCO, du ministère italien des Affaires étrangères et de la Mairie de Venise avec le projet culturel international *Aevi*, qui appuie la création d'un musée d'art contemporain à Sarajevo.



© UNESCO

Le Panama protège son patrimoine sous-marin

Le Panama est le premier État à avoir déposé devant l'UNESCO, le 4 avril dernier, l'instrument de ratification de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Cet instrument législatif, adopté par la Conférence générale de l'UNESCO le 2 novembre 2001, interdit la chasse aux trésors et

le commerce des objets récupérés dans le fond des mers. Il proscrit également le pillage en vue d'une exploitation commerciale et encourage la préservation du patrimoine qui repose dans l'eau depuis au moins cent ans. Le texte n'entrera en vigueur que lorsque 19 autres États auront rejoint le Panama.



© UNESCO/DRASSM/D. Metzger

Amira Hass consacrée pour son courage

La journaliste israélienne Amira Hass a reçu cette année le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano, pour son travail dans les Territoires palestiniens pour le quotidien israélien *Ha'aretz*. La cérémonie s'est déroulée lors de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai 2003, à Kingston en Jamaïque. Au cours des dix dernières années, Amira Hass était la seule journaliste israélienne à vivre dans les Territoires palestiniens. Elle a conquis une reconnaissance internationale pour son courage et son indépendance. Le



© Brian McBurney/Liaison Agency/Gamma

prix (25 000 dollars), qui porte le nom du journaliste colombien Guillermo Cano assassiné en 1987, a été créé par l'UNESCO en 1997. Il récompense le travail d'une personne, d'une organisation ou d'une institution ayant contribué à la défense ou à la promotion de la liberté d'expression dans le monde, en particulier si cela met la vie de la personne en danger.

Cinq millions de manuels scolaires pour l'Iraq

L'UNESCO va mettre cinq millions de manuels de sciences et de mathématiques à la disposition des élèves irakiens au cours de la prochaine année scolaire, dans le cadre d'un programme de 10 millions de dollars soutenu par l'USAID et mis en œuvre avec elle.

Avant 1990, le système scolaire irakien était considéré comme l'un des meilleurs du monde arabe. L'enseignement était gratuit, les taux de scolarisation et d'alphabétisation élevés. L'éducation a cependant connu une rapide détérioration à la suite de

la guerre du Golfe (1990-1991) et des sanctions économiques qui l'ont suivies. Selon une récente étude de l'UNESCO, le taux d'alphabétisation de l'Iraq figure aujourd'hui parmi les plus bas du monde arabe.

Des changements mineurs dans le contenu des manuels vont être opérés, afin d'assurer qu'ils soient pertinents et ne contribuent ni à la discrimination, ni à l'incompréhension interculturelle ou à la haine. L'UNESCO va superviser ce processus de révision et organiser l'impression et la distribution des manuels.



35

Croire à la paix, envers et contre tout

Lauréat du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2003, le père Émile Shoufani, israélien, a consacré sa vie au dialogue entre juifs et arabes. Il a notamment créé le projet «Éducation pour la paix, la démocratie et la co-existence» dans le collège Saint-Joseph à Nazareth, qu'il

dirige depuis 1976 et qui est jumelé avec l'école juive Lyada de Jérusalem. L'une de ses initiatives les plus marquantes a été l'organisation, en mai 2003, d'un pèlerinage commun juif et arabe à Auschwitz-Birkenau (photo), au sujet duquel il a déclaré : «Cet acte de mémoire

signifie notre refus radical d'une telle inhumanité».

Le jury du Prix a décerné une mention d'honneur à Yolande Mukagasana, rwandaise et belge, qui a créé «Nyarimambo Point d'Appui - Fondation pour la mémoire du génocide au Rwanda et pour la reconstruction».



© UNESCO/Michel Semeniako/Parimoine 2001



© UNESCO/Dominique Roger

Les petites filles arabes réussissent à l'école... quand elles y vont

Dans les pays arabes, quelque huit millions d'enfants en âge de fréquenter le primaire n'y ont pas accès, dont cinq millions de filles, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO. Mais quand les fillettes y ont accès, elles surpassent souvent les garçons. Selon une étude régionale sur les États arabes, publiée en mai 2003, près d'un garçon sur cinq en âge de fréquenter le primaire (une fillette sur quatre) dans les 19 pays concernés

par l'étude n'avaient pas eu accès à l'école en 1999-2000.

Le taux de fréquentation du secondaire était encore plus bas, se situant à 60% environ de la population en âge de fréquenter ce cycle (les 12-18 ans), dont 47% étaient des filles.

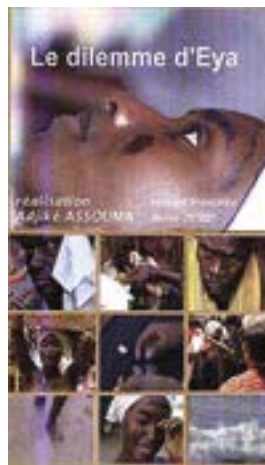
Pourtant, dans le primaire comme dans le secondaire, les filles ont eu tendance à moins redoubler que les garçons et avaient plus de chances de terminer les deux cycles.

Une production UNESCO primée au FESPACO

«Le Dilemme d'Eya», un film de fiction produit par l'UNESCO dans le cadre de son Programme pour un contenu créatif, a reçu deux prix lors du Festival du cinéma et de la télévision Pan Africain (FESPACO), dont la dix-huitième édition s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) du 22 février au 1^{er} mars. Ce film de 26 minutes, réalisé par la Togolaise Adjiké Assouma, a été primé par l'Union Economique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et par Plan International.

Il raconte l'histoire d'une jeune fille forcée de se

soumettre aux pratiques vaudoues traditionnelles aux dépens de son éducation, de sa famille et de sa vie.



© UNESCO

L'éducation religieuse, une valeur en hausse

L'instruction religieuse semble prendre de plus en plus de place dans les systèmes publics d'éducation, selon une analyse des horaires consacrés à l'enseignement religieux dans quelque 140 pays. Une étude préliminaire réalisée par le Bureau international d'éducation (BIE, Genève, Suisse) de l'UNESCO montre en effet que l'éducation religieuse est une matière obligatoire dans les emplois du temps de 73 des pays étudiés, au moins une fois au cours des neuf premières années

de scolarité. Et dans 54 de ces pays, le temps réservé à l'instruction religieuse pendant les six premières années de scolarité occupe environ 8,1% de la durée totale de l'enseignement. Une étude précédente, publiée il y a une dizaine d'années, indiquait au contraire un net recul de l'éducation religieuse au cours du xx^e siècle : par exemple, entre 1945 et 1969 et entre 1970 et 1986, le temps consacré à l'éducation religieuse était passé de 5,4% à 4,3% en moyenne.

Les données récentes ont été présentées dans le numéro de juin 2003 de *Perspectives*, le trimestriel de l'UNESCO sur l'éducation, qui avait pour thème «Éducation et religion». On y trouve également des articles sur l'évolution de l'enseignement religieux depuis un siècle en France, en Israël, au Pakistan et dans la Fédération de Russie.

www.wkap.nl/journals/prospects
www.ibe.unesco.org

Entre le tigre et le crocodile

Comment se frayer une voie entre le crocodile qui guette dans l'eau et le tigre sur la berge? En d'autres termes, comment concilier des intérêts contradictoires? La tradition cambodgienne de résolution des conflits propose des réponses qui permettent notamment de régler problèmes conjugaux et litiges fonciers. Mais cet art de la conciliation a été mis à mal par les Khmers rouges, qui lui ont substitué la délation et l'autocritique. Puis est venue la période de reconstruction et l'importation de concepts étrangers, comme ceux des droits de l'homme et de la liberté individuelle, à la fois féconds et déstabilisateurs. Aujourd'hui, les conciliateurs, officiels et informels, ont fort à faire pour jongler avec les fonds

ancestral et ces nouvelles aspirations.

Publiée par le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, *Entre le tigre et le crocodile* est une étude passionnante de l'évolution des pratiques de traitement des conflits au Cambodge, réalisée par la sociologue française Fabienne Luco, sur la base de nombreux témoignages.

Contact : Bureau de l'UNESCO, P.O. Box 29, Phnom Penh, Cambodge.
phnompenh@unesco.org



PMA cherchent chercheurs

Bien que les pays les moins avancés (PMA) représentent 79% de la population mondiale, ils ne comptent que 27% du nombre total de chercheurs, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Il y a en moyenne dix fois plus de chercheurs par million d'habitant dans les pays développés que dans les moins avancés, selon l'Institut. Trois habitants des pays riches sur mille sont des chercheurs, alors que cette proportion plafonne à trois sur dix mille dans les PMA. En termes de budget, les PMA consacrent 0,9% de leur PNB à la recherche et au

développement, contre 2,4% dans les pays développés.
<http://www.uis.unesco.org/>



© UNESCO/Dominique Roger

Architectes de l'urgence

Ils interviennent lors de catastrophes naturelles ou technologiques et de conflits – comme lors de l'explosion de l'usine chimique AZF à Toulouse en France (septembre 2001), du séisme de Nahrin en Afghanistan (avril 2002) ou des inondations en Europe centrale (août 2002). Ce sont les architectes de l'urgence, qui tenaient le 13 juin dernier leur première conférence internationale à l'UNESCO. Leur vocation? Mettre les populations en sécurité,

conseiller les sinistrés mais aussi les inciter à reconstruire eux-mêmes, dans le respect du patrimoine local.

À l'issue de la conférence, la création d'une Fondation de l'Organisation internationale des architectes de l'urgence a été évoquée. Quant à l'Union internationale des architectes, qui réunit 1,2 million de membres de la profession, elle a annoncé son intention de travailler dorénavant plus étroitement avec les architectes de l'urgence.

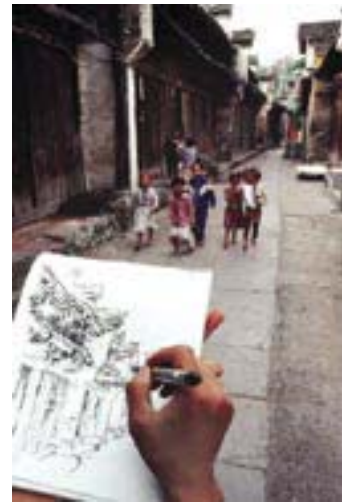


© Architectes de l'urgence, Amiens

Chine : une ville sous cloche ?

Le projet hydraulique sur la rivière Yang-Tsé (Chine) est le plus important du monde. Il prévoit de déplacer 1,3 à 1,9 million de personnes et d'inonder 13 villes et 4 500 villages. Des étudiants chinois en architecture ont imaginé de préserver la ville historique de Dachang, en la plaçant sous une cloche de verre et en y développant un site vivant grâce au processus naturel de sédimentation.

C'est avec ce projet que Lili et Jiazhi Li, de l'Université de Tsinghua de Beijing, ont gagné le prix UNESCO/IFLA d'architecture du paysage 2003, d'un montant de 3 500 dollars. Ce prix est décerné lors du Congrès de la Fédération internationale des architectes



© Nian Zeng/Gamma, Paris

du paysage, qui s'est tenu à Calgary (Canada) en mai. En 2003, le concours, qui avait pour thème «Paysages limite», a suscité 170 projets de 50 universités réparties dans 15 pays.

Un prix pour le netart

L'UNESCO a lancé son prix pour l'art numérique 2003, une catégorie spéciale du prix UNESCO pour la promotion des arts, afin d'encourager les jeunes adeptes du netart dans le monde. Cette année, le prix est axé sur le «pluralisme numérique» afin de stimuler le dialogue interculturel.

Organisé en collaboration avec l'Institut pour l'art numérique et la science d'avant-garde (IAMAS) basé au Japon, il consiste en trois récompenses : un premier prix de 5 000 dollars assorti d'une résidence de six mois à

l'IAMAS, à Gifu, un second et un troisième prix d'un montant de 3 000 et 2 000 dollars, respectivement. L'argent est fourni par le Fonds Higashiyama, créé et géré par la Fédération nationale des associations UNESCO au Japon.



PHONETICALLY EXPRESSIVE WORDS :

boohoo /bu: 'hu:z/	h'm, hmm /m, hm/	hur.rah /hu'ro:z/	ooh /u:z/
ow /aU/	pah /pa:z/	phew /fju:z/	psst /ps/

© UNESCO/IAMAS

So, background of this project was to form a multi-lingual database by using phonetically expressive words that mean and sound similar in the most widely spoken languages, such as English, Spanish, Arabic, German, French, Russian, Portuguese, Japanese, Mandarin Chinese, Hindi... In that way user's linguistic knowledge and stylistic features like dialect, sociolect and chronolect are reduced to minimum.

Des flots de promesses, au compte-



© Jim Holmes/Panos Pictures, Londres

2003, Année internationale de l'eau douce

- ➔ **Une marchandise pas comme les autres** p. 40
Marché de l'eau et droits humains
- ➔ **Le « modèle » argentin tombe à l'eau** p. 46
Les ratés de la privatisation
- ➔ **La guerre du Nil n'aura pas lieu** p. 48
Dix pays riverains coopèrent
- ➔ **Eaux mortes, sources de vie** p. 52
Le rôle vital des zones humides

des progrès gouttes

Ce dossier a été conçu et réalisé par Barry James, journaliste à Paris, spécialiste des questions environnementales

Aucun des objectifs fixés en matière d'accès à l'eau et d'assainissement n'a été « vraiment atteint », selon le Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau



© Chris Stowers/Panos Pictures, Londres

➔ **L'or bleu victime de l'or noir** p. 54
Tout pour le pétrole au Kazakhstan

➔ **L'Èbre de la discorde** p. 57
L'Espagne veut irriguer le sud

➔ **Cocktail dangereux** p. 59
Les nappes sont menacées

➔ **Ce qu'il faut savoir sur l'eau** p. 61
Faits et chiffres

À intervalles réguliers, les dirigeants politiques se réunissent et font des promesses qu'ils savent ne pas pouvoir tenir. Ainsi, en septembre 2000, le sommet du Millénaire des Nations unies à New York proposait de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes privées d'eau potable. Deux ans plus tard, le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud), qui a désigné l'eau comme une priorité, retenait un objectif similaire pour le raccordement aux égouts.

Mais pour atteindre ces cibles, il faudrait raccorder chaque jour près de 300 000 personnes à un réseau d'eau courante et 500 000 à un système d'assainissement. « On n'y arrivera pas dans les conditions actuelles », déclare Margaret Catley-Carlson, présidente du Partenariat mondial de l'eau créé en 1996 par la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA).

En 2015, on estime que près de trois milliards de personnes, soit 40% de la population mondiale, vivront dans des pays qui peineront à fournir à leurs citoyens l'eau nécessaire à la satisfaction de leurs besoins alimentaires, industriels et domestiques, ou qui en seront incapables. D'ici là, selon le groupe inter-agences qui a préparé le Sommet de Johannesburg, des dizaines de millions de personnes vont mourir de maladies transmises par l'eau, dont quelque 6 000 enfants par jour.

Réunis en juin dernier à Évian (France), les dirigeants des pays industrialisés du G8 ont placé l'eau au premier rang de leurs priorités. Malheureusement, au rythme actuel des investissements, jamais l'objectif en matière d'assainissement ne sera atteint en Afrique et il faudra plus de cent ans pour parvenir à celui concernant le raccordement à l'eau, selon l'organisation humanitaire britannique Water Aid. Cette dernière estime que les pays du G8 ne consacrent que 5% du total de leurs aides extérieures à des projets liés à l'eau, soit moins que ce qu'ils dépensent en glaces ou en aliments pour chiens.

Pire, l'épuisement et la contamination des ressources souterraines dus à une irrigation et à un drainage inefficaces provoqueront une perte de

grand-
angle

39

10% de la production céréalière mondiale d'ici à 2025, selon un rapport conjoint de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et de l'Institut international de gestion des ressources en eau. Ce qui équivaut à la perte annuelle de toute la récolte céréalière de l'Inde.

On ne peut pas dire que les gouvernements ignorent ces dangers. Au cours des vingt-cinq dernières années, toute une série de conférences internationales les ont évoqués. Mais aucun des objectifs fixés n'a été « vraiment atteint », selon le *Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau, L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie*, publié en mars 2003 par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau.

Ce document, auquel ont contribué 23 agences des Nations unies, contient des statistiques et des solutions. Il constitue une contribution majeure à l'Année internationale de l'eau douce, dont les chefs de file sont l'UNESCO et le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies. Depuis la publication de ce rapport, qui explique que « les problèmes d'attitude et de comportement sont au cœur de la crise », plus aucun leader ne pourra dire qu'il ne savait pas.

Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement est largement reconnu comme une violation des droits de l'homme et une offense à la dignité humaine. Le rapport souligne l'impact dramatique de la crise sur « la vie quotidienne des plus démunis, qui ont à supporter le fardeau des maladies véhiculées par l'eau, qui vivent dans des environnements dégradés et souvent dangereux, qui se battent pour donner une éducation à leurs enfants et gagner de quoi manger ». C'est aussi une question d'égalité : un enfant né dans le monde développé consomme 30 à 50 fois plus d'eau qu'un enfant des pays pauvres.

Enfin, le rapport explique que « la crise touche aussi l'environnement naturel, qui étouffe sous la montagne de déchets jetés chaque jour », faisant de la crise actuelle une catastrophe durable.

Ce dossier examine quelques-uns des problèmes cruciaux posés par la crise de l'eau, en s'appuyant sur des exemples concrets :

- ➔ Qui doit contrôler la distribution de l'eau : le public ou le privé? Le choix de l'Argentine en question.
- ➔ Peut-on éviter les conflits liés à l'eau? L'expérience du Bassin du Nil.
- ➔ Que faire pour sauver les zones humides? Le point de vue d'un spécialiste.
- ➔ Les priorités retenues sont-elles les bonnes? L'exemple du Kazakhstan.
- ➔ Peut-on détourner les fleuves? La polémique autour de l'Èbre en Espagne.
- ➔ Faut-il s'inquiéter de la contamination des nappes phréatiques? Oui, répondent les experts.



Une marchan pas comme les autres

L'accès à l'eau est à la fois un besoin élémentaire, un droit fondamental et un marché potentiellement rentable. D'où la nécessité d'encadrer strictement la privatisation de ce service, quand elle s'impose.

« Le test véritable de notre progrès ne consiste pas à ajouter à l'abondance de ceux qui ont beaucoup ; il consiste d'abord à procurer assez à ceux qui n'ont pas grand-chose. »

Franklin D. Roosevelt



© François Lochon/Gamma, Paris

Une poignée de multinationales, soutenues par la Banque mondiale, sont en train de faire main basse sur les ressources en eau de la planète, pensent certaines personnes. En vérité, malgré son énorme potentiel d'expansion, la gestion de l'eau attire encore assez peu le secteur privé. Sur le plan mondial, la participation financière des multinationales aux projets sur l'eau et l'assainissement compte pour moins de 15%, soit à peu près autant que l'aide internationale.

Comparé à d'autres types d'infrastructures, « le secteur de l'eau est le moins attractif pour les investisseurs privés », confirme le récent rapport du Panel international sur le financement de l'eau, présidé par Michel Camdessus, qui ajoute : « ces derniers temps, le développement des opérateurs privés a connu un ralentissement, voire un coup d'arrêt depuis la crise économique en Argentine et dans d'autres pays ».

grand-angle

41



© John Decker/Gamma, Paris

dise

Deux méthodes d'irrigation : à Madagascar (en haut) et dans les champs de Californie à la frontière de l'Oregon aux États-Unis (ci-dessus).

« Nous commençons à nous éloigner du paradigme de la privatisation pure et dure dans les zones urbaines », déclare pour sa part Mark W. Rosegrant, chercheur au sein de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) de Washington, qui poursuit : « Un système public peut être géré aussi efficacement sinon mieux qu'un système



© Chris de Bode/Panos Pictures, Londres

42

➤ privé ; c'est d'ailleurs ce qui se passe tous les jours aux États-Unis et dans la plupart des pays européens. Le problème est de savoir qui finance et comment les grandes villes peuvent obtenir des financements sur les marchés de capitaux ».

Pourtant, la part du privé dans le marché de l'eau pourrait augmenter rapidement si le secteur était soumis aux règles du commerce international. Devant cette perspective, les plus farouches opposants à la privatisation de l'eau ne sont pas les pays en développement, mais les États-Unis, dont les services municipaux de l'eau pourraient tomber aux mains d'entreprises étrangères.

Peu de sujets suscitent des discussions aussi passionnées que la commercialisation de l'eau. Nombreux sont ceux qui considèrent qu'il est injuste d'autoriser des entreprises privées, qui se préoccupent plus de leurs actionnaires que du bien commun, à tirer profit d'un besoin humain de base.

Dans les sociétés musulmanes, l'eau est considérée comme un don de Dieu, ce qui, explique Joachim von Braun, directeur général de l'IFPRI, « rend difficile l'introduction des concepts d'efficacité et de retour sur investissement ». Il ajoute : « Dans certains pays, il est interdit d'employer l'expression "prix de l'eau". En égypte, jusqu'à une période assez récente, ces mots ne pouvaient pas figurer dans un rapport gouvernemental ».

Pour l'ONU, l'accès à l'eau potable est aujourd'hui un droit de l'homme fondamental. Cette vision est partagée par beaucoup. Mais un droit doit-il être gratuit ? Ismail Serageldin,

président de la Commission mondiale sur l'eau pour le XXI^e siècle, fait remarquer que même si l'on peut parler du droit de l'homme à se nourrir, peu de gens pensent pour autant que la nourriture doit être gratuite.

De façon paradoxale, le fait que l'eau soit subventionnée pourrait être l'une des raisons de la raréfaction de cette ressource dans certaines parties du monde : quand les gens n'évaluent pas une chose à son juste prix, ils ont tendance à la gaspiller. Pour certains experts, il faudrait distinguer plus nettement l'eau destinée à la boisson et à l'hygiène de celle utilisée par l'agriculture et l'industrie, qui représente plus de 90% du total.

OBJECTIF CHIMÉRIQUE

Les États membres des Nations unies se sont engagés à réduire de moitié, au cours des douze prochaines années, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou à un assainissement de base. L'objectif est démesuré, voire chimérique, car il exige des centaines de milliards de dollars d'investissements nouveaux, qui s'ajouteront à l'argent déjà nécessaire pour entretenir et réparer les infrastructures défectueuses des systèmes existants. En outre, non seulement l'aide destinée à l'eau a diminué au cours de ces dernières années mais elle ne va pas aux pays qui en ont le plus besoin. Pas plus que l'investissement privé. Le Rapport mondial 2002 sur le développement humain du PNUD énumère 60 pays dans lesquels plus d'un cinquième de la population, et parfois beaucoup plus, n'a accès

À gauche : la construction du barrage des Trois-Gorges sur le Yang-Tseu-Kiang près de Yichang (Chine).

« Une conclusion s'impose malgré nous : le secteur mondial de l'eau est dans un état catastrophique »

Le rapport Camdessus

ni à un point d'eau public ni à un puits propre. Autant d'endroits où jamais une entreprise n'envisagera d'investir.

Selon l'OCDE, les pays les moins développés – ceux-là mêmes où la majorité de la population n'a pas accès à l'eau potable – ne reçoivent qu'une petite part, environ 12%, de l'aide étrangère accordée au secteur de l'eau. Près de la moitié de cette aide va à des pays relativement avancés, dont l'Égypte, le Mexique, la Malaisie, la Chine et l'Inde.

« Une conclusion s'impose malgré nous : le secteur mondial de l'eau est dans un état catastrophique, énonce le rapport Camdessus. Les ressources en eau ne sont pas suffisamment développées et protégées, les infrastructures physiques ne sont pas à la mesure des besoins, la gestion du secteur est défaillante, la qualité des services se détériore et les déficits progressent. La situation financière se dégrade effectivement depuis quelques années ».

Étant donné la situation, on peut comprendre que les gouvernements et les organisations internationales de financement voient dans les entreprises privées – avec leur expertise, leur accès aux marchés financiers et leur capacité à dépasser les frontières – des partenaires possibles. La Banque mondiale a fait de l'implication du secteur privé l'une des conditions de beaucoup de ses prêts. Cette attitude reflète la frustration face aux manquements des organismes publics mais aussi la prise de conscience par toutes les institutions financières, y compris les banques privées, que la rentabilité de presque tous les



© Marc French/Panos Pictures, Londres

investissements industriels et agricoles dépend d'un approvisionnement sûr en eau.

La participation du privé peut prendre plusieurs formes, dont celle d'accords financiers entre entreprises, gouvernements et autorités locales pour faire avancer le développement là où l'aide internationale a échoué. Au Royaume-Uni, les services de l'eau sont intégralement détenus par des sociétés privées. En France, où des entreprises gèrent la distribution de l'eau dans le cadre de concessions à long terme, de nombreuses municipalités préfèrent conserver la propriété et le contrôle des infrastructures.

« Que les services de l'eau soient fournis par le secteur public ou privé (ou les deux), les objectifs sociaux et environnementaux doivent être atteints », souligne une nouvelle étude de l'OCDE, qui précise : les consommateurs pauvres « ne devraient pas, en terme de proportion de leurs revenus, dépenser plus pour l'eau que les consommateurs plus aisés ».

grand-angle

43

Nettoyage des égouts à Port-au-Prince (Haïti).



© Caroline Penn/Panos Pictures, Londres

- Il devient de plus en plus évident que le succès de n'importe quel projet concernant l'eau dépend de la participation des citoyens. «Les communautés locales doivent être activement associées aux négociations et aux décisions portant sur les normes, les coûts et les tarifs», note un rapport sur le financement des objectifs de Johannesburg rédigé par le cabinet britannique Cambridge Economic Policy Associates (CEPA).

ASSOCIER LES USAGERS

Pour Joachim von Braun de l'IFPRI, «la réponse au problème du prix de l'eau réside dans l'existence d'associations d'usagers efficaces et capables de négocier au plus haut niveau. [...] Ce qui pousse les gens à exiger l'accès à l'eau est leur mobilisation politique. Dans certaines parties du monde, les pauvres se sont organisés grâce à la décentralisation, à la délégation des pouvoirs et au développement de la démocratie. En tant que citoyens, leur priorité est l'eau potable et, en tant que fermiers, c'est l'accès à l'irrigation.»

Dans le monde, nombreux sont les cas où des grands barrages et autres projets d'envergure ont déplacé des populations entières, où l'eau est devenue un marché contre la volonté des gens et

où des sites culturels ou religieux ont été détruits. Autant d'exemples qui plaident en faveur de l'implication de la population civile et des ONG dans le processus de planification.

L'absence de participation du public est à la base du mécontentement suscité par de nombreux accords privés et partenariats public-privé dans le domaine de l'eau. Si les entreprises sont souvent perçues comme distantes et arrogantes, elles le doivent au fait d'avoir signé des accords peu transparents avec des gouvernements corrompus et non démocratiques, de dépenser énormément d'argent en lobbying, d'accorder des salaires extravagants à leurs cadres, de rogner sur les normes de qualité, de promettre plus qu'elles ne peuvent offrir, d'augmenter les coûts au-delà des capacités de paiement des pauvres et de licencier leurs ouvriers. L'Étude internationale Gallup 1999 pour le Millenium a ainsi montré que le comportement des entreprises leur valait beaucoup de méfiance, quand ce n'est pas du mépris face à ce qui est perçu comme de l'irresponsabilité sociale.

«Les entreprises et les lobbies étouffent souvent les voix des travailleurs, des consommateurs, des femmes, des environnementalistes et d'autres

groupes de citoyens ou d'intérêt», souligne le Rapport mondial 2002 sur le développement humain du PNUD. Des cas comme celui de la privatisation de la distribution de l'eau à Cochabamba (Bolivie), qui a conduit à une grève générale, à des émeutes et à l'instauration de la loi martiale, pour finir par l'expulsion de la compagnie nord-américaine impliquée, ajoute le rapport, montrent à quel point «les préoccupations des populations locales, des intellectuels, des environnementalistes et d'autres groupes restent souvent ignorées jusqu'à ce qu'elles provoquent protestations et confrontations majeures».

Enron investissait massivement dans le business international de l'eau quand des dettes jusque-là camouflées l'ont conduite à la faillite. La société française Vivendi, le plus gros acteur du secteur, qui a récemment baptisé ses activités Eau et déchets Veolia Environnement, se montre souvent plus soucieuse de son vaste empire des «médias-loisirs» que de son activité moins prestigieuse de distribution d'eau dans les bidonvilles.

FAIBLESSE DES INSTANCES DE RÉGULATION

Les échecs de certaines entreprises du secteur sont examinés dans *The Water Barons*, une enquête menée sur les milieux d'affaires par l'International Consortium of Investigative Journalists. Quant au rapport Camdessus, sans oublier le problème de la corruption, il affirme : «les exploitations privées ont, pour la plupart, accompli de réels progrès en matière d'efficacité et, lorsque les collectivités locales imposent le raccordement des pauvres à des prix raisonnables dans leurs contrats, cette condition est respectée». Évidemment, ce ne sont pas ces expériences qui font les gros titres.

L'erreur consiste, semble-t-il, à attendre des entreprises capitalistes qu'elles se conduisent autrement que comme des entreprises capitalistes. Quel que soit le sens des responsabilités dont elles font preuve, c'est aux pouvoirs publics de s'assurer que les services publics soient accessibles à tous, sur une base équitable plutôt qu'en fonction de la capacité à payer, et de garantir que les ressources naturelles soient respectées.

C'est pourquoi de nombreuses organisations représentant les intérêts des pays en développement ont appelé à la création d'une



© Trygve Bolstad/Panos Pictures, Londres

**À gauche : l'attente au robinet d'un village du Tamil Nadu (Inde).
Ci-dessus : carton de bouteilles produites en Tanzanie.**

réglementation internationale pour les entreprises multinationales – une idée qui a été vivement combattue, avec succès, par les entreprises au sommet de Johannesburg, qui soutenaient que l'autorégulation était suffisante.

Cela n'empêche pas le rapport Camdessus de souligner la nécessité d'une réglementation au niveau national, afin que les agences de l'eau restent sous la coupe des gouvernements et qu'elles soient comptables de leurs activités envers le public.

«Malheureusement, continue le rapport, il existe très peu d'exemples d'une réglementation intelligente et éprouvée du secteur de l'eau dans les pays en développement. Le plus souvent, les cadres chargés du contrôle ont été nommés très récemment, sont faibles, soumis aux ingérences de la sphère politique et ont éprouvé des difficultés à faire face aux effets des événements macroéconomiques sur les grandes concessions. En l'absence d'une réglementation et d'un contrôle solides, ni les entreprises ni l'État ni le grand public ne peuvent accorder leur confiance au secteur et les investissements en pâtissent.»

La faiblesse des instances de régulation entretient les conditions qui créent les injustices et les inégalités, dont la responsabilité est souvent attribuée aux opérateurs privés. «Dans un nombre croissant de pays, note le rapport du CEPA, l'eau est fournie aux plus aisés à des prix largement subventionnés tandis que les pauvres n'en reçoivent pas une goutte. Malgré les pressions répétées des bailleurs de fonds pour augmenter les tarifs appliqués aux plus riches afin de générer des ressources supplémentaires servant à financer un service de base pour les pauvres, cette situation régressive se maintient dans la plupart des pays en développement.»

L'explication est simple. Les pauvres ne pèsent rien et les hommes politiques, responsables de

Le « modèle »

▼ la fixation des prix, répugnent à augmenter les tarifs et les impôts de leurs partisans raccordés au réseau. Souvent, davantage que les démunis, ce sont les plus riches et les plus puissants qui se sont opposés le plus fermement à la privatisation, par crainte de perdre de leur influence. Pour Ismail Serageldin, il est « pervers » de défendre les subventions au nom des pauvres quand ceux-ci, privés d'accès à un service public, doivent acheter une eau de qualité douteuse à des marchands ambulants et la payer dix ou vingt fois plus cher que s'ils étaient reliés à un réseau.

grand-
angle

46

PETITS FOURNISSEURS

Le transport de l'eau par camion et à dos d'homme est loin de représenter le mode de distribution de l'eau le plus efficace, mais dans les bidonvilles qui ne sont pas raccordés à des canalisations, c'est le seul et unique possible. Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ressort d'une étude de la Banque asiatique de développement menée dans huit villes que les petits fournisseurs d'eau privés, qui sont souvent des entreprises familiales bien intégrées dans la communauté, fournissent aux pauvres des services de qualité à des prix compétitifs. Étant donné la faible progression actuelle des services d'eau, l'étude recommande de légaliser et d'améliorer l'environnement commercial de ces fournisseurs privés afin de leur permettre de se développer et d'offrir des prix plus bas.

Les opposants à la mondialisation craignent que l'ouverture du marché de l'eau, à un moment où cette ressource se raréfie, provoque l'équivalent moderne de la ruée vers l'or. Selon eux, elle sera pompée puis expédiée autour du monde, tout comme aujourd'hui le pétrole.

Si un tel système de marché libre de l'eau devait exister, les grands perdants seraient l'environnement et l'avenir, selon Maude Barlow, une militante anti-mondialisation canadienne. Dans son livre *Blue Gold*, elle note : « Dans tout ce débat sur la privatisation et les tarifs, peu de choses intéressantes sont dites à propos de la nature et de l'écologie. L'environnement n'entre pas en ligne de compte dans les calculs commerciaux. Si nous perdons le contrôle public de nos systèmes d'eau, plus personne ne défendra cette source de vie pour la planète ».

Barry James

© Anibal Greco/AP/SIPA, Paris

Il y a dix ans, l'Argentine a vendu son service public de l'eau à des entreprises étrangères. L'initiative, très applaudie, semblait profitable à tous. Mais depuis lors, les usagers ont déchanté.



S'il est une chose qui ne manque pas aux Argentins, c'est bien l'eau. Les pampas qui s'étirent sans fin après Buenos Aires sont couvertes d'immenses flaques dues aux fortes pluies, qui ne se résorbent pas faute de systèmes de drainage vers les fleuves. Et là où les inondations n'ont pas laissé de traces apparentes, les nappes souterraines sont si pleines qu'elles affleurent presque la surface.

Bien que les agences d'aide internationale aient avancé de l'argent pour venir à bout des inondations récurrentes, la plus grande partie des pampas reste noyée depuis des années. La seule chose qui se soit asséchée, c'est l'argent.

Début 2003, la province centrale de Santa Fe a été touchée par la pire inondation jamais vue depuis le XVI^e siècle, avec son lot de morts et de dégâts matériels. Les spécialistes de l'eau accusent les autorités provinciales de manque de planification, de léthargie et de corruption. Les inondations et leur puanteur ont fini par envahir les faubourgs de Buenos Aires. Les pluies ont noyé caves et fosses septiques, rendant souvent l'eau impropre à la consommation.

argentin tombe à l'eau



Distribution d'eau aux victimes des inondations à Santa Fe (Argentine), début 2003.

Le cinéaste et écrivain Julio Arrieta en a tiré un sketch : des extra-terrestres colonisent la Terre et progressent sans encombre jusqu'à Buenos Aires, où les habitants leur offrent de l'eau. Les envahisseurs n'y survivent pas. La terre est sauvée.

Dans un tel contexte, quoi de surprenant à ce que la privatisation de l'eau fasse des remous ? Quand Carlos Menem est élu président en 1989, le pays se débat dans de graves problèmes économiques. L'inflation atteint 5 000 % par an et les services publics frisent la débâcle. En 1993, sous la pression de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des Etats-Unis, Carlos Menem privatise le service de l'eau de Buenos Aires. Une concession

de trente ans est accordée à Aguas Argentinas, un consortium mené par la Lyonnaise des Eaux (Suez) pour gérer 17 districts dans et autour de la capitale. Le consortium obtient la concession pour trois fois rien, promettant de baisser les prix de l'eau et d'étendre le réseau de distribution. Ce groupe gère aussi la distribution de l'eau à Santa Fe.

DÉBÂCLE

Malgré des rumeurs de corruption, l'appel d'offres est considéré comme ayant été bien conduit et la Banque mondiale fait même de la privatisation de l'eau en Argentine un modèle pour le reste du monde.

Aguas Argentinas met au point un système de facturation qui, pour la première fois, touche la plupart des utilisateurs. Elle réussit à distribuer de l'eau à deux millions de personnes supplémentaires même si elle met plus de temps pour installer des égouts. Mais la crise économique met un terme à ses plans d'expansion, au moins pour un temps.

Initialement, le consortium a effectivement baissé les prix. Pour les augmenter ensuite plusieurs fois. Au début, le peso s'échangeait à parité avec le

dollar. Mais maintenant, il faut compter plus de trois pesos pour un dollar, et tous les services publics privatisés veulent augmenter les prix. Le nouveau président argentin, Nelson Kirchner, a jusqu'ici résisté, de nombreux Argentins luttant pour survivre dans une économie sinistrée.

Les entreprises affirment qu'elles ne gagnent pas assez d'argent pour faire plus que payer les salaires et financer les investissements de base. Les usagers, eux, accusent Aguas Argentinas de ne rien faire pour traiter l'eau ni pour protéger l'environnement.

Quant à Maria Julia Alsogaray, qui avait été chargée du nettoyage écologique des fleuves de la région de Buenos Aires et qui avait autorisé plusieurs hausses des prix d'Aguas Argentinas, elle est jugée pour enrichissement personnel dans le cadre d'une mission de service public.

En dehors de la capitale, la situation est encore plus déplorable. Un contrat qualifié de « scandaleux » a impliqué la province de Buenos Aires et Azurix Buenos Aires SA, une filiale d'Enron. Azurix a offert plus de 300 millions de dollars pour obtenir la concession, soit 100 millions de plus que ses concurrents. Mais le groupe a tellement mal assuré le service de l'eau dans des grandes villes comme Bahia Blanca que le gouvernement provincial a été obligé de reprendre les choses en main.

Dans le Tucuman, la plus petite province d'Argentine, les habitants se sont rebellés contre la reprise du service de l'eau par une entreprise étrangère et les hausses de prix qui s'en sont suivies. La société à capitaux français Aguas del Aconquija a dû se retirer de l'affaire quand les consommateurs ont cessé de payer leurs factures, et s'est retrouvée face à une procédure juridique internationale et à un futur incertain.

Sur ce fond de polémiques, les responsables argentins ont rencontré leurs homologues uruguayens, paraguayens et brésiliens du Mercosur pour préserver l'un des plus grands aquifères du monde : une immense réserve d'eau dont la surface équivaut à la France, à l'Espagne et au Portugal réunis. On dit qu'il contient assez d'eau pour fournir le monde entier pendant deux cents ans.

Andrew Graham-Yooll, à Buenos Aires

grand-angle

47

La guerre du Nil n'aura pas lieu

Finis les bruits de bottes. Après des années de vives tensions, l'Égypte et les neuf autres pays riverains du Nil se sont assis autour d'une table pour tenter de partager équitablement les eaux du fleuve. Avec l'appui de l'UNESCO.

grand-
angle

48

Si l'on exclut les différences causées par le changement climatique, le bassin du Nil ne contient pas une goutte d'eau de plus aujourd'hui que quand l'enfant Moïse y fut retrouvé dans les joncs. Et pas une goutte de plus n'y coulera dans vingt-cinq ans, quand la population riveraine du fleuve aura plus que doublé pour atteindre 300 millions de personnes.

La démographie et les pressions économiques croissent plus vite que la capacité du Nil à répondre aux besoins. Il est donc de plus en plus difficile de faire un choix entre le conflit autour de cette ressource déclinante et la coopération pour tenter de la gérer aussi équitablement que possible.

Heureusement, il semble que les dix États qui se partagent le bassin du Nil optent pour la seconde solution. Un exemple encourageant pour des dizaines d'autres pays qui risquent de se trouver en situation de conflit s'ils ne s'entendent pas pour gérer leurs fleuves transfrontaliers.

Les chutes du Nil en Éthiopie.

«L'eau est un facteur majeur dans l'avènement et la chute des civilisations», écrit le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans sa préface au *Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau*. Cette réflexion s'applique particulièrement bien au delta du Nil, où l'eau et les alluvions venues du cœur de l'Afrique alimentent l'agriculture depuis cinq mille ans. L'eau, poursuit Kofi Annan, «a toujours été source de tensions et d'une compétition féroce entre nations, et cela pourrait empirer si la tendance actuelle se poursuivait».

Jusqu'ici, les États ont eu tendance à miser sur la coopération plutôt que sur la confrontation. Si des divergences profondes et parfois irréductibles opposent souvent les nombreux pays qui se partagent les 261 bassins fluviaux du monde, «les cas où il y a eu coopération sur l'eau sont bien plus nombreux que ceux où il y a eu conflit», souligne Léna Salamé, du Programme mondial sur l'évaluation des ressources en eau de l'UNESCO.

«Je pense que l'humanité commence à considérer l'eau comme culturellement très importante, explique Joaquim von Braun, directeur général de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires de Washington. Partout, l'empoisonnement d'un puits est perçu comme un acte répugnant et de nombreuses traditions et cultures s'opposent au vol d'une source d'eau, surtout dans les régions où elle est rare.»

Aaron Wolf et Sandra Postel, deux universitaires américains qui ont étudié les quatre mille cinq ans passés, n'y ont retrouvé qu'une seule vraie guerre de l'eau. Elle a opposé deux villes-États, Lagash et Umma, dans le sud de l'Irak actuel. Si l'eau a certes provoqué de nombreuses escarmouches et conflits, les experts ont identifié plus de



© Raïd Planète Pousière/Camma, Paris

3 600 traités sur l'eau conclus au cours des douze derniers siècles.

En d'autres termes, l'eau est un problème explosif, mais pas encore meurtrier. Qu'en sera-t-il à l'avenir, alors que la pression sur la ressource va augmenter et que les pays craindront de plus en plus pour leurs intérêts vitaux, voire leur survie ?

Dans le passé, l'Égypte n'a pas hésité à menacer d'employer la force pour conserver sa part, disproportionnée, des eaux du Nil. Une partie de son armée est entraînée aux combats dans la jungle, dans le but clairement affiché de mener d'éventuelles actions militaires dans les pays du sud, d'où vient le Nil blanc.

HÉRITAGE COLONIAL

Jan Luijendijk, ingénieur hollandais et expert à l'Institut UNESCO-IHE d'éducation relative à l'eau de Delft (Pays-Bas) montre une carte et pointe du doigt les hauts plateaux éthiopiens, d'où proviennent 85% des eaux qui baignent l'Égypte via le Nil bleu. « Si l'Éthiopie décidait d'y construire un barrage, explique-t-il, l'Égypte lui déclarerait immédiatement la guerre ; elle n'aurait pas le choix. » Du reste, ajoute-t-il, si n'importe lequel des neuf autres États qui se partagent le bassin du Nil décidait de faire quelque chose qui soit susceptible de réduire le débit du fleuve en Égypte, la guerre serait inévitable.

Pour prévenir cette éventualité, les pays riverains ont créé l'Initiative du bassin du Nil (voir encadré). Le professeur Luijendijk, pour sa part, a contribué à réunir des ingénieurs de ces dix pays, partant du principe que des techniciens seraient plus aptes à résoudre les problèmes que des hommes politiques.

Dans le même temps, l'UNESCO, l'agence chef de file du système des Nations unies sur les questions d'eau douce, a créé un programme mondial intitulé « Du conflit potentiel au potentiel de coopération », en collaboration avec l'ONG Green Cross International. L'objectif est d'étudier comment le partage des ressources en eau pourrait catalyser la paix régionale et le développement grâce au dialogue, à la coopération et à la gestion participative des bassins fluviaux. Le terrain est vierge puisqu'il n'existe jusqu'à présent aucune loi internationale sur la gestion des systèmes hydrologiques, mis à part trois textes non contraignants qui fournissent des orientations aux États souhaitant négocier des accords sur l'eau.

Dans les années 1950, l'Égypte s'est appuyée sur son statut de puissance régionale pour



L'Initiative du bassin du Nil

En 1999, six pays des Grands Lacs – Burundi, République démocratique du Congo, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda – ainsi que l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie, ont créé l'Initiative du bassin du Nil. L'Érythrée les a ensuite rejoints. Objectif : résoudre pacifiquement quelques-unes des

grandes questions qui se posent à propos du partage des eaux du Nil. Par exemple, l'Égypte accepterait-elle de réduire son quota de la ressource pour permettre la réalisation de projets économiques en amont ? L'Éthiopie pourrait-elle utiliser une partie des eaux du Nil bleu pour

développer son agriculture ? À travers cette Initiative, les États riverains du Nil engagent un processus qui pourrait conduire à la révision de l'accord de 1959, qui octroie la part du lion des eaux du Nil à l'Égypte et, dans une bien moindre mesure, au Soudan.

renforcer un accord datant de l'ère coloniale, qui lui octroyait un contrôle quasi total sur les fleuves le long de 6700 kilomètres jusqu'aux plateaux d'Éthiopie et d'Érythrée. Ainsi, en 1959, l'Égypte a signé un accord avec les militaires à la tête du jeune Soudan indépendant pour pouvoir utiliser «pleinement» les eaux du Nil. Et «pleinement» est vraiment le mot ! Depuis cet accord, sur le débit annuel moyen de 84 milliards de mètres cubes enregistré à Khartoum, l'Égypte reçoit 55,5 milliards de mètres cubes et le Soudan 18,5 milliards. Les 10 milliards de mètres cubes restants se perdent par infiltration ou s'évaporent au-dessus du lac Nasser. Dans la mesure où l'Éthiopie est à la source de l'essentiel de cette eau, il est curieux que l'accord ne l'ait pas concernée.

FIXER LA TERRE

La chute du communisme et la fin de la guerre civile en Éthiopie, un pays de plus de 60 millions d'habitants, ont ouvert la voie au développement économique et à une forte croissance démographique. En outre, une série de sécheresses dévastatrices a rendu plus impérieuse la nécessité de parvenir à la sécurité alimentaire, objectif qui pourrait être atteint en irriguant les hauts plateaux – cela fixerait les millions de tonnes de terre arable qui sont entraînées chaque année par les pluies.

L'Éthiopie insiste sur son droit à mettre en valeur ses ressources naturelles. Elle a reproché à l'Égypte d'avoir construit le barrage d'Assouan sans la consulter, ainsi que de s'être attribuée la part du lion des eaux du Nil. La seule chose qui retienne aujourd'hui l'Éthiopie de développer l'agriculture irriguée est la menace d'une action militaire de la part de l'Égypte que celle-ci considérerait comme un acte d'autodéfense. Quand l'Éthiopie a fait appel à des hydrologues israéliens en 1989 pour étudier ses ressources en eau, elle a reçu une sévère mise en garde du Caire.

La revendication de l'Éthiopie d'utiliser l'eau qui jaillit sur son territoire n'est pas sans rappeler d'autres situations. Dans le cadre du différend qui avait opposé les États-Unis et le Mexique à la fin du XIX^e siècle, le ministre de la Justice américain, Judson Harmon, avait établi que son pays jouissait d'une pleine souveraineté sur la partie du Rio Grande coulant sur son territoire et n'était en aucun cas tenu de la partager.

Plus récemment, la Turquie a recouru à cette «doctrine Harmon» pour justifier la construction



© Crispin Hughes/Panos Pictires, Londres

de barrages sur l'Euphrate au détriment des pays situés en aval, la Syrie et l'Irak. Le président turc de l'époque, Suleyman Demirel, avait alors déclaré que ces pays n'avaient pas plus le droit de réclamer l'eau de la Turquie que la Turquie n'avait le droit de réclamer leur pétrole.

Mais si cette loi du «premier venu, premier servi» devait s'appliquer au Nil, «il faudrait se demander pourquoi Dieu a créé l'Égypte», remarque le professeur Luijendijk. «Car il lui est impossible d'avoir de l'eau, sauf à la prendre ailleurs. Et il n'y a pas d'ailleurs». A l'exception d'une faible quantité de pluie et d'eau souterraine, c'est dans le Nil que l'Égypte prend toute l'eau douce qu'il lui faut pour satisfaire les besoins de l'agriculture, de l'industrie et de la consommation domestique. Elle utilise l'intégralité de ses 55,5 milliards de mètres cubes et puise souvent dans le quota du Soudan. En détournant une partie de son eau et en recyclant les eaux usées de manière plus efficace, elle construit de nouvelles implantations dans le désert pour accueillir les personnes qui n'ont plus de place le long du Nil.

RAISONNEMENT TECHNOCRATIQUE

L'une des idées qu'a eue autrefois l'Égypte pour capter davantage d'eau était d'aider le Soudan à construire les 360 kilomètres du canal de Jonglei à travers la région méridionale de Sudd, la plus grande zone humide du monde. Le Nil blanc met près d'un an à traverser le Sudd, perdant au passage la moitié de son eau par évaporation. Les spécialistes égyptiens pensaient que ce canal permettrait de sauver une grande partie de cette eau. Les cinq milliards de mètres cubes ainsi récupérés auraient alors pu être partagés à parts égales entre le Soudan et l'Égypte.

C'était bien avant que l'on se rende compte de l'importance écologique des zones humides (voir page 52). De plus, le projet de canal, conçu par les colons britanniques, a été suspendu en

À gauche : la guerre a stoppé la construction du canal de Jonglei dans le sud du Soudan.

À droite : le Nil à Assouan (Égypte).



© Robert Fairer/FSP/Gamma, Paris

1983 en raison de la guerre civile, dont l'une des causes fut les déplacements de population causés par ce projet. Pour l'Égypte, la sécession du sud du Soudan créerait un problème supplémentaire car un nouvel État indépendant ne manquerait pas d'ajouter sa part de revendications sur les ressources du Nil. C'est pourquoi elle soutient les efforts de Khartoum visant à maintenir l'unité nationale.

Derrière le projet du canal de Jonglei se cache le même type de raisonnement technocratique qui préside à la construction du barrage d'Assouan en 1970, avec son lot de bienfaits et de problèmes. D'un côté, ce barrage a accru la superficie de terres cultivables et amélioré la navigation sur le Nil. Mais, de l'autre, il retient les millions de tonnes de limon qui descendent chaque année des hauts plateaux éthiopiens. Or, ces engrais naturels, qui hier enrichissaient le delta du Nil, ne font plus qu'obstruer le barrage aujourd'hui. Résultat, le delta, noyé par l'eau de mer, devient de plus en plus salé, ce qui oblige l'Égypte à utiliser des engrais chimiques à haute dose. De plus, le barrage a rendu l'Égypte encore plus dépendante des pays situés en amont : ainsi, une baisse importante de l'approvisionnement en eau du lac Nasser entraînerait une réduction de 50% de sa production d'électricité.

Le professeur Luijendijk se souvient d'une réunion tendue à Addis Abeba il y a quelques années, quand un délégué éthiopien a accusé

les Égyptiens de voler non seulement l'eau de son pays mais aussi sa terre. «Un professeur égyptien s'est levé, se souvient-il, et a dit, "merci beaucoup pour l'eau. Mais vous pouvez garder la terre". C'est à ce moment-là que j'ai compris qu'ils disaient n'importe quoi, qu'ils parlaient en hommes politiques. Si vous enfermez deux hydrologues égyptiens et deux hydrologues éthiopiens dans une pièce pendant une semaine et que vous leur demandez de trouver une solution, croyez-moi, ils y arrivent.»

EAU VIRTUELLE

Même l'Égypte commence à mesurer les risques que représente une situation impliquant cinq pays parmi les plus pauvres de la planète et un sixième, victime de sécheresses à répétition, tandis qu'Égyptiens et Soudanais recourent à l'irrigation à tour de bras.

L'Égypte fait de gros effort pour mieux gérer ses ressources en améliorant l'efficacité de l'irrigation, en changeant le rythme des récoltes, en réduisant les pertes dans les canaux et en réutilisant les eaux usées. Pourtant, elle importe toujours environ sept millions de tonnes de céréales par an. Pour le professeur Luijendijk, il serait peut-être opportun qu'elle importe aussi une petite partie de son eau sous forme virtuelle, c'est-à-dire en achetant des céréales à l'Éthiopie (il faut un mètre cube d'eau pour produire un kilo de céréales). Cela serait un intéressant retournement

Eaux mortes, sources de vie

On a beaucoup détruit de marais et de marécages avant de s'apercevoir qu'ils jouent un rôle irremplaçable dans le cycle de l'eau et le maintien de la biodiversité.

Les zones humides ont longtemps été considérées comme des friches et on a cherché à les drainer, que ce soit pour éliminer la malaria ou d'autres maladies, ou pour libérer de nouvelles terres.

Mais aujourd'hui, marais et étangs retrouvent la cote alors que les scientifiques révèlent leur rôle vital : ils régulent la qualité et le débit de l'eau, abritent de très nombreuses espèces de plantes et d'animaux et influent sur le climat local.

Près de la moitié des zones humides du monde ont disparu au cours du dernier siècle – depuis les mangroves d'Asie de l'Est en voie de disparition rapide jusqu'aux marais de Jamaica Bay, également menacés, à quelques kilomètres du centre de New York. Quant à celles qui ont survécu, elles ont souvent été compartimentées par des barrages, des écluses ou des canaux.

Dans la plupart des cas, les zones humides ont reculé face à la pression démographique et urbaine. Parfois, elles ont été délibérément détruites. En Irak, par exemple, le régime de Saddam Hussein a fait drainer la plupart des marais situés entre le Tigre et l'Euphrate, réduisant les habitants de la région à l'état de réfugiés.

Patrick Denny, un spécialiste des zones humides à l'Institut UNESCO-IHE d'éducation relative à l'eau de Delft (Pays-Bas), a passé une grande partie de sa carrière en Ouganda, le deuxième pays du monde, après le Canada, à accorder une protection légale à ses vastes zones humides. Pour lui, une zone humide digne de ce nom «retient l'eau et ralentit le débit des rivières, dit-il. Pendant la saison sèche, c'est grâce à elle que les cours d'eau continuent à couler, ne serait-ce qu'au compte-gouttes. Elle donne également aux aquifères le temps de se recharger, maintenant ainsi le niveau des eaux souterraines».

de l'histoire, car l'Égypte fut un temps le grenier à blé de l'Empire romain.

L'Institut UNESCO-IHE, pour sa part, contribue à l'Initiative du bassin du Nil en soutenant un programme régional de formation en génie fluvial en Égypte et en bâtissant un réseau Internet qui permet aux experts de communiquer entre eux et de construire un cadre de négociations. Pour l'heure, les États en sont encore à la phase de construction de la confiance. Un travail facilité par le fait qu'ils ont tous accès aux mêmes images satellite et ne peuvent donc pas avoir de secrets les uns pour les autres.

Certains pays du bassin ont très peu d'ingénieurs spécialisés, mais grâce au réseau, ils sont en contact avec d'autres spécialistes. De plus, les dix pays développent des centres de recherche régionaux sur divers sujets.

Le professeur Luijendijk rappelle que son propre pays, les Pays-Bas, se situe au débouché d'un long système fluvial – comme l'Égypte –, et qu'il lui a fallu des décennies pour vaincre la méfiance de ses voisins. Il y est parvenu en échangeant des données, en résolvant les problèmes en commun et en créant, petit à petit, des liens de confiance. Il est convaincu que les pays riverains du Nil peuvent y arriver, eux aussi.

«Tout est en train de changer, et je ne crois plus à un scénario de guerre», dit-il, avant d'ajouter : «Les gens ont réussi à parler des problèmes grâce à l'Initiative du bassin du Nil, qui a permis de créer une bonne atmosphère, et peut-être aussi grâce à nous, qui avons livré ce que nous savions. Une fois qu'on en est là, il n'est plus question de se battre, mais de trouver les meilleures solutions».

Barry James



© Mark Henley/Panos Pictures, Londres

Un père et son fils maraîchers près des pyramides à côté du Caire (Égypte).

grand-angle

52



© Patrick Denny/IHE, Delft/Dr Kansime, Makerere University, Kampala

Ci-dessus : le long du lac Victoria (Ouganda), des mares sont creusées, qui retiennent les poissons pendant les crues.
Ci-dessous : de nombreux marais ont été détruits en Iraq, malgré leur rôle essentiel.

Sans ces «éponges», les fleuves coulent plus vite et entraînent nutriments, sols et matières organiques au fil du courant, ce qui représente un beau gâchis économique. De plus, les nutriments peuvent endommager les lacs et tuer les poissons, provoquant une prolifération incontrôlée d'algues en réduisant le taux d'oxygène des fonds – un processus connu sous le nom d'eutrophisation.

UN FILTRE NATUREL

Le cas du plus grand lac tropical de la planète, le lac Victoria, à la frontière de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Kenya, illustre bien ce qui se passe quand on néglige les zones humides. Ce lac constitue une source de revenus, de nourriture et d'emploi pour plus de 30 millions de personnes. Or, la diversité naguère exceptionnelle des espèces de poissons a été réduite non seulement par l'introduction d'espèces exogènes agressives, mais aussi en raison des polluants et des vases qui ruissellent jusqu'au lac.

La protection de l'environnement du lac est l'une des raisons qui a poussé le gouvernement

ougandais à adopter une politique en faveur des zones humides et à l'inscrire dans la Constitution. Malgré leur réduction drastique, les marais occupent encore environ 13 % du territoire ougandais.

«Le cliché de base, c'est que les zones humides sont des terres perdues, explique Patrick Denny. Il n'y a rien de moins vrai. Quand l'eau et les zones humides sont bien gérées, les problèmes de santé qu'elles sont susceptibles de causer ne sont pas si graves. En réalité, le développement de maladies est généralement dû à une perturbation de

l'équilibre écologique provoquée par l'homme. Dans un système qui fonctionne naturellement, avec une bonne diversité biologique, on ne doit pas trouver beaucoup de moustiques car les poissons, les insectes et les oiseaux se chargent de manger leurs larves.»

Les zones humides sont aussi un filtre naturel. Il arrive même qu'on en crée artificiellement pour retraiter les eaux usées d'un village ou nettoyer les effluents de stations d'épuration qui, en Afrique notamment, fonctionnent souvent mal du fait des coupures d'électricité et d'une maintenance approximative.

Plantées de papyrus à croissance rapide, qui génèrent de nombreux bénéfices économiques, les marais recyclent également les nutriments. Ils produisent ainsi des aliments pour les invertébrés, qui deviennent à leur tour nourriture pour les poissons et les oiseaux.

«Plus la diversité biologique de ces zones est grande, plus les gens qui y vivent ont des chances d'avoir un mode de vie durable, explique Patrick Denny. Ils peuvent s'approvisionner toute l'année en poisson en creusant des mares qui restent à flot pendant la saison sèche : les poissons sont alors engraisés avec les ordures ménagères.»

Même dans les pays industrialisés, dit-il, on commence à détruire certains ouvrages sur les fleuves et les lacs, afin de permettre à l'eau d'occuper des plaines inondables. Pour le plus grand bien des populations, de l'environnement, de la biodiversité et des aquifères.

Barry James



© M.L. Bonsitven-Fontana/UNESCO



L'or bleu victime de l'or noir

© Steve Percy/Gamma, Paris

Au Kazakhstan, le triste destin de la mer d'Aral vient s'ajouter à une contamination de l'environnement telle que les habitants n'ont plus accès à l'eau potable, alors que le pays ne cesse de s'enrichir grâce au pétrole.

Aktau, sur la rive kazakh de la mer Caspienne, l'eau du réseau de distribution contient tellement de produits chimiques que les machines à laver étrangères ne durent pas un an. On comprend que les habitants d'Aktau qui peuvent se le permettre achètent de l'eau minérale, plutôt que de prendre le risque d'utiliser l'eau jaune et nauséabonde qui sort du robinet.

Ce cas est loin d'être isolé. Le Kazakhstan a la plus mauvaise eau potable de toute la Confédération des États indépendants. Dans les zones rurales, les cas d'hépatites et d'autres maladies transmises par l'eau sont nombreux. A travers tout le pays, près de la moitié des pompes et des fontaines publiques sont fermées parce qu'elles sont usées ou non conformes.

Svetlana Voitova, qui vit à Narynkol à deux pas de la frontière chinoise, explique : « Comme nous n'avons pas d'eau à la maison, nous utilisons les pompes du village. Mais la plupart du temps, elles ne marchent pas parce que les gens n'ont pas assez d'argent pour en payer l'entretien. Alors, nous prenons l'eau de la rivière ». Même à Astana, la capitale flambant neuve, les robinets délivrent une eau marronasse.

Le problème ne s'arrête pas là. Le Kazakhstan est le théâtre d'une des pires catastrophes liées à l'eau de la planète. Autrefois, la mer d'Aral était la quatrième plus grande mer intérieure du monde. Depuis les années 1950, à la suite de la planification désastreuse de l'ère soviétique, sa surface a diminué des deux tiers et le rivage a reculé de 100 kilomètres, laissant



© Gilles Saussey/Gamma, Paris

grand-
angle

55

des carcasses rouillées de bateaux échouées en pleine campagne. Le sel des fonds, désormais à l'air libre, s'envole et agresse les yeux et la gorge des habitants, tandis que les récoltes s'amenuisent. L'industrie locale de la pêche, qui produisait jusqu'à 30 000 tonnes de poissons par an, a périclité.

Une grave dégradation de l'environnement, une pollution persistante, de l'eau non potable et des maladies infectieuses sont généralement des signes de pauvreté. Mais le Kazakhstan est riche. Grâce au pétrole, le gouvernement tire des milliards de dollars de ses sociétés mixtes, sans compter les énormes commissions occultes versées par les multinationales pour les droits d'extraction. Le pays vit sur son compte d'épargne pétrolière, le Fonds national du pétrole, dont on prévoit qu'il atteindra les 100 milliards de dollars en 2020.

SERVICES PUBLICS À RECONSTRUIRE

Ironie du sort, ce sont les zones les plus riches en pétrole qui connaissent les pires problèmes d'eau. À Atyrau, la capitale du pétrole de l'ouest du Kazakhstan, le complexe immobilier haut de gamme qui accueille les cadres de l'industrie pétrolière internationale a son propre système de filtrage tandis que les habitants, eux, ne boivent pas l'eau du robinet, même bouillie. L'argent du pétrole exacerbe les inégalités plus qu'il ne les

réduit. Pour l'instant, aucun projet ne prévoit d'utiliser une partie de l'argent du Fonds national du pétrole pour s'attaquer à des problèmes sociaux ou environnementaux.

De plus, le passage de la planification centralisée à l'indépendance a pris la forme d'un cataclysme. Après 1991, l'économie du pays s'est effondrée, entraînant dans sa chute les services sociaux, y compris la distribution gratuite d'eau potable. En 1994, l'inflation atteignait 1975% et les magasins d'alimentation étaient vides. Dans un tel chaos, l'État se trouvait incapable de régler les grands problèmes environnementaux.

Bien que l'économie soit toujours en transition, avec toutes les difficultés que cela suppose, il y a aujourd'hui un espoir d'amélioration : le gouvernement a commencé à mettre en oeuvre son plan Kazakhstan 2030, qui stabilise l'économie et prévoit d'améliorer les services publics.

La situation de la mer d'Aral est due à la perception que le régime soviétique avait de l'environnement : la nature servait de terrain d'expérimentation, de décharge, de ressource à exploiter, ou ne servait à rien. Aujourd'hui, des pans entiers de territoire qui ont été utilisés pour faire exploser des armes nucléaires sont contaminés. C'est la même idéologie qui a inspiré le pompage des fleuves alimentant la mer d'Aral afin d'irriguer les champs de coton – il fallait atteindre les quotas coûte que coûte dans cette

À gauche : cet ancien port de pêche sur la mer d'Aral se trouve aujourd'hui à 64 kilomètres de la côte.
Ci-dessus : champs de pétrole inondés à Atyrau, en 1994.



© Chip Hires/Gamma, Paris

grand-
angle

56

▼ zone désignée centre de production du coton de l'URSS.

Aujourd'hui, malgré le travail des organisations internationales et des ONG pour sauver la mer d'Aral, le scénario le plus optimiste n'envisage que de stopper son recul. Il semble quasi impossible d'inverser le processus.

D'autres États de l'ex-Union soviétique rencontrent les mêmes problèmes d'eau que le Kazakhstan, à commencer par ses voisins – Ouzbékistan, Turkménistan, Tadjikistan et Kirghizistan – qui sont reliés à la mer d'Aral par les fleuves Amou-Daria et Syr-Daria.

Des études récentes ont montré qu'en Russie, les épidémies de maladies graves liées à l'eau (choléra, hépatite, gastrite) sont fréquentes et qu'un échantillon sur trois d'eau potable dépasse les normes de pollution. En Ouzbékistan, l'eau contient une forte concentration de plomb.

En Sibérie, c'est l'exploitation pétrolière elle-même qui pollue l'eau. Bien que la production soit en baisse, la région reste la principale source de pétrole de Russie. De mauvaises pratiques et une mauvaise gestion des infrastructures dans des conditions climatiques extrêmes ont provoqué de graves contaminations des eaux de surface et des nappes phréatiques. Les fuites sont fréquentes et l'on peut voir le pétrole iriser les rivières et les lacs. Toutefois, la baisse de la production ne permet pas d'envisager un durcissement des normes environnementales.

Même si, comme au Kazakhstan, on peut envisager le rétablissement à long terme de l'accès à une eau potable, les dégâts environnementaux les plus graves causés aux sources d'eau pourraient être irréparables.

Elizabeth Stuart



© John McDermott/Panos Pictures, Londres

En haut : à Muniak, sur la mer d'Aral, corvée d'eau pour une famille ouzbek. Ci-dessus : installation de tuyaux de forage à Kyzylorda.



© Marc Alex/PIG/AFP, Paris

L'Èbre de la discorde

Le gouvernement espagnol défend ardemment un projet d'aménagement du bassin de l'Èbre, qui devrait permettre d'abreuver les terres assoiffées du sud. Au grand dam des écologistes et de plusieurs provinces du nord.

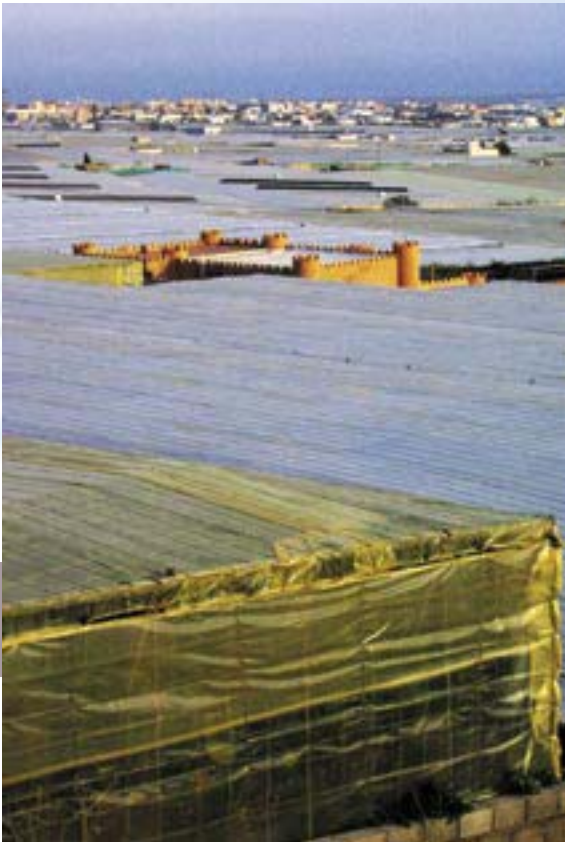
Ci-dessus : une mer de serres en plastique à La Mojonera, près d'Ejido, en Andalousie.

Province d'Almería, dans le sud-est de l'Espagne : la vue qui s'offre au regard du haut de la sierra rocailleuse dominant l'azur de la Méditerranée évoque la Sibérie en hiver. Car c'est ici que se trouve le plus grand espace du monde consacré à la culture sous serre : chaque parcelle de terre est recouverte de serres en plastique blanc, qui scintillent comme neige au soleil. On y produit une grande partie des fruits et légumes consommés en Europe du Nord. Chaque jour, des centaines de camions partent les livrer aux supermarchés d'Allemagne, de Scandinavie et du Royaume-Uni. Mais les serres – auxquelles il faut ajouter golfs, hôtels et

logements de la côte – ont besoin de beaucoup plus d'eau que n'en peuvent fournir les réserves souterraines. De plus, l'eau de mer envahit les aquifères et les rend salés tandis que les fleuves sont totalement asséchés.

Que faire ? Le gouvernement espagnol pense avoir trouvé la solution en acheminant l'eau de l'Èbre, qui coule au nord de l'Espagne, vers le sud du pays. Ce grand projet, dont le coût est estimé à 23 milliards d'euros, comprend un pipeline de 1 000 kilomètres et 70 barrages.

Les opposants au projet, dont des groupes de citoyens du nord et la plupart des associations écologiques du pays, considèrent qu'il a été conçu ▼



© Marc Alex/PIG/AFP, Paris

par et pour l'industrie des travaux publics. À leurs yeux, il s'agit d'une solution purement technique et très coûteuse, à la fois sur le plan financier et environnemental.

Comme les contribuables européens sont censés le financer à hauteur d'un tiers de son coût, le projet est aussi l'objet d'un minutieux examen de la Commission et du Parlement européens.

Si le gouvernement le défend, c'est qu'il y voit autant un symbole de solidarité nationale qu'une solution pratique. Il a pourtant accentué les divisions en suscitant le mécontentement dans le nord, où de nombreuses vallées devront être inondées pour stocker l'eau, et en Aragon, une région qui vit de l'Èbre et ne se prive pas de manifester sa colère.

Pendant ce temps, la perspective d'une arrivée d'eau supplémentaire stimule le développement des serres. La mer de plastique s'étend vers l'est, où la terre est moins chère, jusqu'au parc naturel du Cabo de Gata, le point le plus sec d'Europe.

Déjà constellée de barrages qui ne retiennent que de l'air et de lacs de retenue envasés, l'Espagne gaspille ses ressources en eau de façon incroyable. Selon un rapport de l'Institut national des statistiques, elle en gâche cinq fois plus que le volume total censé provenir du projet de détournement de l'Èbre.

Barry James

Serres à Puebla de Vila, près d'Almería. Une industrie en plein boom. Mais à quel prix ?



© Peter Barker/Panos Pictures, Londres

Un microbiologiste mesure le pH d'une eau polluée, à Katmandou (Népal).

Cocktail dangereux

Les produits chimiques et autres hormones qui finissent dans nos réserves d'eau douce sont une vraie bombe à retardement.

Les réserves d'eau potable de la planète sont limitées en raison de la pression due à la fois à la croissance démographique et aux exigences du « progrès ».

Ainsi, loin de se dissoudre dans le néant, de nombreux produits de la civilisation moderne qui sont rejetés dans les réserves souterraines font preuve d'une persistance surprenante. Les pesticides, herbicides, engrais ainsi que les hormones et antibiotiques utilisés pour le bétail finissent dans les nappes souterraines. Les produits d'entretien, les désinfectants et d'autres produits chimiques très répandus se retrouvent, eux, dans les égouts.

Dans le monde industrialisé, la grande majorité des stations d'épuration sont en mesure de neutraliser les agents infectieux, mais pas de résoudre le problème des produits hormonaux actifs, comme ceux contenus dans les pilules contraceptives, qui peuvent affecter les organes reproducteurs des animaux et altérer leur développement.



© Giuseppe Bizzarri/Panos Pictures, Londres

**Eau polluée près
de Phnom Penh
(Cambodge).**

Quant aux pays en développement, ils n'ont aucune chance. Selon l'Association internationale des sciences hydrologiques, 90% des stations d'épuration ne sont pas opérationnelles au Mexique et, dans toute l'Amérique latine, seulement 2% des eaux usées sont traitées, avec un impact considérable sur les écosystèmes et la biodiversité.

Chaque litre d'eau usée contamine en moyenne huit litres d'eau douce. Le *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau* estime que le volume total de l'eau polluée est plus important que toute l'eau contenue dans les plus grands bassins fluviaux du monde. Les aquifères, qui stockent environ 97% de l'eau douce liquide de la planète, mettant des milliers d'années à se constituer, on peut considérer que leur épuisement et leur contamination sont définitifs, quoi qu'on fasse.

Parce que cette pollution est invisible, certains décideurs politiques pensent qu'ils peuvent l'ignorer. D'autres appliquent le fameux principe de précaution.

Malgré l'amélioration des outils de détection et de mesure, les chercheurs et les services chargés de la surveillance de la pollution ne savent pas à quelle vitesse les produits chimiques se dégradent, quel est leur impact sur l'environnement, comment ils s'accumulent dans la chaîne alimentaire ni quels problèmes de santé humaine ils peuvent engendrer. En outre, la probable interaction des produits chimiques dans les réserves d'eau peut exposer la vie animale et humaine à des effets additionnels et secondaires imprévisibles.

Les composants qui finissent dans l'eau jouent un rôle de plus en plus important dans le cycle de la vie. C'est pourquoi chacun, dans les pays développés et en développement, a tout intérêt à s'assurer que l'eau reste la source de la vie et non l'agent de sa destruction finale.

*Carlos Sonnenschein et Ana M. Soto,
professeurs à l'Université de médecine Tufts
(États-Unis)*

grand-
angle

59

L'eau, un défi pour la démocratie

Chaque jeudi, devant la cathédrale de Valence, en Espagne, un tribunal se réunit afin de partager les ressources en eau pour les besoins de l'irrigation et de régler les différends dans la vallée de la Turia. Remontant à la civilisation arabo-andalouse, cette coutume est le plus vieil exemple encore vivant de ce qu'on appellerait aujourd'hui une gestion intégrée des ressources en eau. Vêtus d'une blouse de travail, les juges sont des travailleurs démocratiquement élus pour deux ans, chacun représentant un des huit réseaux d'irrigation de la vallée. Leur jugement, délivré oralement en valencien, n'est pas susceptible d'appel. Ce tribunal de l'eau de Valence est, à petite échelle, un modèle de « bonne gouvernance » : il réussit à être efficace, accessible et respecté, son fonctionnement est rapide et transparent et il implique toute la communauté. De plus, cette instance prend en compte l'ensemble du bassin, un principe qui rencontre de plus en plus de faveur, en Espagne comme ailleurs dans le monde.

Nombre de rencontres internationales, dont la plus récente est le Symposium sur l'eau qui s'est tenu à Stockholm en août dernier, ont avancé l'idée de développer une approche holistique pour gérer les bassins fluviaux, plutôt que de se confiner dans les limites administratives.

Jusqu'à ce jour, la plupart des grandes décisions concernant l'usage de l'eau ont été prises par les États et financées par les organisations internationales en passant par-dessus la tête des gens. Ces décideurs se privent ainsi de la contribution qu'une opinion publique informée

pourrait apporter au changement social et politique. Un des plus grands défis actuels est de faire sortir le débat sur la gestion de l'eau du cercle restreint des réunions d'experts jargonnesques, pour le faire entrer dans l'arène publique. Ce fut par exemple le cas pour l'édification d'un pont reliant le Danemark et la Suède, indique le professeur Slavco Velickov, un expert en systèmes d'information de l'institut UNESCO-IHE à Delft (Pays-Bas). Ce spécialiste travaille avec ses collègues sur de nouvelles procédures permettant d'impliquer des personnes sans formation scientifique ou technique dans des processus complexes de décision. « Nous élaborons des modèles scientifiques complexes avec un interface permettant de jouer un rôle simple, explique-t-il. Si bien qu'on peut poser des questions comme : si nous utilisons tel volume d'eau pour ce barrage, que va-t-il advenir des systèmes d'irrigation en aval? En arrière-plan, nous faisons la partie requise de calculs compliqués, mais sans embêter les gens avec tout cet arsenal scientifique. Ce qu'ils voient, ce sont les résultats. »

Le manque de volonté politique reste donc le principal obstacle pour parvenir à construire la confiance et la coopération dans la gestion des ressources en eau. Le Rapport des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau note cependant une amélioration de la situation : « Bien que les progrès dans la gestion de l'eau et des secteurs annexes soient incroyablement lents et inégaux, il existe des signes encourageants d'une réforme en cours dans nombre de pays ».

Barry James

grand-angle

GO



POUR PLUS D'INFORMATIONS

* L'Année internationale de l'eau douce

Le rapport des Nations unies, *L'Eau pour les hommes, l'eau pour la vie*, est disponible sur Internet, ainsi qu'un résumé en sept langues. Cette année, les Nations unies estiment que nous devons concentrer notre attention sur la protection et le respect de nos ressources en eau, en tant qu'individus, communautés, pays et aussi en tant que « famille globale de citoyens responsables ». <http://www.wateryear2003.org>

* Le Portail des Amériques sur l'eau

Un site expérimental d'informations sur l'eau, qui fournit des données et des contacts qualifiés et fiables. <http://waterportal-americas.org>

* Plan de Vigie à l'échelon du système des Nations unies-Earthwatch

Earthwatch coordonne le suivi et l'évaluation de l'état de l'environnement à travers le système des Nations unies. <http://earthwatch.unep.ch/freshwater>

* Water Barons

Une série d'études de cas sur le secteur privé de l'eau, réalisée par l'International Consortium of Investigative Journalists (Association internationale des journalistes d'investigation). <http://www.icij.org/water>

* Institut international pour le développement durable

Un site sur l'environnement qui contient une section sur l'eau. <http://www.iisd.org>

* Base de données sur les conflits trans-frontières liés à l'eau douce

Le département de géosciences de l'Université d'État de l'Oregon propose des informations sur les traités relatifs à l'eau et des cartes détaillées. <http://www.transboundarywaters.orst.edu>

* Inventaire sur les conflits liés à l'environnement

Propose une méthode globale d'analyse des conflits illustrée par une centaine d'études de cas. <http://www.american.edu/TED/ice/ice.htm>

* « Du conflit potentiel au potentiel de coopération »

Un projet du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, coordonné à l'UNESCO, qui présente différents conflits liés à l'eau à travers des études de cas. http://webworld.unesco.org/water/wwap/pccp/cd/case_studies.html

* WaterAid

WaterAid est une ONG internationale basée au Royaume-Uni, dont l'objectif est d'approvisionner en eau potable et en systèmes d'assainissement les populations les plus défavorisées à travers le monde tout en menant une politique de promotion de l'hygiène. http://www.wateraid.org.uk/site/en_francais/

Ce qu'il faut savoir sur l'eau

1 Seule une très petite proportion de l'eau de la Terre est potable : si un grand seau représentait l'eau de mer de la planète, l'eau gelée des pôles tiendrait dans une tasse à café et toute l'eau potable disponible dans moins d'une cuillère à café.

2 L'eau est recyclée en permanence par l'évaporation due à l'énergie solaire. On estime que ce cycle consomme plus d'énergie chaque jour que tout ce que l'humanité a utilisé depuis sa naissance.

3 Près de 6000 enfants meurent chaque jour de maladies car ils n'ont accès ni à l'eau potable ni à un assainissement adéquat ni à une bonne hygiène. La moitié des lits d'hôpitaux du monde est occupée par des patients qui souffrent de maladies liées à l'eau. Beaucoup plus de personnes meurent de maladies diarrhéiques que du sida.

4 Près de 70% de l'eau douce est utilisée pour l'irrigation. Mais dans certains cas, la moitié de l'eau ou plus n'atteint jamais les champs à cause de fuites ou d'évaporation. Au cours des vingt-cinq prochaines années, la superficie des terres irriguées des pays en développement devrait augmenter de 20% et les prélèvements d'eau pour l'irrigation de 14% (l'irrigation augmente le rendement de certaines récoltes de 100% à 400%). Il faut mille fois plus d'eau pour faire pousser de quoi nourrir un être humain que pour satisfaire sa soif (il faut par exemple un mètre cube d'eau pour obtenir un kilo de blé). La désalinisation d'un mètre cube d'eau de mer coûte 0,9 dollar des États-Unis, ce qui rend improbable le recours à cette technique pour produire de la nourriture.

5 La plupart des villes où un grand nombre de gens vivent sans eau courante ni toilettes possèdent de grandes réserves en eau. Et dans les villes où il y a souvent des coupures d'eau, des restrictions d'eau sont rarement imposées aux riches. L'utilisation domestique de l'eau ne représente que 8% à 10% du total de la consommation d'eau.

6 Un Africain sur deux, soit 300 millions de personnes, n'a pas accès à une eau potable et 66% des habitants du continent (400 millions) n'ont pas accès à un système sanitaire. Les ressources en eau disponibles en Afrique sont sous-utilisées. Seulement 3% de l'eau renouvelable de l'Afrique sont prélevés chaque année pour des usages domestique, agricole et industriel; 6% seulement des terres cultivées du continent sont irriguées et moins de 5% de son potentiel hydroélectrique est utilisé. Le volume d'eau perdu dans la capitale kenyane, Nairobi, à cause des fuites et des raccordements illégaux, pourrait répondre à tous les besoins de Mombasa, la deuxième ville du pays.

7 Près de 90% des espèces de poissons dépendent des zones humides côtières, qui reculent partout à grande vitesse. On estime qu'en Italie, 95% des zones humides ont disparu.

8 Plusieurs régions du monde pompent l'eau souterraine plus vite que les aquifères ne se rechargent, dont l'ouest des États-Unis, le nord de la Chine, le nord et l'ouest de l'Inde, l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest.

9 Certaines réserves d'eau douce sont en train de disparaître : la mer d'Aral, qui couvrait 68000 km² en 1960, a perdu 60% de sa superficie et 80% de son volume; le lac Tchad a perdu les quatre cinquièmes de sa superficie en quarante ans et le fleuve Colorado n'arrive plus à la mer pendant la saison sèche.

10 Des millions d'Américains, qui ne font plus confiance à l'eau du robinet, achètent de l'eau en bouteille... dont le quart est en fait puisé directement au robinet. On a même repéré une « eau de source » qui venait d'une usine située près d'une décharge. En réalité, l'eau en bouteille est moins contrôlée que l'eau du robinet, mais coûte des centaines de fois plus cher (sans compter le coût du transport et de l'emballage).

11 Le très « propre » secteur informatique est l'une des activités qui consomment le plus d'eau. La fabrication d'une carte mémoire de six pouces demande 8600 litres d'eau.

12 Plus de 45000 grands barrages ont été construits sur plus de la moitié des rivières de la planète. Les barrages produisent 19% de l'électricité mondiale et jusqu'à 40% de l'eau d'irrigation. En Europe et en Amérique du Nord, plus de 70% du potentiel hydroélectrique a été développé, contre moins de 5% en Afrique, 20% en Chine, 30% en Asie et 40% en Amérique latine. Mais 40 à 80 millions de personnes ont été déplacées à cause des barrages, les populations étant rarement consultées. Les barrages ont causé la destruction de forêts, d'habitats sauvages et de la biodiversité, au point que certains pays en viennent à les démanteler. De plus, à cause de l'envasement, ils ne peuvent souvent pas produire l'énergie qu'ils sont censés fournir.

Sources :

1. Water Policy International Ltd
2. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
3. Groupe de travail WEHAB des Nations unies (Water, Energy, Health, Agriculture and Biodiversity)
4. World Resources Institute; Institut international de recherche sur les politiques alimentaires; Groupe de travail WEHAB des Nations unies; Jean-François Rischard, *High Noon*, The Perseus Press, 2002
5. Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement
6. Programme pour l'eau et l'assainissement, Région Afrique; Rapport du World Panel on Financing Water Infrastructure; Anna Tibaijuka, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'habitat
7. Lester R. Brown, *Eco-Economy*, W.W. Norton, 2001
8. FAO
9. Jean-François Rischard, *High Noon*, The Perseus Press, 2002; Deutsches Zentrum für Luft und Raumfahrt
10. Natural Resources Defense Council
11. Silicon Valley Toxics Coalition
12. Commission mondiale des barrages; Rapport du World Panel on Financing Water Infrastructure

grand-
angle

61

L'eau, une priorité constante de l'UNESCO



Ci-contre : 1967.
Recherche sur
l'utilisation d'eau
salée pour l'irrigation
en Tunisie.
À droite : juillet 1958.
Bédouins dans le
désert libanais.

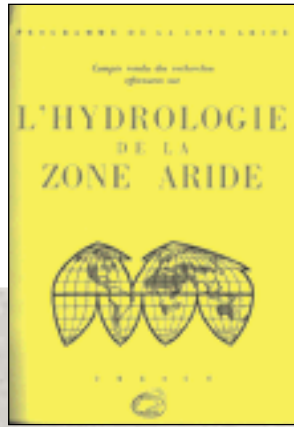


© UNESCO/Bourcas



Les activités de l'UNESCO liées à l'eau remontent aux premières années de l'organisation. La Conférence générale de 1948, réunie à Beyrouth, demanda au directeur général d'étudier la création d'un Institut international pour les zones arides. Cette initiative aboutit à la mise en place du Comité consultatif pour la recherche sur les zones arides, qui tint sa première réunion à Alger en avril 1951. Entre 1957 et 1966, les zones arides devinrent l'un des projets phares de l'UNESCO, donnant lieu à pas moins de 30 publications scientifiques.

Le dossier des zones arides ouvert par l'UNESCO n'était pas près d'être refermé. Au contraire, l'organisation accrut ses efforts pour mobiliser la science au service de l'environnement et du développement. La question de l'aridité posant au premier chef celle des ressources en eau, l'UNESCO lança un nouveau programme de recherche, s'appuyant cette fois sur la coopération des gouvernements eux-mêmes, et consacré à l'étude des cycles, des quantités et des qualités de l'eau douce dans le monde. Ce fut la Décennie hydrologique



© UNESCO/Schröder

Ci-dessus : 1966.
Laboratoire de l'Institut de
recherche sur les zones
arides à Bagdad (Iraq).

Ci-dessous : 1967. Etudes
hydrologiques menées
par l'UNESCO à Rio de
Janeiro (Brésil) sur le
bassin supérieur du
fleuve Paraguay.



© UNESCO

internationale, à laquelle plus de 100 pays participèrent de 1965 à 1974. Elle permit de mener de nombreux projets et travaux de recherche, avec pour objectif « d'accroître le degré de rationalité de la gestion de l'eau [...] dans l'intérêt de l'humanité ».

La Décennie fut ensuite suivie par la création du Programme hydrologique international, toujours en vigueur aujourd'hui.

Ces photos d'archives illustrent certaines des activités menées sur les zones arides et dans le cadre de la Décennie hydrologique.



© UNESCO/D. Roger



63

Développement durable : les entreprises aussi

Pour les entreprises, le développement durable n'est-il qu'un argument de marketing? Les ONG sont-elles prêtes à travailler avec le privé? Quels sont les points de convergence, et de divergence, entre ces deux types de partenaires? Autant de questions auxquelles tente de répondre *Entreprises face aux enjeux du développement durable*¹, un livre qui analyse différentes expériences, dont le recours à la micro-finance en Inde, le rôle du secteur de l'assurance, la culture du coton bio et équitable comme solution aux problèmes de la filière, ou la contribution d'EDF à l'électrification de zones rurales dans des pays

en développement. Il présente diverses formes d'engagement social : code de conduite, label social, fonds éthique, congé de solidarité...

L'ouvrage est publié sous la direction d'Annie Najim, titulaire de la Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du développement durable de l'Université de Bordeaux 3. La Chaire a créé en septembre 2002 une licence qui forme des professionnels de niveau intermédiaire appelés à travailler dans des ONG, des collectivités locales et territoriales, des organismes internationaux et des entreprises. Elle travaille avec un riche réseau de partenaires

universitaires et associatifs dans sept pays (Algérie, Belgique, Espagne, France, Maroc, Territoires palestiniens, Tunisie).

Une quinzaine de Chaires UNESCO de développement durable, en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Asie, répondent à la fois au besoin de professionnalisation du développement et à celui d'ouverture de l'université aux savoirs et aux savoir-faire de terrain.

1. UNESCO/Karthala, Collection Economie et développement, Paris 2003, 485 p.

Contacts

Bordeaux 3 :

annie.najim@u-bordeaux3.fr

tél. : 33 (0)5 57 12 21 78.

UNESCO :

c.von-furstenberg@unesco.org

tél. : 33 (0)1 45 68 45 16.



64



© UNESCO/Misato Le Mignon



© Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux 3

Lutte renforcée contre le trafic d'art iraquien

L'UNESCO et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) ont renforcé leur collaboration en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels iraqiens, en signant le 8 juillet un amendement à l'Accord de coopération qui lie les deux organisations depuis 1999. Cet amendement fixe le cadre de la constitution et de la mise à disposition d'une base de données des biens culturels volés en Iraq.

L'inventaire des objets volés en Iraq qui sera ainsi constitué permettra aux douanes, aux polices et aux acteurs du marché mondial de l'art de disposer d'informations régulièrement mises à jour sur ce sujet. Il sera



© UNESCO/Bonsiven-Fontana



© UNESCO/Bonsiven-Fontana

livré, sur la base de données fournies par l'UNESCO – qui en assurera l'expertise scientifique avec d'autres organisations –, dans le CD-Rom sur les objets volés dans le monde qu'INTERPOL produit et met à jour tous les deux mois depuis 2001 (disponible en français, anglais et espagnol). Il sera aussi accessible prochainement sur Internet.

Depuis plusieurs années, l'UNESCO et INTERPOL communiquent de manière suivie sur les objets volés qui réapparaissent sur le marché mondial de l'art. INTERPOL participe notamment aux réunions du Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, qui ont lieu tous les deux ans. Les deux organisations coopèrent aussi, entre autres, pour former des spécialistes de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels dans de nombreux pays.



© UNESCO/Bonsiven-Fontana

Patricia Velasquez

Modèle de paix

Depuis juin 2003, l'actrice et mannequin vénézuélienne Patricia Velasquez est une Artiste pour la paix de l'UNESCO, un titre qu'elle a reçu pour son travail en faveur des populations autochtones de La Guajira, une région frontalière entre son pays et la Colombie.

C'est justement sur cette terre déshéritée que la top modèle est née en 1971. Parallèlement à sa carrière de mannequin, elle a tourné dans des films comme *Le Jaguar*, *La Momie* et *Le Retour de la momie*. Profitant de son succès, elle a créé en 2002 la Fondation

Wayuu Taya, qui soutient des projets de développement dans la région de La Guajira.

Les Artistes pour la paix sont des personnalités qui donnent, grâce à leur influence, leur charisme et leur célébrité, une résonance particulière au message de l'UNESCO.



© UNESCO/Niamh Burke



Aïna, pour le développement des médias en Afghanistan

Les Afghanes vues par elles-mêmes

Elles se sont donné la main pour monter sur scène, à la fois intimidées et ravies d'être au centre de l'attention. Chacune a négligemment jeté un long foulard noir sur ses cheveux et s'apprête à répondre aux questions d'un public bouleversé et curieux

après la projection de *Regards d'Afghanes*. Mihreya Aziz et Shakiba Mohd-Alam, 20 ans, sont venues présenter ce documentaire à l'UNESCO le 1^{er} avril 2003, avec leur formatrice Brigitte Brault, journaliste française. Elles font partie de la vingtaine de

réalisatrices formées par Aïna, une association pour le développement des médias créée à Kaboul en 2001, avec le soutien de l'UNESCO.

Pour leur premier film, les jeunes Kabouliennes ont choisi d'aller à la rencontre des Afghanes des autres régions du pays



© Manoochar/Webistan, Paris



66



© UNESCO/Marianne Spier-Donati

et, du point de vue formel, de se filmer en train de travailler. Le contraste est saisissant entre l'énergie des premières, galvanisées par la liberté et les perspectives que leur donne la formation, et le marasme où végètent les secondes. Ainsi, oubliées de tous, des femmes hazaras chargées d'orphelins et qui ont perdu maison et mari, vivent réfugiées dans les grottes de Bamiyan. Les réalisatrices filment le maigre brouet du jour, censé nourrir une armée d'enfants qui envahissent soudain l'image tandis qu'une Mère Courage s'exclame : « Mais donnez-nous au moins des métiers à tisser, que nous puissions gagner notre vie ! ».

Partout on sent l'oppression qui pèse sur les femmes, sur les Kuchies dans le

Nangarha, qui se risquent à parler, sur les habitantes d'Herat, qui refusent, ou sur cette jeune désespérée, dans le Badakhshan, qui explique qu'elle ne peut pas sortir de chez elle : un commandant local a assuré qu'il l'enlèverait à la première occasion. Certains hommes s'en prennent même aux jeunes reporters.

Mais on voit également un mollah, père d'une des réalisatrices, commenter le désir de sa fille de devenir journaliste. « Au début, j'étais contre, reconnaît-il. Ensuite, j'ai réfléchi : j'avais confiance dans l'association, et puis, si nous voulons que l'Afghanistan se modernise... »

**Anti-Slavery International,
British Council, NORAD**

La traite négrière racontée aux enfants

L'ONG Anti-Slavery International, le British Council et l'Agence norvégienne pour le développement (NORAD) se sont joints à l'UNESCO pour développer un site web sur la Traite transatlantique des esclaves destiné aux enseignants et à leurs élèves. Ce site indique des ressources accessibles et fiables sur le commerce négrier et ses conséquences, y compris les formes modernes de l'esclavage. Il propose aussi des plans de cours et des exercices.

<http://www.antislavery.org/breakingthesilence/>



Sumi Jo

Une voix pour les trésors vivants

La cantatrice sud-coréenne Sumi Jo a été nommée le 3 avril 2003 Artiste pour la paix de l'UNESCO en raison de son engagement en faveur de la promotion de la culture coréenne dans le monde et pour sa contribution à la coopération internationale au service de la paix et de la tolérance.

Née en 1962, la célèbre soprano s'est imposée comme l'une des plus belles voix de l'opéra contemporain. Elle s'est engagée aux côtés de

l'UNESCO pour établir un réseau de « trésors humains vivants ». Ces personnes incarnent au plus haut point les compétences et les techniques nécessaires à la mise en œuvre de certains aspects de la vie culturelle d'un peuple et à la pérennité de son patrimoine culturel matériel.



© UNESCO/Niamh Burke

**Fondation du Qatar pour l'éducation,
la science et le développement
communautaire**

Un fonds pour l'éducation supérieure en Iraq

Un accord établissant un fonds international pour l'éducation supérieure en Iraq a été signé le 23 juin par la première dame du Qatar, Son Altesse la Sheika Mozah Bint Nasser Al-Misnad, Envoyée spéciale de l'UNESCO pour l'éducation de base et supérieure, et le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura.

Ce fonds est administré conjointement par l'UNESCO et la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, une organisation à but non lucratif présidée par la première dame du Qatar. En tant que premier contributeur, l'État du Qatar a accordé 15 millions de dollars à ce fonds pour fournir une aide immédiate et à long terme à la reconstruction de l'éducation supérieure en Iraq.



© UNESCO/Niamh Burke



67

Agence spatiale européenne

Les nouveaux anges gardiens du patrimoine

Le 18 juin 2003, l'UNESCO et l'Agence spatiale européenne (ASE) ont conclu un accord afin d'encourager l'utilisation des satellites d'observation terrestre pour surveiller les sites du patrimoine mondial. Ces satellites, qui fournissent des images d'une grande précision, sont de remarquables outils pour observer les sites et cartographier les changements d'utilisation des sols, comme la déforestation.

Cet accord constitue le lancement de

l'Open Initiative, une opération conjointe UNESCO-ASE dont l'objectif est d'amener toutes les agences spatiales internationales à aider les pays en développement à surveiller leurs sites du patrimoine mondial.

Dans le cadre de l'Open Initiative,

l'UNESCO devrait non seulement signer un autre accord avec l'agence nord-américaine NASA mais elle a aussi reçu des demandes de participation émanant de l'agence argentine CONAE et des agences spatiales de l'Inde, du Canada et du Brésil.



© ESA, Paris



« L'enfant nanti emmène son voisin à l'école sur son vélo », de Sawaoogo Gomwindin dit François-Xavier, École primaire publique de Kaya, Burkina Faso. Premier prix *ex-æquo* « Apprendre à vivre ensemble ».

Photo de Martin Bobié, École Os Civila Kosmera Piran, Slovénie. Premier prix *ex-æquo* « Apprendre à vivre ensemble ».

L'éternelle jeunesse des Écoles associées

Pour son 50^e anniversaire, le système des écoles associées de l'UNESCO (RéSEAU) a lancé, avec la photothèque de l'UNESCO, un concours de photographies auprès des enseignants de ces établissements, autour de quatre thèmes : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, apprendre à être. Quarante de ces photos ont été exposées au Congrès du RéSEAU à Auckland (Nouvelle-Zélande) du 3 au 8 août derniers. Sélection.





« Plantation d'arachides », de
Andriantsimiangy Josoa Harisaona,
Collège d'enseignement général
Kiangara-Ankazobe, Madagascar. Mention
spéciale « Apprendre à faire ».

Cinquante ans de RéSEAU

C'est l'un des plus anciens programmes de l'organisation et celui qui rassemble ses plus jeunes partenaires, à savoir, les dizaines de milliers d'élèves et d'étudiants des établissements qui en font partie. Cette année, ce réseau du Système des écoles associées de l'UNESCO (RéSEAU), célèbre son 50^e anniversaire.

Le système des écoles associées regroupait 33 établissements secondaires de 15 pays lorsqu'il fut lancé, en 1953, par une vingtaine d'experts inspirés qui souhaitaient développer des « actions expérimentales coordonnées dans les écoles des États membres ».

L'idée a fait son chemin. Aujourd'hui, les Écoles associées sont au nombre de 7500 – du jardin d'enfant à l'école normale en passant par l'école primaire et le collège – dans quelque 170 pays. On ne compte plus les projets novateurs qu'elles ont lancés sous forme de partenariats entre elles, ni les méthodes et matériels pédagogiques qu'elles ont mis au point.

Ainsi, le projet de la mer Baltique, créé en 1989, réunit 200 écoles dans les neuf pays qui bordent cette mer et sensibilise les jeunes aux graves problèmes environnementaux de la région. Son succès est tel qu'il a inspiré le projet de la mer Caraïbe, une zone qui abrite certains des plus beaux récifs de corail du monde et de nombreuses espèces marines en danger, ainsi que ceux du bassin du Zambèze, du Danube bleu et de la Méditerranée occidentale.

Autre initiative forte, à portée internationale, le projet Briser le silence consiste à dispenser un enseignement sur le commerce transatlantique des esclaves dans une centaine d'écoles associées de 21 pays d'Afrique, des Amériques/Caraïbes et d'Europe. Leurs étudiants et enseignants ont pu assister à des séminaires, des ateliers et des rencontres autour de ce qui est l'un des plus sombres chapitres de l'histoire de l'humanité ainsi qu'une partie de leur propre histoire. Côté éditorial, le projet a publié *Voix d'esclaves* (compilation de textes d'esclaves) et *Voyages d'esclaves* (somme historique) et prépare *Visions d'esclaves* (sur l'époque de l'émancipation jusqu'à nos jours). Il a son bulletin d'information et vient de lancer son site Internet.

Le RéSEAU invite les écoles associées à travailler sur quatre grands thèmes - problèmes du monde contemporain et rôle des Nations unies; droits humains, démocratie et tolérance; apprentissage interculturel; environnement – qu'elles déclinent à travers des projets d'éducation à la paix, de prévention en matière de drogue et de sida ou encore de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel.

Les candidatures des établissements qui souhaitent devenir « Écoles associées de l'UNESCO » sont sélectionnées dans chaque pays par le ministère de l'Éducation et la Commission nationale pour l'UNESCO, ce qui fait de ces derniers des partenaires incontournables du RéSEAU.



« Peindre le paysage », de Michail Tomilton, École d'art de l'Académie de d'art, Kirghizistan. Premier prix « Apprendre à être ».

Photo de Légia Brull, Colegio « Magno », Brésil. Mention d'honneur « Apprendre à faire ».

Photo de Lyn Spooner, Citereagles Campus « Eunemering College », Australie. Mention honorable « Apprendre à être ».



Photo d'Ahmed Outmani, Collège Ben Zakour, Maroc. Mention spéciale « Apprendre à connaître ».

Photo d'Eteri Nebierize, École secondaire n° 49, Géorgie. Mention spéciale « Apprendre à connaître ».

Photos: © UNESCO/ASPnet



Photo de Karim Hunziker, École secondaire Leevi Haknembre, Namibie. Mention spéciale « Apprendre à connaître ».





↳ **Savoir traditionnel : la confiance**», de Maura Carvalho, École Espaço Alberto Educaçao Infantil, Brésil. Premier prix « Apprendre à connaître ».



↳ **« Formation à la communication : faire confiance »**, d'Alexandra Galentro, École Dialogue, Kazakhstan. Mention spéciale « Apprendre à faire ».



« Apprendre le dialogue, la paix et la tolérance », de Bassam Jamaledine, Lycée Zabric'h, Liban. Mention d'honneur « Apprendre à vivre ensemble ».



Photo d'Aliyera Irada, Complexe moderne d'éducation, Azerbaïdjan. Mention d'honneur « Apprendre à vivre ensemble ».



75



Photo de Eugenia Vargas Jiménez, Collège Simon Bolivar, Mexique. Mention spéciale « Apprendre à vivre ensemble ».

Photo de Laurie Dower, New Windsor School, Nouvelle-Zélande. Mention spéciale « Apprendre à connaître ».

4 Ce concours a reçu le soutien de Kodak (appareils photo) et de DHL (transport des photos).



Pour plus d'informations sur
Les activités du RéSEAU :

<http://www.unesco.org/education/asp>

Le projet Briser le silence :

<http://www.antislavery.org/breakingthesilence>

Le projet Mer Baltique :

<http://www.b-s-p.org/>

Le kit éducatif sur l'éducation au patrimoine mondial :

<http://www.whc.unesco.org/education>

Le kit éducatif pour les enseignants sur l'enseignement de la paix :

http://www.unesco.org/education/asp/peace_pack.shtml

Pour contacter le Forum pour les enseignants et les coordinateurs nationaux du RéSEAU et le personnel de l'UNESCO :

aspnetforum@yahoogroups.com



76

Moore : Une sculpture de plein air

Trente-neuf tonnes de travertin, cinq mètres de longueur : figure féminine couchée composée de «trous» et de torsions, érodée comme une falaise battue par les vents, la *Silhouette au repos* de Moore, qui se trouve à l'UNESCO, a été conçue comme une énigme. Après mûre réflexion, le sculpteur n'a pas voulu y inscrire de thème précis ni d'intention littérale. «Les gens devront s'interroger sur sa signification», disait-il, y projeter leur interprétation, y appuyer leur réflexion. Il émane en tout cas de l'œuvre une forte impression de sérénité protectrice. La pierre utilisée provient des carrières de Carrare, en Italie, où Michel Ange se fournissait.

Né en 1898 dans le Yorkshire, l'Anglais Henry Moore, fortement influencé par les arts primitifs, acquit assez vite une réputation mondiale. Ses premières figures allongées, aux formes puissantes

qui se fondent dans la nature, datent des années 1920 : «Dès mes débuts, la figure couchée fut mon thème principal. Je réalisai la première vers 1924 et je pense que plus de la moitié de mes sculptures depuis lors furent des figures couchées. Cette obsession m'est particulière».

Les figures allongées de Moore, toutes tordues, creusées, abstraites et monumentales qu'elles soient, sont profondément humaines, intenses et proches du spectateur.

Moore fut également un grand dessinateur et produisit une série poignante de remarquables dessins de personnages s'abritant des bombardements dans le métro londonien pendant le Blitz : «Je n'avais jamais vu autant de figures couchées et même les tunnels évoquaient les trous de mes sculptures».

Marie Renault

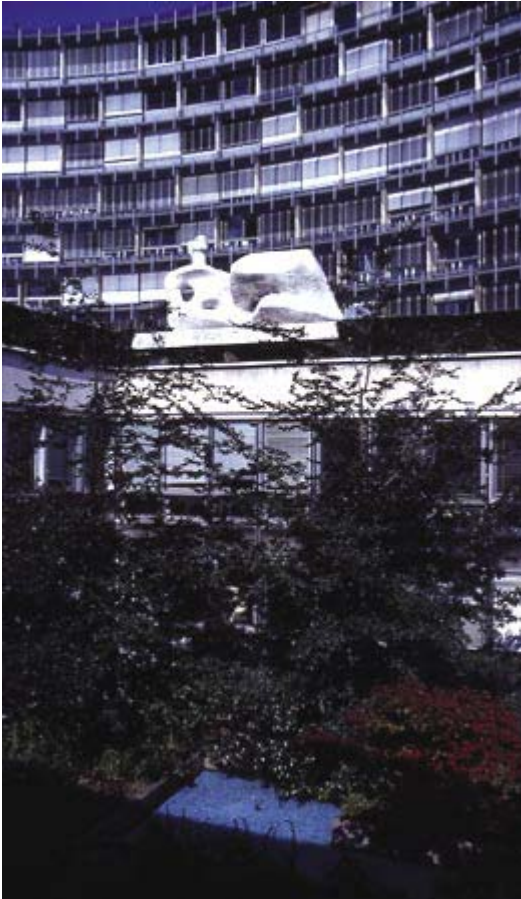
« La figure humaine est ce qui m'intéresse le plus, mais j'ai trouvé les principes de la forme et du rythme dans l'observation des objets naturels. Tels que cailloux, rochers, os, arbres et plantes. »



L'inspiration de Moore ne puise pas à la tradition classique de l'antiquité gréco-romaine ou de la Renaissance, mais bien dans l'art primitif.

La tête de la femme semble attentive et son regard lointain et vigilant est très caractéristique des figures de Moore.

© UNESCO/Michel Claude



© Prudence Cuming Associates Ltd., Londres



77

La *Silhouette au repos* a dû être réalisée en quatre portions pour être transportée devant une entrée de l'UNESCO. Cette sculpture fut

la première des grandes commandes internationales de Moore, la plus grande jusque-là, marquant l'importance du colossal

dans l'œuvre du sculpteur. Ci-dessus, *Silhouettes au repos*, 1957. Dessins préparatoires. Londres, British Museum.

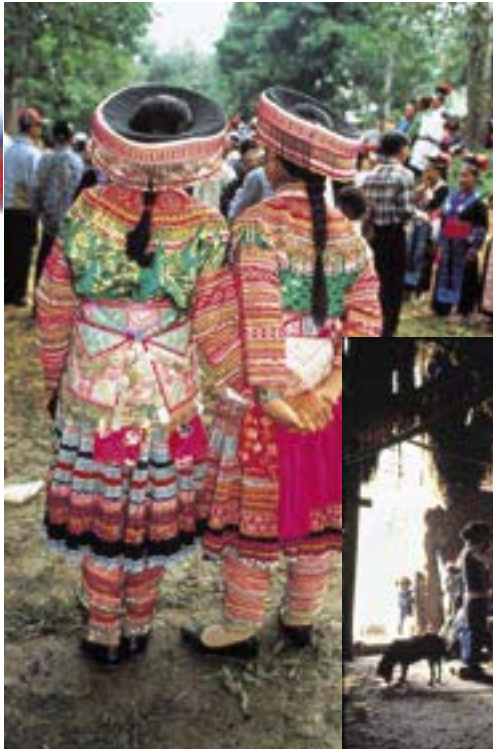
© UNESCO/N. Levinthal



Mémoire du Laos

Comment sauvegarder les cultures minoritaires ? S'il n'existe pas de réponse toute faite à cette question, le cas du Laos paraît intéressant à étudier.

Ce pays abrite officiellement 47 groupes ethnolinguistiques et près de la moitié de sa population appartient à des minorités.



© Angus Mac Donald



© Georges Cortez



© Yves Goudineau



© Georges Cortez



© Yves Goudineau

Une grande partie du patrimoine produit par les cultures minoritaires du Laos relève de l'immatériel (langues rares, littérature orale, musique non écrite, mythologie, rituels, comportements sociaux...), de l'éphémère ou du fragile (tissus et vêtements, instruments de musique, habitat traditionnel largement tributaire du bambou). Voilà ce qui ressort de cet ouvrage, conçu pour mettre à la disposition du public les contributions de 36 experts ayant participé, à Vientiane en octobre 1996, à un colloque international sur « la sauvegarde et la promotion du patrimoine immatériel des ethnies minoritaires du Laos ».

Si certaines communications s'adressent essentiellement aux linguistes, d'autres enchanteront le lecteur profane, lui faisant découvrir, par exemple, l'importance du tissage. Les auteurs apportent une multitude de renseignements sur les fibres,

les teintures, l'équipement, les techniques, les motifs, les types de vêtement et les croyances qui gravitent autour du textile ; ils soulignent le rôle des femmes dans cette activité qui leur est réservée et leur confère un statut de détentrices d'un savoir.

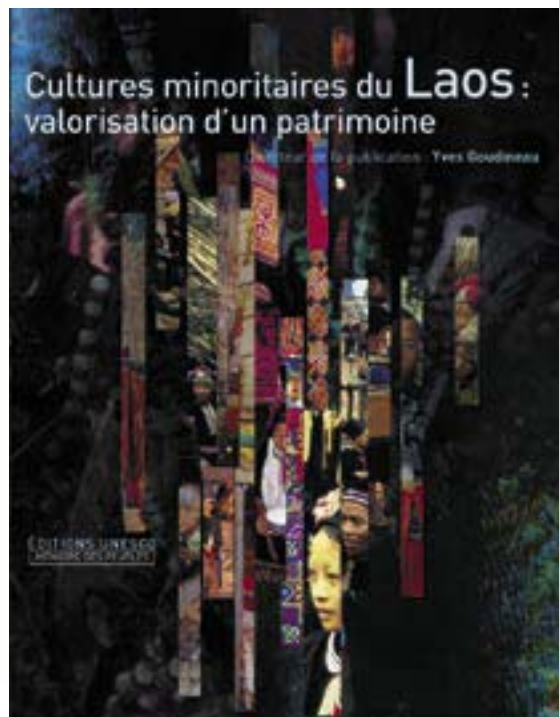
Le lecteur trouvera la même profusion d'informations dans les chapitres consacrés à la musique et à l'architecture. Maisons sur pilotis, maisons à même le sol, expriment l'appartenance à des ethnies différentes, conditionnent les modes de vie, traduisent les mythes fondateurs, les représentations symboliques du monde ou les actes qui structurent les sociétés. Ainsi, au sud du Laos, se marier se dit « monter dans la maison ». A travers les thèmes transversaux étudiés, se révèle la diversité créative de chaque minorité.

D'autres contributions complètent ce tableau, dans une approche globale cette fois, réunissant les principaux

traits de telle ou telle ethnie pour en cerner la personnalité et caractériser son identité. Nous découvrons, par exemple, la cosmogonie des Katou, leurs croyances, leurs tabous, leur éthique fondée sur la recherche de l'harmonie. Une autre communication décrit la vie des Ko, leurs mœurs, leur organisation sociale, l'animisme profond qui les inspire et qui leur fait attribuer une âme à chaque plant de riz...

Ces présentations s'accompagnent d'une nécessaire réflexion théorique sur le statut des cultures minoritaires et le sort du patrimoine immatériel. Comment concilier le maintien des traditions et de la diversité culturelle avec les exigences du développement et de l'ouverture sur le monde ? Des propositions d'action viennent répondre à ces interrogations, suggérant des pistes de sauvegarde face aux menaces qui pèsent sur ces richesses culturelles encore

peu connues. Une troisième partie met cette approche en perspective, en présentant l'expérience des pays voisins : Viet Nam, Chine, Cambodge, Thaïlande. Enfin, sont décrites l'action du gouvernement de la République démocratique populaire lao, celle du Front lao d'édification nationale et les initiatives menées en coopération avec des institutions étrangères (Université de Californie de Los Angeles pour la musique, laboratoire du CNRS pour la constitution d'une banque de données ethnographiques, Fondation Toyota...). Un ensemble de très belles photos ponctue la lecture de ce livre. Mises en relation avec les contributions des auteurs, elles illustrent parfaitement leurs propos. Toutes sont porteuses d'une charge d'émotion et d'une qualité esthétique qui dépassent leur valeur documentaire.



Cultures minoritaires du Laos : valorisation du patrimoine

Sous la direction d'Yves Goudineau
 COLLECTION MÉMOIRE DES PEUPLES
 2003, 311 p.,
 21 x 27 cm
 Photographies en couleurs
 ISBN 92-3-203891-9
 Prix 48,50 €
 Également disponible en anglais



© Lefebvre - Musée de l'Homme/Paris



© François Greck



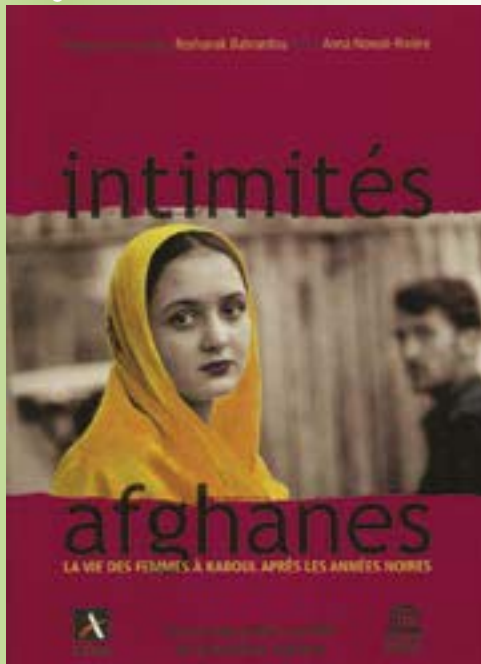
79

Intimités afghanes

La vie des femmes à Kaboul après les années noires

⇒ Publié au profit des femmes journalistes afghanes, et du magazine féminin afghan *Malalai*, cet ouvrage est un témoignage pudique sur la vie quotidienne des femmes à Kaboul, un an après la chute du régime taliban. Scènes d'intérieurs, traditions, famille, bonheurs et peines... Une mosaïque d'instantanés uniques pris sur le vif, métaphore subtile de la condition de ces femmes qui surgissent des ténèbres pour redécouvrir peu à peu les couleurs de la vie.

Photographie et peinture de Roshanak Bahramlou, textes par Anna Nowak-Rivière
80 p., 19,5 x 27 cm, images noir et blanc rehaussées de couleurs
9,00 €
Éditions UNESCO/AÏNA, 2003



Les Humeurs de l'océan

Effets sur le climat et les ressources vivantes

⇒ L'océan, comme l'ensemble de la planète, est en perpétuelle évolution. Ses variations affectent le climat; la vie qu'il abrite doit aussi s'adapter à ses fluctuations.

Aujourd'hui, la vision de cet énorme domaine et de ses interactions avec le climat et les ressources vivantes qu'il recèle est profondément modifiée. Les chercheurs disposent de moyens technologiques et satellitaires qui leur donnent accès en temps quasi réel à l'observation de la totalité de l'océan dans ses trois dimensions. Les calculateurs sont suffisamment puissants pour développer des modèles et simuler les évolutions de la circulation océanique.

Ce nouveau volume de la série « COI Forum Océans » retrace l'évolution de la recherche océanographique, explique en termes accessibles les mécanismes reliant la dynamique des océans à celles du climat et des écosystèmes marins et expose les enjeux pour l'avenir du développement d'une océanographie qui doit devenir opérationnelle.

Par Bruno Voituriez
159 p., 15,5 x 24 cm,
illustrations, photos
14,80 €
Éditions UNESCO, 2003



86

GLOBALISATION ET UNIVERSITÉS

Nouvel espace, nouveaux acteurs



Globalisation et Universités

Nouvel espace, nouveaux acteurs

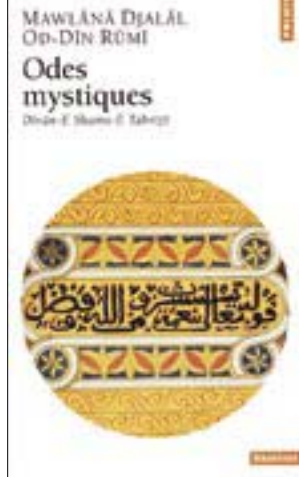
⇒ Le processus de globalisation traverse l'enseignement supérieur comme le reste de l'activité humaine. Ce qui en résulte est une remise en cause de la place des universités sur la scène mondiale et de leur pertinence sociale dans un monde du savoir dont l'innovation est désormais devenue le moteur.

L'État national n'est plus le seul centre autour duquel gravitent les universités. En s'ouvrant à un nouvel espace mondial, l'enseignement supérieur voit apparaître de nouveaux acteurs : régions, provinces, Länder, organisations internationales, ONG, entreprises, universités d'entreprise ou encore universités virtuelles. Leurs orbites s'entrecroisent, obligeant l'enseignement supérieur à modifier sa trajectoire.

Le livre permet de comprendre cette dynamique et de cerner les défis que la mondialisation pose aux universités, dans les pays riches comme dans les pays pauvres.

Sous la direction
de Gilles Breton et
Michel Lambert
264 p., 24 x 15,5 cm
23,80 €

Éditions UNESCO/Association
internationale des universités/
ECONOMICA, 2003



Odes mystiques

Divân-E Shams-E Tabrîzî

⇒ Mawlânâ Djalâl Od-Dîn Rûmî (1207-1273) est l'un des plus grands poètes mystiques de la tradition soufie. Fondateur de l'Ordre des derviches tourneurs, il écrivait en persan.

Le désir de retour aux sources, très présent chez Rûmî, est né d'une épreuve de sa vie : l'assassinat de Shams, un derviche tourneur vagabond, qui joua pour lui le rôle de maître spirituel, d'une sorte de messenger de Dieu, voire d'une personnification de Dieu même. De lui, Rûmî apprit l'amour divin, la joie d'être aimé. Il apprit aussi comment le corps, grâce à une danse tournoyante soutenue par des instruments, est capable de prendre part à l'extase amoureuse et mystique. Rûmî est un poète magnifique, auteur d'une somme poétique considérable. Les Odes mystiques en sont un splendide témoignage : il y parle de son ascension ou de sa descente dans la mer du Divin, dont il est lui-même « un flocon d'écume ».

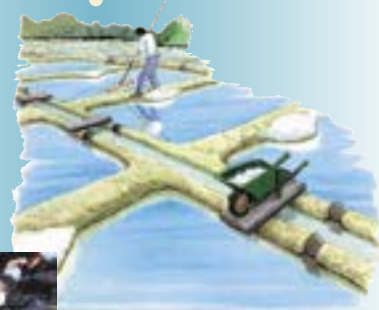
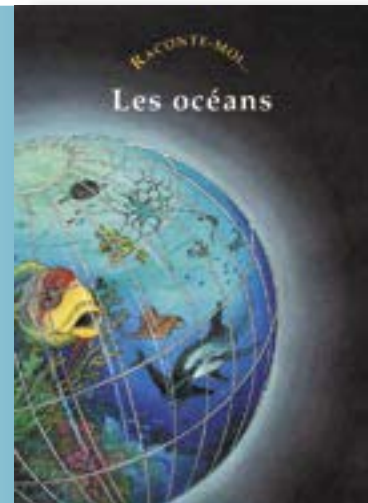
Par Mawlânâ Djalâl Od-Dîn
Rûmî
Traduction du persan et notes
par Eva de Vitray-Meyerovitch
et Mohammad Mokri
448 p., 10,8 x 18 cm
9,00 €
Éditions UNESCO/Seuil, 2003

Raconte-moi les océans

⇒ Les océans sont un monde mystérieux, dangereux, plein de promesses aussi : ce monde liquide est un vaste univers que les êtres humains ont tendance à mettre en danger. Il faut pourtant en prendre soin car il est indispensable à notre survie et recèle des ressources considérables.

Un petit livre pour les jeunes, plein d'informations et de recommandations pour ne pas transformer en poubelle les eaux vives qui couvrent les trois quarts de la surface du globe.

Par Patricia Chairopoulos
48 p., 19 x 21 cm,
photos et dessins
4,57 €
Éditions UNESCO/
Nouvelle Arche de Noé
Éditions





Organisation
des Nations unies
pour l'éducation,
la science et la culture

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France

Tél. +33 1 45 68 10 00
Internet:
www.unesco.org

Centres de documentation

Archives (BSS/AM)

☎ (33-1) 45 68 19 50/55
Fax : (33-1) 45 68 56 17
E-mail : archives@unesco.org

Zones côtières et petites îles

☎ (33-1) 45 68 39 34
Fax : (33-1) 45 68 58 08
E-mail : c.nollet@unesco.org

Communication

☎ (33-1) 45 68 42 67
Fax : (33-1) 45 68 55 82
E-mail : n.nguyen-van@unesco.org

Culture

☎ (33-1) 45 68 43 43
Fax : (33-1) 45 68 55 74
E-mail : culture.doc@unesco.org

Éducation

☎ (33-1) 45 68 10 29
Fax : (33-1) 45 68 56 24
E-mail : sdi@unesco.org

Information et informatique

☎ (33-1) 45 68 43 99
Fax : (33-1) 45 68 55 82
E-mail : g.mensah@unesco.org

Information sur l'UNESCO

☎ (33-1) 45 68 16 81
Fax : (33-1) 45 68 56 57
E-mail : p.morel-vasquez@unesco.org

Bibliothèque

☎ (33-1) 45 68 03 56
Fax : (33-1) 45 68 56 98
E-mail : library@unesco.org

MAB – L'homme et la biosphère

☎ (33-1) 45 68 40 59
Fax : (33-1) 45 68 58 04
E-mail : mab@unesco.org

Sciences naturelles

☎ (33-1) 45 68 40 17
Fax : (33-1) 45 68 58 23
E-mail : p.murugaiyan@unesco.org

Océanographie

☎ (33-1) 45 68 39 82
Fax : (33-1) 45 68 58 12
E-mail : p.boned@unesco.org

Photothèque

☎ (33-1) 45 68 16 91
Fax : (33-1) 45 68 56 55
E-mail : photobank@unesco.org

Studio Radio-TV, Archives audiovisuelles

☎ (33-1) 45 68 00 68
Fax : (33-1) 45 68 56 56
E-mail : studio@unesco.org

Sciences sociales et humaines

☎ (33-1) 45 68 39 06, 45 68 38 07
Fax : (33-1) 45 68 56 77
E-mail : dare@unesco.org

Statistiques

☎ (1-514) 343 68 80
Fax : (1-514) 343 68 82
E-mail : uis.resource-centre@unesco.org

Sciences de l'eau

☎ (33-1) 45 68 40 04
Fax : (33-1) 45 68 58 11
E-mail : ihp@unesco.org

Patrimoine mondial

☎ (33-1) 45 68 18 76
Fax : (33-1) 45 68 55 70
E-mail : wh-info@unesco.org

Coordination jeunesse

☎ (33-1) 45 68 16 54
Fax : (33-1) 45 68 57 90
E-mail : ucj@unesco.org

Bureaux de l'UNESCO

Afghanistan

UN compound, Kaboul
☎ 9251 221 4522
Fax: 00 873 763 468 836
241 36902
E-mail: fazel.wasit@undpafg.org.pk

Bangladesh

Idb Bhaban (16th floor)
E/8-A Rokeya Sharan
Sher-e-Banglanagar, Dacca
☎ (880-2) 912 34 69/6522
Fax: (880-2) 912 34 68
E-mail: dhaka@unesco.org

Bolivie

Edificio del B.B.A, Piso 10 Avenue
Camacho N° 1413, La Paz
☎ (591-2) 220 40 09
Fax: (591-2) 220 40 29
E-mail:
unesco.la-paz@unesco.org

Bosnie-Herzégovine

Titova 48, Sarajevo
☎ (387) 459 281, 459 370, 459 435
Fax: (387) 459 522
E-mail: colin.kaiser@unmibh.org

Bésil

SAS Quadra 5 Bloco H Lote 6
Edificio CNPQ/IBICT/UNESCO
9° andar, 70070-914 Brasilia D.F.
☎ (55-61)321 35 25
Fax (55-61) 322 42 61
E-mail: brasil@unesco.org

Burundi

Avenue du Luxembourg,
Bujumbura
☎ (257) 21 53 82/84
Fax: (257) 21 53 83
E-mail: bujumbura@unesco.org

Cambodge

P.O. BOX 29
House 38, Samdech Sotheares
blvd, Phnom Penh
☎ (855-23) 42 62 99, 42 67 26
Fax: (855-23) 42 61 63, 42 69 45
E-mail:
phnompenh@unesco.org

Cameroun

Immeuble Stamatiades, (2^e étage),
Avenue de l'Indépendance,
Yaoundé
☎ (237) 22 257 63
Fax: (237) 22 263 89
E-mail: yaounde@unesco.org

Chili

Calle Enrique Delpiano, 2058
Providencia, 3187 Santiago
☎ (56-2) 655 10 50/472 46 00
Fax: (56 2) 655 10 46, 655 10 47
E-mail: santiago@unesco.org

Chine

Jianguomenwai 5-15-3
Waijiao Gongyu, Beijing 100600
☎ (86-10) 65 32 28 28
Fax: (86-10) 65 32 48 54
E-mail: beijing@unesco.org

Congo

134 bd du Maréchal Lyautey,
Brazzaville
☎ (242) 81 18 29
Fax: (242) 81 17 80
E-mail: brazzaville@unesco.org

Costa Rica

Paseo Colon, ave 1 bis, calle 28,
casa esquinera, 2810 San José
☎ (506) 258 76 25, 258 72 46
Fax: (506) 258 74 58, 258 76 41
E-mail: san-jose@unesco.org

Cuba

Bureau régional de l'UNESCO
pour la culture
Callezada 551 – Esq. a D
Vedado, La Havane
☎ (53-7) 327 638
Fax: (53-7) 33 31 44
E-mail: habana@unesco.org

Égypte

Bureau régional de l'UNESCO
pour la science
8 Abdel-Rahman
Fahmy Street, Garden City,
Le Caire 11541
☎ (202) 79 50424
Fax: (202) 79 45 296
E-mail: cairo@unesco.org

Équateur

Juan Leon Mera 130 y Ave.
Pattia, Edificio CFN 6to Piso,
Quito
☎ 2 5932 2529 085/2 5932 2562 327
Fax: 2 5932 2504 435
E-mail: quito@unesco.org

États-Unis d'Amérique

2, United Nations Plaza,
Suite 900
New York, N.Y. 10017
☎ (1-212) 963 59 95,
963 59 78
Fax: (1-212) 963 80 14
E-mail: newyork@unesco.org

Éthiopie

ECA Building, Menelik Avenue,
Addis Ababa
☎ (251-1) 51 39 53
Fax: (251-1) 51 14 14

Fédération de Russie

Bolshoi Levshinsky per. 15/28,
blg. 2, 119034 Moscou
☎ (7-095) 202 80 97/202 8759/
202 81 66
Satellite: (7-503) 220 23 01
Fax: (7-095) 202 05 68/956 36 66
Satellite: (7-503) 956 36 66
E-mail: moscow@unesco.org

Gabon

A la Cité de la Démocratie,
Bâtiment N° 6, B.P. 2, Libreville
☎ (241) 76 28 79
Fax: (241) 76 28 14
E-mail: UNESCBLV@inet.ga

Ghana

32 Nortei Ababio Street, Airport,
Residential Area, Accra
☎ (233-21) 765 497, 765 499
Fax: (233-21) 21 765 498
E-mail: accra@unesco.org

Guatemala

Edificio Etisa, Ofic. 7 "A"
Plaza España, Zona 9,
Guatemala City
☎ (502) 360 87 17,
360 87 27
Fax: (502) 360 87 19
E-mail: guatemala@unesco.org



Haïti
19, Delmas 60, Musseau par
Bourdon, Petion Ville
☎ (509) 511 04 60/61/62
Fax: (509) 257 8158
E-mail:
unescohaiti@hainet.net

Inde
B 5/29 Safdarjung Enclave,
New Delhi 110 029
☎ (91-11) 671 30 00
Fax: (91-11) 671 30 01/02
E-mail:
newdehli@unesco.org

Indonésie
UNESCO House, Jalan
Galuh (II)
N° 5, Kebayo Baru,
Jakarta Selatan, Jakarta
12110
☎ (62-21) 739 9818
Fax: (62-21) 7279 6489

Jordanie
Wadi Saqra Street
Amman 11181
☎ (962-6) 551 42 34/65 59
Fax: (962-6) 553 21 83
E-mail: registry@unesco.org

Kazakhstan
4th Floor, UN Building
67, Tole Bi Street, Almaty
☎ (7-3272) 58 26 37/38
Fax: (7-3272) 69 58 63
E-mail: almaty@unesco.org

Kenya
United Nations Offices,
Gigiri, Block C, United
Nations Avenue, Gigiri
Nairobi
☎ (254-2) 62 12 34
Fax: (254-2) 62 27 50
E-mail: nairobi@unesco.org

Mexique
Pte Masaryk n.° 526, 3er
piso
Colonia Polanco, 11560
Mexico, D.F.
☎ (52-55) 5230 76 00
Fax: (52-55) 5230 76 02
E-mail: mexico@unesco.org

Mozambique
515, av. Frederick Engels,
Maputo
☎ (258-1) 49 44 50, 49 34 34
Fax: (258-1) 49 34 31, 49
45 03
E-mail: maputo@unesco.org

Namibie
Oppenheimer House,
5 Brahms St., Windhoek
☎ (264-61) 291 7220,
Fax: (264-61) 291 7000
E-mail:
windhoek@unesco.org

Ouzbékistan
95, Amir Temur Str.,
Tashkent
☎ (998-71) 12 07 116
Fax: (998-71) 13 21 382
E-mail: tashkent@unesco.org

Pakistan
Saudi-Pak Tower, First Floor,
Blue Area, Jinnah Avenue,
Islamabad 44000
☎ (92-51) 28 000 83
Fax: (92-51) 28 000 56
E-mail:
islamabad@unesco.org

Palestine (Autorité)
17, Ahliyyah College
St. West Bank via Israel
Ramallah
☎ (972-2) 295 9740
Fax: (972-2) 295 97 41
E-mail: unesco@palnet.com

Pérou
Avenida Javier Prado Este
2465 - 8 piso, Museo de la
Nacion, San Borja, Lima
☎ (51-1) 476 98 71
Fax: (51-1) 476 98 72
E-mail: unesco@amauta.
rch.net.pe

Qatar
57, Al-Jazira Al-Arabia St.
Doha
☎ (974) 486 77 07/ 77 08
Fax: (974) 486 76 44
E-mail: doha@unesco.org

République dominicaine
Apartado Postal 25350
(Hotel El Embajador),
Santo Domingo
☎ (1-809) 221-4575, 221-4577
Fax: (1-809) 221-4581
E-mail:
santo-domingo@unesco.org

**République démocratique
du Congo**
P.O. Box 7248, Kinshasa
☎ (243) 12 33 424 125
Fax: (243) 884 36 75
E-mail: kinshasa@unesco.org

Roumanie
Centre européen
de l'UNESCO pour
l'enseignement supérieur
39, Stirbei Vodă Str., Bucarest
☎ (40-1) 315 99 56
Fax: (40-1) 312 35 67
E-mail: bucarest@unesco.org

Rwanda
Mineduc Compound
☎ (250) 81 3845
Fax: (250) 51 3844
E-mail: kigali@unesco.org

Samoa
P.O. Box 5766
Matautu-uta Post Office, Apia
☎ (685) 242 76
Fax: (685) 222 53
E-mail: apia@unesco.org

Sénégal
Bureau régional de
l'UNESCO pour l'éducation
12 av. L. S. Senghor,
Dakar
☎ (221) 849 2323
Fax: (221) 823 83 93

E-mail: dakar@unesco.org
Suisse
Villa « Les Feuillantines »
CH-1211 Genève 10
☎ (41-22) 917 33 81
Fax: (41-22) 917 00 64
E-mail: geneva@unesco.org

Tanzanie (République unie de)
Oyster Bay, Uganda Av.,
Plot N° 197A, Dar-es-Salaam
☎ (255-22) 2666 623/26
671 656
Fax: (255-22) 26 66 927
E-mail:
dar-es-salaam@unesco.org

Thaïlande
920 Suhumvit Rd.,
Bangkok 10110
☎ (662) 391 05 77/391 0879
Fax: (662) 391 08 66
E-mail: bangkok@unesco.org

Uruguay
Bureau régional de
l'UNESCO pour la science
Edificio del Mercosur, Calle
Dr. Luis Piera, 1992
Montevideo
☎ (598-2) 413 2075/413 2094
Fax: (598-2) 413 2094,
E-mail:
orcyt@unesco.org.ury

Viet Nam
23 Cao Ba Quat, Hanoï
☎ (84-4) 747 0275/6
Fax: (84-4) 747 0274
E-mail: registry@unesco.org

Zimbabwe
8 Kenilworth Rd. Newlands,
Harare
☎ (263-4) 77 61 16
Fax: (263-4) 77 60 55
E-mail: harare@unesco.org



© UNESCO/Niamh Burke

Iran (République islamique d')
No. 1076 Enghelab Avenue
Téhéran - 11338
☎ (98-21) 67 28 242/243
Fax: (98-21) 67 28 244
E-mail:
teheran@unesco.org

Italie
Palazzo Zorzi, Castello 4930
Venice
☎ (39-041) 260 15 11
switchboard
Fax: (39-041) 528 99 95

Jamaïque
The Towers, 25 Dominica
Drive, 3rd Floor, Kingston 5
☎ (1-816) 929 70 87,
929 70 89
Fax: (1-816) 929 84 68
E-mail: kingston@unesco.org

Liban
Cité Sportive Av., Beyrouth
☎ (961-1) 85 00 13
Fax: (961-1) 82 48 54
E-mail: beirut@unesco.org

Mali
Badalabougou Est
B.P. E 1763, Bamako
☎ (223) 23 34 92, 23 34 93
Fax: (223) 23 34 94
E-mail: bamako@unesco.org

Maroc
35 av du 16 novembre,
Agdal, Rabat 1777
☎ (212-37) 67 03 72,
67 03 74
Fax: (212-37) 67 03 75
E-mail: rabat@unesco.org

Népal
Ring Road-Bansbari
Katmandou
☎ (977-1) 437 40 09,
437 40 10/20/43706
Fax: (977-1) 437 30 04
E-mail:
kathmandu@unesco.org

Nigéria
Street Plot 777,
Bouake Street, off Herbert
Maccaulay Way
Wuse Zone 6, Abuja
☎ (234-9) 52 37 088
Fax: (234-9) 52 38 094
E-mail: abuja@unesco.org

le nouveau Courrier
de l'UNESCO est imprimé
sur papier 100% recyclé
CyclusOffset.



GARDONS LE CONTACT

www.unesco.org